



REPUBLIQUE DU BENIN



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2021



RAPPORT DEFINITIF D'AUDIT DE L'EXECUTION PHYSIQUE (AUDIT DE MATERIALITE)

COMMENDITAIRE	MANDATAIRE
 ARMP AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS PRESIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN <u>Adresse</u> : 08 BP 0791 Cotonou - RB <u>Tél</u> : (00229) 21 30 50 56 / 21 30 50 57 <u>E-mail</u> : contact@armp.bj ; www.armp.bj	Le Cabinet : NIMADEN L EXPERTISES Sarl <u>Adresse complète</u> : Quartier, PK 14 Godomey, Abomey-Calavi <u>Tél</u> : (00229) 61 35 17 88 <u>E-mail</u> : nimadenexpertises22@yahoo.fr

AVRIL 2024



SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES	5
PARTIE I. INTRODUCTION GENERALE	6
1. LETTRE INTRODUCTIVE.....	7
2. RESUME EXECUTIF	8
3. CADRE GENERAL DE LA MISSION	11
3.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION	11
3.2. OBJECTIFS DE L'ETUDE	11
3.3. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION	11
3.4. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION.....	12
4. MISSION DU CONSULTANT	14
4.1. APPROCHE METHODOLOGIQUE ET DESCRIPTION DES TRAVAUX EXECUTES.....	14
4.2. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA MISSION.....	15
PARTIE II. RESULTATS DE L'AUDIT DE	17
MATERIALITE DES MARCHES	17
5. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'AUDIT DE MATERIALITE DES MARCHES PAR AUTORITE CONTRACTANTE	18
5.1. COMMUNE DE DASSA-ZOUME	18
5.2. COMMUNE DE BASSILA.....	20
5.2.1. Marché N°1 : TRAVAUX.....	20
5.2.2. Marché N°2 : TRAVAUX.....	22
5.3. COMMUNE DE DJOUGOU	24
5.3.1. Marché N°1 : TRAVAUX.....	24
5.3.2. Marché N°2 : TRAVAUX.....	26
5.4. AUTORITE CONTRACTANTE : SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN (SONEB)	28
5.4.1. Marché N°1 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES	28
5.4.2. Marché N°2 : FOURNITURES	29
5.4.3. Marché N°3 : FOURNITURES	31
5.4.4. Marché N°4 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES	32
5.4.5. Marché N°5 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES	33
5.4.6. Marché N°6 : TRAVAUX.....	35
5.5. AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE PARAKOU	36
5.5.1. Marché N°1 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES	36
5.5.2. Marché N°2 : TRAVAUX.....	37
5.6. AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE BEMBEREKE.....	38
5.6.1. Marché N°1 : TRAVAUX.....	38
5.7. AUTORITE CONTRACTANTE : ABERME	40
5.7.1. Marché N°1 : TRAVAUX.....	40
5.7.2. Marché N°2 : FOURNITURES	41
5.7.3. Marché N°3 : SERVICES.....	43
5.7.4. Marché N°4 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES	44
5.8. AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI	46

5.8.1.	Marché N°1 : TRAVAUX.....	46
5.8.2.	Marché N°2 : FOURNITURES	47
5.8.3.	Marché N°3 : TRAVAUX.....	49
5.8.4.	Marché N°4 : TRAVAUX.....	50
5.8.5.	Marché N°5 : FOURNITURES	52
5.8.6.	Marché N°6 : TRAVAUX.....	53
5.8.7.	Marché N°7 : TRAVAUX.....	54
5.8.8.	Marché N°8 : TRAVAUX.....	56
5.8.9.	Marché N°9 : FOURNITURES.....	57
5.8.10.	Marché N°10 : TRAVAUX.....	59
5.8.11.	Marché N°11 : TRAVAUX.....	61
5.8.12.	Marché N°12 : TRAVAUX.....	63
5.8.13.	Marché N°13 : FOURNITURES	64
5.8.14.	Marché N°14 : TRAVAUX.....	66
5.9.	AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE TCHAOUROU	67
5.9.1.	Marché N°1 : TRAVAUX.....	67
5.9.2.	Marché N°2 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES	68
5.10.	AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE TOVIKLIN.....	70
5.10.1.	Marché N°1 : TRAVAUX.....	70
5.11.	AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE LALO.....	71
5.11.1.	Marché N°1 : TRAVAUX.....	71
5.12.	AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE BOHICON	73
5.12.1.	Marché N°1 : TRAVAUX.....	73
5.12.2.	Marché N°2 : TRAVAUX.....	74
5.12.3.	Marché N°3 : FOURNITURES	76
5.13.	AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE DJIDJA	78
5.13.1.	Marché N°1 : TRAVAUX.....	78
5.13.2.	Marché N°2 : FOURNITURES	80
5.14.	AUTORITE CONTRACTANTE : UNIVERSITE NATIONALE D'AGRICULTURE (UNA).....	81
5.14.1.	Marché N°1 : SERVICES	81
5.15.	AUTORITE CONTRACTANTE : SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE (SBEE)	83
5.15.1.	Marché N°1 : FOURNITURES	83
5.15.2.	Marché N°2 : TRAVAUX.....	84
5.15.3.	Marché N°3 : SERVICES	86
5.15.4.	Marché N°4 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES	87
5.15.5.	Marché N°5 : SERVICES	88
5.15.6.	Marché N°6 : FOURNITURES	89
5.16.	AUTORITE CONTRACTANTE : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)	90
5.16.1.	Marché N°1 : FOURNITURE	90
5.16.2.	Marché n°2 : Prestations Intellectuelles	92
5.16.3.	Marché n°3 : Fournitures	93
5.16.4.	Marché n°4 : Travaux	94
5.16.5.	Marché n°5 : Fournitures	95
5.16.6.	Marché n°6 : Fournitures	96
5.17.	AUTORITE CONTRACTANTE : CENTRE NATIONAL DE SECURITE SOCIALE (CNSS).....	98
5.17.1.	Marché n°1 : Fournitures	99
5.17.2.	Marché N°2 : TRAVAUX.....	100

5.17.3.	Marché n°3 : Travaux	101
5.18.	AUTORITE CONTRACTANTE : MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE (MEMP)	103
5.18.1.	Marché n°1 : Services	103
5.18.2.	Marché n°2 : Fournitures	104
5.18.3.	Marché n°3 : Services	107
5.19.	AUTORITE CONTRACTANTE : MINISTERE DE LA SANTE (MS)	108
5.19.1.	Marché n°1 : Travaux	108
5.19.2.	Marché n°2 : Travaux	110
5.19.3.	Marché n°3 : Fournitures	110
5.19.4.	Marché n°4 : Prestations Intellectuelles	111
5.19.5.	Marché n°5 : Travaux	113
5.19.6.	Marché n°6 : Prestation Intellectuelles.....	115
5.19.7.	Marché n°7 : Prestations Intellectuelles.....	116
5.20.	AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE PORTO-NOVO	117
5.21.	AUTORITE CONTRACTANTE : CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).....	120
5.22.	AUTORITE CONTRACTANTE : COUR CONSTITUTIONNELLE	121
5.23.	AUTORITE CONTRACTANTE : CNSR.....	123
5.24.	AUTORITE CONTRACTANTE : SOCIETE BENINOISE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUIT DE SANTE (SoBAPS S.A).....	125
5.25.	AUTORITE CONTRACTANTE : CNHU-HKM.....	129
5.26.	AUTORITE CONTRACTANTE : SOCIETE DES AEROPORTS DU BENIN (SAB)	131
5.27.	AUTORITE CONTRACTANTE : UNIVERSITE ABOMEY CALAVI (UAC)	138
5.28.	AUTORITE CONTRACTANTE : MINISTERE DE CADRE DE VIE ET DE TRANSPORT EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MCVTDD)	140
5.29.	AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE COTONOU	146
5.30.	AUTORITE CONTRACTANTE : CHU-MEL.....	151
5.31.	AUTORITE CONTRACTANTE : MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP) 157	
5.32.	AUTORITE CONTRACTANTE : PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC).....	179
5.33.	AUTORITE CONTRACTANTE : MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION (MJL)	186
PARTIE III.	ANALYSE DES DONNEES ET RECOMMANDATIONS.....	192
6.	ANALYSE DES DONNEES	193
6.1.	ANALYSE DU TAUX DE L'ECHANTILLON DE L'AUDIT DE MATERIALITE.....	193
6.2.	ANALYSE DU TAUX D'EXECUTION DE LA MISSION	193
6.3.	ANALYSE APPROFONDIE DE LA GESTION DES CONTRATS AUDITES	194
6.4.	ANALYSE DE LA CONFORMITE DES MARCHES RECEPTIONNES DE L'ECHANTILLON.....	195
6.5.	POINT DES MARCHES RECEPTIONNES MAIS JAMAIS MIS EN SERVICE	196
6.6.	POINT DES MARCHES EN DIFFICULTES.....	197
6.7.	POINT SUR LA DOCUMENTATION REÇU PAR AUTORITE CONTRACTANTE	198
6.8.	RECOMMANDATIONS	201
7.	CONCLUSION	202
8.	ANNEXES	203
	TABLE DES PHOTOS	243
	TABLE DES TABLEAUX	245

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

A : Ampère
AC : Autorités Contractantes
APD : Avant-Projet Détaillé
APS : Avant-Projet Sommaire
ARMP : Autorité de Régulation des Marchés Publics
BC : Bon de Commande
BTP : Bâtiments Travaux Publics
CPT : Cahier des Prescriptions Techniques
DAO : Dossier d'Appel d'Offre
DNCMP : Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DQE : Détail Quantitatif Estimatif
DRP : Demande de Renseignement et de Prix
DST : Directeur du Service Technique
FADeC : Fonds d'Appui au Développement des Communes
HT : Hors Taxes
Hz : Hertz
KW : Kilowatt
OS : Ordre de Service
PAC : Port Autonome de Cotonou
PRMP : Personne Responsable des Marchés Publics
PV : Procès-Verbal
QCAS : Quelque Chose A Signaler
RAS : Rien N'A Signaler
SGA : Secrétaire Général Adjoint
SP : Spécification Technique
TDR : Termes de Référence
Tr/min : Tour par minute
TTC : Toutes Taxes Comprises
TVA : Taxes à Valeur Ajouté
V : Volte

PARTIE I. INTRODUCTION GENERALE

1. LETTRE INTRODUCTIVE

Réf : 56/NIMADEN L.EXPERTISES Sarl/DG/DT/SC/AD

A

Monsieur le Président de l'Autorité de
Régulation des Marchés Publics (ARMP)
08 BP 0791 Cotonou-Bénin
Tél : +229 21 30 50 56 / 21 30 50 57
contact@armp.bj ; www.armp.bj

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par le contrat N°10/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 14 décembre 2022, portant sur la mission d'audit indépendant des marchés publics de différentes autorités contractantes au titre de la gestion budgétaire 2021, nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de l'exécution physique des marchés publics de la gestion budgétaire 2021.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. les listes en annexe 1).

Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche a été effectuée en accord avec les exigences des termes de référence (TDR)

Ce rapport s'articule autour des points essentiels ci-après :

- Le résumé exécutif ;
- Le rappel des objectifs et du déroulement de la mission ;
- La synthèse des constats et recommandations de l'audit ;
- Les contre-observations des autorités contractantes sur les constats d'audit ;
- Les opinions du consultant sur les commentaires des audits ;
- Les annexes.

Tout en vous rassurant de notre disponibilité à vous accompagner pour la réussite de la mission, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre franche collaboration.



Fait à Cotonou, le 04 Avril 2024

Eliezer Dossou AHOHOUKOUN

Réviseur -Comptable, Gérant du Cabinet

2. RESUME EXECUTIF

Par le contrat N°10/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 14 décembre 2022, le **Cabinet NIMADEN L. Expertise Sarl** a été mandaté pour réaliser la mission d'audit de matérialité. L'échantillon d'audit de matérialité est issu de l'échantillon d'audit de conformité, initialement communiqué à l'ARMP.

Nous avons effectué notre mission sur la base des termes de référence.

Pour atteindre les objectifs qui nous sont assignés par les termes de référence et le contrat de services, nous avons adopté la méthodologie ci-après :

- ❖ La phase de préparation ;
- ❖ Le contrôle sur pièces ;
- ❖ La visite de sites (ouvrages) et des équipements
- ❖ La rédaction du rapport

Nos travaux se sont déroulés aux sièges des Autorités Contractantes concernées, sur différents sites de travaux et au siège du cabinet.

Au terme de nos travaux, nous avons contrôlé au titre de la gestion 2021, cent quinze (115) **marchés** dont cinquante (50) sont des marchés de travaux, quarante-sept (47) des marchés de fournitures et dix-huit (18) des marchés de prestations intellectuelles.

Le tableau récapitulatif des marchés contrôlés par l'autorité contractante pour la gestion budgétaire 2021, est présenté dans le présent rapport.

A l'issue de l'audit, les grandes conclusions faites par la mission se présentent comme suit :

N° d'ordre	Autorités Contractantes	Catégories de marchés audités			Nombre total cumulé	Observation principale
		Travaux	Fournitures	Prestations intellectuelles		
1	Commune de Parakou	1	0	1	2	RAS
2	Commune de Dassa-Zoumè	1	0	0	1	Le marché est en difficulté et non achevé.
3	Commune de Tchaourou	1	0	1	2	Le marché de travaux est non conforme aux prescriptions techniques.
4	Commune de Bassila	2	0	0	2	RAS
5	Commune de Djougou	2	0	0	2	Le marché de construction de clôture est non conforme aux prescriptions techniques.

6	Commune de Bembèrèkè	1	0	0	1	Problème de mauvaise exécution des travaux
7	Commune d'Abomey-Calavi	10	4	0	14	Problème de mauvaise exécution
						Non mis en service du marché urbain de Zinvie
						Problème d'archivage
8	ABERME	2	2	0	4	Problème de gestion de stock
9	SONEB	1	2	3	6	RAS
10	Commune de Toviklin	1	0	0	1	Fissuration des murs et la dégradation de la charpente.
11	Commune de Lalo	1	0	0	1	RAS
12	Commune de Bohicon	2	1	0	3	Toutes les fournitures de bureau acquis ne sont pas utilisées.
13	Commune de Djida	1	1	0	2	Problème d'estampillage des matériels acquis
14	Université Nationale d'Agriculture (UNA)	0	1	0	1	RAS
15	Société Béninoise d'Energie Électrique	3	2	1	6	RAS
16	MEF	1	4	1	6	RAS
17	Centre National de Sécurité Sociale	2	1	0	3	RAS
18	MEMP	0	3	0	3	Huit (08) fauteuils ergonomiques sur 20 manques
19	Ministère de la Santé (MS)	2	2	3	7	Le marché de construction du logement infirmier au centre de santé d'Illikimou en danger
20	Commune de Porto-Novo	0	2	0	2	RAS

21	Caisse Autonome d'Amortissement	0	1	0	1	RAS
22	Cour constitutionnelle	0	1	0	1	RAS
23	CNSR	0	1	0	1	Problème d'estampillage des matériels acquis
24	SoBAPS S. A	0	3	0	3	RAS
25	CNHU-HKM	1	1	0	2	RAS
26	Société des Aéroports du Benin (SAB)	3	2	0	5	Le marché de la fourniture des climatiseurs et celui de la reconfiguration restent inachevés
27	Université Abomey Calavi (UAC)	0	1	1	2	RAS
28	MCVTDD	3	0	0	3	Tous les linéaires (Piste) définis dans le contrat ne sont pas réfectionnés
29	Commune de Cotonou	1	2	0	3	Problème de la traçabilité des équipements médicaux affectés au centre hospitalier de SURU-LERE
30	CHU-MEL	1	4	0	5	RAS
31	MAEP	4	2	5	11	RAS
32	Port Autonome de Cotonou (PAC)	2	1	1	4	RAS
33	Ministère de la Justice et de la Législation (MJL)	2	3	0	5	Vérification physique non effectué malgré les initiatives entreprises par l'auditeur
SOMME TOTALE		51	47	17	115	

Tableau 1: récapitulatif des marchés et autorités contractantes objet du contrôle d'exécution physique (audit de matérialité) des marchés de 2021

3. CADRE GENERAL DE LA MISSION

3.1. Contexte et justification de la mission

Le développement d'une nation passe par le financement des projets de réalisation d'ouvrages de grande et/ou de moyenne envergure dans tous les secteurs d'activités conformément à la loi de 2020 et ses applications sur les marchés publics dans la législation béninoise. Le gouvernement du Bénin prévoit donc chaque année dans son budget des fonds pour financer les projets d'action de développement à travers les Ministères, les Communes, les Agences et les sociétés d'Etat avec des organes spécifiques à charge, compétents et responsabilisés. Cette réforme qui aligne le système des marchés publics béninois sur les meilleures pratiques internationales en la matière, comporte d'importantes innovations en ce qu'elle rationalise **le contrôle a priori**, renforce l'encadrement des régimes dérogatoires, responsabilise davantage les autorités contractantes et systématise **le contrôle a posteriori**.

Au plan institutionnel, l'article 2 alinéa 2 point 10 stipule : « assurer annuellement par le biais d'audits techniques indépendants, le contrôle périodique à postériori de la passation et de l'exécution de la commande publique »

A ce titre, l'ARMP est tenue de faire réaliser, à la fin de chaque exercice budgétaire, un audit technique indépendant en vue de vérifier la saine application des textes et procédures en vigueur, d'exécution et de contrôle des marchés publics.

Face à cette situation, l'ARMP, à la suite des missions d'audit des années 2016 et 2017, envisage de faire réaliser des audits indépendants des marchés publics passés par les autorités contractantes au titre de l'exercice budgétaire 2021.

Le cabinet de NIMADEN L. Expertise Sarl a été sélectionné suite à l'invitation à soumettre la proposition technique et financière par courrier N° 2022-083/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 13 septembre 2022 relative au recrutement de cabinets pour la mission d'audit indépendant des marchés publics de différentes autorités contractantes au titre de la gestion budgétaire 2021.

Par le contrat de prestation N°10/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 14 décembre 2022, l'ARMP mandate le groupement de cabinet NIMADEN L. Expertise Sarl pour réaliser lesdites prestations conformément aux termes de référence.

Le présent rapport rend compte des résultats du contrôle physique d'exécution (audit de matérialité) des marchés publics échantillonnés au niveau de différentes autorités contractantes.

3.2. Objectifs de l'étude

L'objectif général poursuivi par la mission est de vérifier la régularité des processus de passation, **d'exécution et de contrôle des marchés publics** conclus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année 2021, afin de mesurer le degré de respect, par les acteurs de la chaîne de passation (organes de passation, de contrôle et autorités approbatrices des marchés), des dispositions et procédures édictées par la réglementation relative aux marchés publics.

3.3. Objectifs spécifiques de la mission

De façon spécifique, la mission d'audit de matérialité des marchés publics permet de :

- ϕ **exprimer une opinion sur la qualité de l'exécution des contrats, incluant les aspects techniques et financiers, la réalisation physique ainsi que le caractère compétitif des prix (confère répertoire des prix).**
- ϕ **procéder à la vérification et à la comparaison des dépenses réellement effectuées, par rapport aux dispositions contractuelles des marchés concernés, afin de vérifier si les fonds ont été utilisés aux fins prévues ;**
- ϕ évaluer si le Autorité contractante un dispositif de contrôle interne adéquat et efficace et si ledit système de contrôle permet d'assurer que :
 - la procédure de passation des marchés suivie est conforme à la réglementation, et si elle est mise en œuvre de manière efficace et dans les délais raisonnables ;
 - **les paiements sont effectués uniquement pour les dépenses éligibles et pour les travaux, fournitures et services réellement effectués et réceptionnés ;**

3.4. Résultats attendus de la mission

Sur la base des objectifs ainsi cités, il est attendu de l'auditeur des marchés publics, la production des rapports de conformité et de matérialité.

Tous les marchés sélectionnés ne pouvant pas faire l'objet d'une vérification matérielle, le consultant procédera à un deuxième échantillonnage de marchés devant être soumis à une vérification physique approfondie. Ce deuxième échantillon devra aussi être validé par l'ARMP et copie sera faite à toutes les autorités contractantes concernées. **L'audit de l'exécution physique portera sur au moins 20% des marchés exécutés par l'autorité contractante pour l'exercice concerné par l'audit, en excluant les marchés non éligibles à la vérification matérielle, auxquels s'ajouteront tous les marchés ayant fait l'objet de recours et ceux passés par entente directe.**

La vérification matérielle consistera à effectuer des inspections physiques in situ et portera sur les aspects suivants :

- ϕ contrôle de la matérialité des dépenses d'investissements et d'équipements effectuées ;
- ϕ diagnostic sur l'état des ouvrages, équipements, fournitures, ou rapports (pour les prestations intellectuelles) par référence à leur prix, description dans le marché et état actuel, compte tenu de l'âge et des conditions d'utilisation ;
- ϕ conformité de la réception de la livraison ou de l'achèvement des travaux, biens ou services avec les spécifications du marché et normes techniques ;
- ϕ justification technique et financière des avenants et ordres de services signés.

Plus précisément pour les marchés de travaux, les expertises porteront sur :

- ϕ la conformité physique des travaux avec les procès-verbaux de réception provisoire et définitive ;
- ϕ la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site ;
- ϕ l'état de fonctionnement des ouvrages ;
- ϕ les prix unitaires pratiqués pour les principales rubriques par rapport à ceux du marché ;

- φ la cohérence des quantités ;
- φ la mise à jour des malfaçons ;
- φ les risques éventuels pouvant découler de certains ouvrages ;
- φ etc.

Les livrables dans le cadre d'une mission d'audit concernent aussi bien les tâches que les activités.

4. MISSION DU CONSULTANT

4.1. Approche méthodologique et description des travaux exécutés

L'audit a été réalisé en conformité avec les termes de référence. Pour atteindre les objectifs, nous avons adopté une démarche méthodologique qui se présente en quatre (04) points dont :

- La phase de préparation ;
- La présentation de l'échantillonnage retenu ;
- La visite des sites ;
- La rédaction du rapport.

4.1.1. La phase de préparation

Après la notification du contrat approuvé, nous avons été invités à démarrer la mission. Nous avons tenu une réunion de cadrage avec l'ARMP, au cours de laquelle des informations ont été échangées et les préoccupations des uns et des autres précisées.

Ensuite, pendant que l'audit de conformité se déroulait et à titre d'anticipation, nous avons communiqué l'échantillon d'audit de matérialité ainsi que le chronogramme d'intervention assorti de la liste des pièces à collecter, les localités à visiter etc. La liste des pièces/documents requis pour l'audit de matérialité est présentée en annexe 3.2.

4.1.2. La présentation de l'échantillonnage retenu

L'échantillon d'audit de matérialité a été sélectionné sur la base des marchés ayant fait l'objet d'audit de conformité et a donné lieu au rapport d'étape R1 communiqué à l'ARMP en prélude à la séance de briefing.

Par ailleurs conformément aux termes de référence : « **L'audit de l'exécution physique portera sur au moins 20% des marchés exécutés par l'autorité contractante pour l'exercice concerné par l'audit, en excluant les marchés non éligibles à la vérification matérielle, auxquels s'ajouteront tous les marchés ayant fait l'objet de recours et ceux passés par entente directe** ». Sur cette base nous avons procédé à un deuxième échantillonnage de marchés éligibles à la vérification matérielle.

L'audit physique a porté donc essentiellement sur les marchés de travaux, de fournitures et de services des autorités contractantes récapitulés dans le tableau n°1 ci-dessus.

4.1.3. Visites des sites

Pendant cette période, nous nous sommes rendus au siège/direction des autorités contractantes concernées par la mission. Ce qui nous a permis de visiter les différents sites des marchés sélectionnés qui feront objet d'audit physique afin de s'assurer de la réalité ou de l'existence physique des travaux ou fournitures d'une part et d'autre part vérifier leur conformité par rapport aux prescriptions techniques du contrat et les procès-verbaux de réception.

Les visites des sites ont pour but d'évaluer la qualité des ouvrages réalisés et de contrôler les informations obtenues pendant la revue documentaire, notamment en ce qui concerne les caractéristiques physiques, les quantités de travaux exécutées et celles nécessaires à la pérennité des réalisations. Elles ont aussi permis de recueillir l'avis des acteurs de l'exécution des marchés, de juger de la conformité contractuelle et de la qualité des travaux achevés.

Les visites de sites ont également permis d'échanger avec les bénéficiaires des marchés.

Il s'agit de regrouper toutes les informations (photos, contrats, Procès-verbaux, Devis Quantitatif et Estimatif, spécifications techniques, etc.) issus de la visite des ouvrages et installations techniques pour confirmer ou non la matérialité.

Ensuite, la procédure de vérification de la qualité se fera par observation de tous les ouvrages d'une part, quelques essais au besoin, et aussi par l'examen des documents de chantiers :

- Contrats de marchés
- Dossier d'Exécution
- Chantiers
- Cahiers de chantiers
- Rapports / Procès-verbaux de réunion de chantiers
- Rapport de contrôle et de surveillance
- Attachements
- Décomptes
- Procès-verbaux de réception
- Factures

Puis nous aurons à croiser les données contenues dans les documents et les constats faits sur le terrain.

4.1.4. Phase de synthèse et de rédaction de rapport

La phase de synthèse et de rédaction du rapport fait suite à la visite des sites et constitue la dernière étape pendant laquelle toutes les données provenant des Autorités Contractantes et de la visite des sites sont exploitées et intégrées au rapport.

Les principaux constats et recommandations qui découlent de nos travaux seront exposés dans les paragraphes ci-après.

4.2. Moyens mis en œuvre pour la mission

4.2.1. Personnel

Le personnel mis en place pour l'exécution de nos prestations comprend :

- Un (01) Ingénieur génie civil, Chef de mission, chargé de diriger la mission, l'interlocuteur privilégié ;

- un (01) ingénieur Génie Electrique pour le volet électricité – sécurité système d’alerte ;
- un (01) Technicien Hydraulicien, personnel d’appui, pour apprécier le volet eau et assainissement
- un (01) Technicien Génie informatique, personnel d’appui, pour apprécier le volet équipements informatiques ;
- une (01) Secrétaire et une (01) opératrice de saisie pour la saisie des documents ;
- un (01) spécialiste en passation des marchés publique
- un (01) comptable pour la gestion financière du projet ;
- un (01) chauffeur pour la conduite de véhicule.

4.2.2. Matériel

L’équipement mis en place pour l’exécution de la mission comprend :

- un (01) véhicule 4 x 4 tout terrain HILUX TOYOTA immatriculé W 030 RB pour le chef de mission, et les membres de l’équipe.
- un GPS de marque GARMIN nuvi (pourquoi un GPS ?) ;
- quatre (04) micros ordinateurs PENTIUM 400 avec des logiciels de dessin (logiciels de dessin pour quel usage ?) ;
- deux (02) imprimantes à jet d’encre couleur BJC 4550 et HPC 750 et une (01) imprimante Laser Shot LPB 1120 ;
- des équipements de bureau tels que reliure, photocopieuse, tables de dessin équipées, bureaux,
- des fournitures de bureaux en qualité et en quantité suffisante.

PARTIE II. RESULTATS DE L'AUDIT DE MATERIALITE DES MARCHES

5. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'AUDIT DE MATERIALITE DES MARCHES PAR AUTORITE CONTRACTANTE

5.1. Commune de DASSA-ZOUME

5.1.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N° 5F/03/CD-Z/PRMP/CCMP/ST du 01/07/2021
Intitulé du marché	Travaux de construction d'un module de trois classes avec bureau magasin équipé de 75 tables-bancs, 03 bureaux maître, 01 bureau Directeur, 09 chaises et un module de latrines à quatre (04) cabines à l'école primaire publique de AYEDE dans la Commune de Dassa-Zoumè
Autorité contractante	Commune de DASSA-ZOUME
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Service Technique de la Commune de Dassa-Zoumè
Titulaire du marché	Ets LA GRACE DIVINE-BK
Délai d'exécution	4 mois
Montant et Source de financement	25.445.724 F CFA HT / 30.025.954 F CFA TTC FADeC Affecté MEMP 2021
Coordonnées WGS 84	Latitude : 7.65454617 Longitude : 2.08571592 Altitude : 144.58 m

Tableau 2: Fiche d'identification du marché N° 5F/03/CD-Z/PRMP/CCMP/ST du 01/07/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 29 janvier 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet du présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition jusqu'à ce jour malgré notre insistance

b) Etat des ouvrages

Les travaux sont toujours en cours malgré l'expiration du délai contractuel.

A la date de notre visite, aucun responsable (Chef Chantier et contrôleur) n'est présent sur le chantier.

Seul des maçons, ouvriers non qualifiés sont présents sur le chantier en train de faire des enduits verticaux sans porter des Equipements de Protection Individuels.

Même s'il n'est pas mentionné dans le contrat, le matériau (sable) qu'ils sont en train d'utiliser est de mauvaise qualité ramassée sur place.

Les dysfonctionnements observés au niveau des corps d'état déjà exécutés se résument comme suit :

- Les études géotechniques pour connaître la capacité portante du sol et redimensionner la structure n'ont pas été réalisées bien que ce soit facturé dans le DQE ligne I-1.3,
- L'enduit présente des fissures en cours d'exécution,
- Les matériaux (feuille de tôle) utilisés pour la confection des portes métalliques ne sont pas conformes aux spécifications techniques,
- La charpente attaquée par des insectes à cause de la qualité du bois mais aussi du mauvais traitement,
- Le sable à béton qui n'est rien d'autre que le sol fouillé sur place (très argileux) de très mauvaise qualité est utilisée aussi dans la confection des agglos,
- La forme dallage serait réalisée sans armature (confirmé par l'entrepreneur lui-même au téléphone),
- Non-respect de l'enrobage et mauvaise qualité des graviers utilisés,
- Absence du rapport d'étude géotechnique,
- Pas d'usage de platines de consolidation des nœuds des fermes en tôles noires de 6 mm traitées au plombium,
- Les lambrequins actuellement posés sur le chantier sont non conformes aux DQE et aux spécifications techniques car il a été demandé à l'entreprise de fournir « les lambrequins de largeur 30 cm et d'épaisseur 3,5 cm ».



Photo 1: Montrant le niveau d'avancement des travaux de construction d'un module de 3 salles de classe avec bureau + magasin + bloc de latrine à 4 cabines

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Vu le nombre de non-conformités observées le jour de la visite, nous pouvons conclure que les travaux réalisés ne sont pas conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Les travaux objet de ce contrat de marché sont encore en cours de réalisation bien que le délai imparti ait pris fin.

Il nous paraît important de rappeler qu'aucune lettre de mise en demeure ou de rappel de délai n'a été émise de la part de l'autorité contractante jusqu'à ce jour.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

Toutefois malgré l'insistance de la mission d'audit, nous n'avons pas vu le rapport d'étude géotechnique jusqu'à notre départ.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les Travaux de construction d'un module de trois classes avec bureau magasin équipé de 75 tables-bancs, 03 bureaux maître, 01 bureau Directeur, 09 chaises et un module de latrines à quatre (04) cabines à l'école primaire publique de AYEDE dans la Commune de Dassa-Zoumé en cours de réalisation ne respecte pas les normes élémentaires de construction qui garantissent la qualité, la stabilité et la durabilité des ouvrages pour les raisons suivantes :

- 1- Les études géotechniques qui permettront d'avoir la capacité portante du sol en place pour mieux dimensionner la fondation n'ont pas été réalisées.
- 2- Les matériaux utilisés sont de mauvaises qualités notamment le sable, le fer à béton, et les feuilles de tôles pour les ouvrages métalliques.
- 3- Pas de suivi et contrôle des travaux même lors de la réalisation des corps d'état important nécessitant la présence d'un contrôleur.
- 4- Les ouvriers vus sur le chantier le jour de la visite sont sous-qualifiés pour les travaux.

5.2. Commune de BASSILA

5.2.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N° : 67/30/2021/MB/SG/ST/SA DU 08/10/2021
Intitulé du marché	TRAVAUX D'EXTENSION DES LOCAUX DE L'HOTEL DE VILLE DE BASSILA (CONSTRUCTION DU PREMIER NIVEAU DE L'HOTEL DE VILLE SUR LE REZ DE CHAUSSEE EXISTANT, COMPORTANT DIX BUREAUX DONT SECRETARIAT PRMP, UNE SALLE D'ARCHIVES, UNE SALLE DE REUNION ET DES SALLES D'EAU).
Autorité contractante	Commune de BASSILA
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Cabinet HERIS AFRIQUE
Titulaire du marché	Entreprise CGBP-TP
Délai d'exécution	8 mois
Montant et Source de financement	164.982.613 F CFA HT et 194.679.483 F CFA TTC FADeC non Affecté Investissement gestion 2021
Coordonnées WGS 84	Latitude : 8.99879401 Longitude : 1.66748440 Altitude : 449.52 m

Tableau 3 : Fiche d'identification du marché 67/30/2021/MB/SG/ST/SA DU 08/10/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 29 janvier 2024 ; les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves réunies et relatives à la matérialité des dépenses se résument en des factures (au total 5 acomptes).

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payés selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

- Décompte N°1 : 85.686.455 F CFA signé le 13/04/2022
- Décompte N°2 : 2.603.925 F CFA signé le 06/11/2023
- Décompte N°3 : 24.746.482 F CFA signé le 09/12/2022
- Décompte N°4 : 18.785.032 F CFA signé le 22/06/2023
- Décompte N°5 : 6.910.800 F CFA signé le 27/10/2023
- Totalisant : 138.732.694 F CFA.

b) Etat des ouvrages

Prévu pour démarrer le 17 janvier 2022 pour un délai de 8 mois selon l'ordre de service de démarrer les travaux, le chantier est toujours ouvert avec les travaux en cours d'exécution à la date de notre visite.

La date d'achèvement des travaux est prévue pour le 17 Août 2022, mais un avenant au contrat est survenu pendant l'exécution et à ramener la date d'achèvement des travaux au 16 décembre 2022. Cependant les travaux ne sont pas achevés jusqu'à ce jour. Deux lettres de mis en demeure ont été adressées à l'Titulaire du marché. La dernière date du 21 février 2023.

On note en matière de la qualité du travail que :

- Il y a manque de rigueur dans le suivi et le contrôle des travaux
- Certains matériaux de construction utilisés notamment le sable vu et utilisés pour la pose des carreaux n'est pas de bonne qualité
- Il y a présence de fissures prononcées verticales (au niveau de certains pans de mur et poteaux) et horizontales (au niveau des grands halls) du bâtiment.
- Certaines portes d'entrée font moins de 2 m de hauteur.



Photo 2 : Montrant les travaux d'extension de l'hôtel de ville de Bassila.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux étant encore en cours d'exécution, il est difficile de statuer sur la conformité ou non de l'ouvrage.

Toutefois des instructions ont été données (instructions données par qui ?) pour corriger les dégâts observés sur le chantier.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Les travaux sont encore en cours d'exécution.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

f) Synthèse des constats et conclusion

L'ouvrage bien que réalisé conformément aux spécifications techniques du contrat, présente plusieurs défauts dans son fonctionnement qu'il faut absolument corriger pour le maintenir dans un bon état.

5.2.2. Marché N°2 : TRAVAUX

Référence du marché	N°67/35/2021/MB/SG/ST/SA du 21/04/2022
Intitulé du marché	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe avec bureau-magasin équipés de 75 table-bancs et quatre (04) bureaux et un module de latrines à quatre cabines à l'EPP Itouba dans la commune de Bassila
Autorité contractante	Commune de BASSILA
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Monsieur ATAOU M. Bassirou 96 20 00 49
Titulaire du marché	ETS BAREI ET FILS
Délai d'exécution	5 mois
Les composantes du marché	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe avec bureau-magasin équipés de 75 table-bancs et quatre (04) bureaux et un module de latrines à quatre cabines à l'EPP Itouba dans la commune de Bassila
Montant et Source de financement	25.000.000 F CFA HT ; 29.500.000 F CFA TTC FADeC non Affecté Investissement
Coordonnées WGS 84	Latitude : 8.99006527 Longitude : 1.72082233 Altitude : 435.79 m

Tableau 4 : Fiche d'identification du marché N°67/35/2021/MB/SG/ST/SA du 21/04/2022

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 29 janvier 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Date de remise de site : 7 novembre 2022

Date de décompte du délai d'exécution : 10 mars 2023

Date d'achèvement prévisionnelle des travaux : 10 août 2023

Date de constat d'achèvement des travaux : 22 septembre 2023

Date de réception provisoire des travaux : 19 octobre 2023

Les preuves réunies et relatives à la matérialité des dépenses se résument en des factures.

L'entreprise ayant accusé de retard dans la livraison des travaux a subi une pénalité de retard de 40 jours totalisant un montant de 500.000 F.

Les retenues ont été opérées à la source (5% de retenue de garantie et 1% de retenue sur les prestations).

La documentation disponible nous a permis de confirmer que ce marché a été entièrement payé selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

Seulement, il a été constaté que le dossier d'exécution n'a pas pris en compte les résultats des études géotechniques pour revoir la fondation du bâtiment.

b) Etat des ouvrages

On note des fissures mineures verticales au niveau des murs en élévation du bâtiment.



Photo 3 : Montrant l'état de l'ouvrage : Module de 3 salles de classe avec Bureau magasin + bloc de latrine.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

En dehors de la non prise en compte des résultats issus des études de sols, les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'ouvrage réalisé est globalement conforme aux spécifications techniques du contrat. Toutefois il est important de rappeler la nécessité de revoir le calcul des structures à la suite du rapport géotechnique afin de garantir une stabilité et une durabilité sans faille aux ouvrages réalisés.

5.3. Commune de DJOUGOU

5.3.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N° : 089/CD/SG/PRMP/DGU/DST-SCI/SP-PRMP/ASP du 06/04/2021	
Intitulé du marché	Travaux de construction d'ouvrages de franchissement dans la commune de Djougou : construction de huit (08) ouvrages de type dalots cadres dans la commune de Djougou (lot unique)	
Autorité contractante	Commune de DJOUGOU	
Autorité contractante délégué	Néant	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Cabinet B.E. S	
Titulaire du marché	APTE SERVICE	
Délai d'exécution	4 mois + 1,5 mois (avenant)	
Montant et Source de financement	259.081.390 F CFA TTC FADeC Non AFFECTE, Gestion 2020	
Montant de l'avenant N°1 au contrat	29.561.264 F CFA TTC, FADeC Non AFFECTE	
Montant total du projet	288.642.654 F CFA TTC, FADeC Non AFFECTE	
Coordonnées WGS 84	Dalot 3*400*300 de longueur 6 m à Taifa Kofa –Déwa dans l'arrondissement de Djougou I	Latitude: 9.68431162 Longitude: 1.67099653 Altitude: 438.30 m
	Dalot 2*150*150 de longueur 6 m à Soubroukou station JNP – Sapaha dans l'arrondissement de Djougou I	Latitude: 9.67630563 Longitude: 1.64790122 Altitude: 451.84 m

Tableau 5 : Fiche d'identification du marché N° 089/CD/SG/PRMP/DGU/DST-SCI/SP-PRMP/ASP du 06/04/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mardi 31 Janvier 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payé selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

Le prélèvement de la retenue de garantie a été effectif et la réception définitive des travaux a été organisée conformément aux clauses du contrat le 26 Mai 2023.

b) Etat des ouvrages

Les ouvrages concernés par le présent contrat sont les suivants :

N°	DESIGNATION DES PISTES CONCERNEES	TYPE DE DALOT	LONGUEUR DE L'OUVRAGE (MI)
1	Bakou 1 – Massi dans l'arrondissement d'Onklou	2*300*250	6
2	Paparapanga – Tiranga dans l'arrondissement de Sérou	2*250*250	6
3	Affatalanga – Tossaho (premier cours d'eau) dans l'Arrondissement Djougou III	200*150	6
4	Affatalanga – Tossaho (deuxième cours d'eau) dans l'Arrondissement Djougou III	2*300*250	6
5	Pamido – Gah dans l'Arrondissement de Djougou I	2*250*250	6
6	Soubroukou station JNP – Sapaha dans l'Arrondissement de Djougou I	2*150*150	6
7	Carrefour Imam Central – cimetière Makatokom (Kati) dans l'Arrondissement de Djougou II	120*120	6
8	Taifa Kofa – Déwa dans l'Arrondissement de Djougou I	3*400*300	6

Nous avons choisi de visiter deux ouvrages sur les 8

- Soubroukou station JNP – Sapaha dans l'Arrondissement de Djougou I : 2*150*150

Cet ouvrage est dans un état stable et présentable le jour de la visite. Toutefois nous notons l'absence des panneaux de type A pour signalisation de chaussée rétrécie.

- Taifa Kofa – Déwa dans l'Arrondissement de Djougou I : 3*400*300

Cet ouvrage est dans un état stable et ne présente aucune déformation préjudiciable le jour de la visite.



Photo 4 : Montrant l'ouvrage dalot 3*400*300 à Taifa kofa - Déwa.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux n'ont pas été réalisés selon les règles de l'art.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères. Mais la mise en œuvre des travaux n'a pas respecté les normes au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les ouvrages réalisés sont conformes aux spécifications techniques et au contrat.

5.3.2. Marché N°2 : TRAVAUX

Référence du marché	N°294/CD/SG/PRMP/DST-SRH/SP-PRMP du 22/09/2021
Intitulé du marché	Travaux de construction de la clôture de l'école urbaine centre de Djougou
Autorité contractante	Commune de Djougou
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	CGBP TP Tél : 97 69 46 49
Délai d'exécution	3 mois
Montant et Source de financement	44 835 009 F CFA TTC, FADeC Non AFFECTE
Coordonnées WGS 84	Latitude: 9.70588077 Longitude: 1.66518864 Altitude: 468.77 m

Tableau 6: Fiche d'identification du marché N°3555/MEF/FNDA/DNCMP/PRMP/SP du 04/11/2020

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mardi 31 Janvier 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payé selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

Le prélèvement de la retenue de garantie a été effectif.

La réception définitive des travaux n'a pas été organisée conformément aux clauses du contrat jusqu'à la date de notre visite bien que cela **devrait avoir lieu en Mars 2023**.

b) Etat des ouvrages

On note à notre descente sur le terrain pour la visite de l'ouvrage que les travaux exécutés ont été mal exécutés.

Selon le devis descriptif et le devis quantitatif et estimatif et au vu du constat effectué lors de la visite de l'ouvrage, certains corps d'état n'ont pas été exécutés conformes. Il s'agit entre autres de :

- 1- Enduits sur murs extérieurs (III-1.1) = 2335,80 m² qui est supérieur aux surfaces calculées de mur en élévation plus la surface de mur de soubassement, multiplié par deux ($803,26 + 284,3 = 1.087,56 \text{ m}^2 \times 2 = 2.175,12 \text{ m}^2$ **(or il a été constaté que toute la surface extérieure de la clôture latérale droite n'a pas été enduit pour raison de mur mitoyen)** mais aucun PV n'a fait cas et le décompte à ce poste a été payé à 100%. Cette quantité exagérément accordée peut être estimer à environ 200 m².
- 2- Peinture lessivable au latex sur enduits (VI-6.1) = les mêmes quantités ont été reconduites 2335,80 m²
- 3- Fourniture d'enseigne métallique (VII-7.1) = 0,70 x 5,50 m² y compris toutes sujétions **(la hauteur 0,70 m n'a pas été respectée. Nous avons à peine 0,50 m).**
- 4- Fourniture et pose de panneaux solaires avec projecteur (lampe LED pour éclairage public avec le support (GROSSE) et sans le mat, puissance entre 50 et 80 W ; efficacité lumineuse = 120 ML/N au moins, 03 étoiles (V-5.3) = 4 u x 460.000F = 1.840.000F **(nous avons trouvé 3 unités).**
- 5- Il a été constaté beaucoup de fissures sur les enduits de l'ouvrage.



Photo 5: Montrant l'état de l'ouvrage : Construction de clôture de l'école urbaine centre de Djougou

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux ne sont pas conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

La réception définitive devrait être prononcée en Mars 2023.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

f) Synthèse des constats et conclusion

Beaucoup de rubrique du devis quantitatif et estimatif de l'ouvrage réalisé ont été mal exécuté et parfois partiellement exécuté sans justificatif officielle et sans faire objet de réserve dans les attachements et décompte. Il urge donc une inspection approfondie pour faire la lumière sur ce contrat.

5.4. Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

5.4.1. Marché N°1 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Référence du marché	N° : 065/MEF/MEM/SONEB/DNCMP DU 26/10/2021 DU 13/10/2020
Intitulé du marché	Réalisation de la mission de contre-expertise suite à l'infiltration d'eau observé au niveau de la digue du barrage de LIFO en construction dans la commune de Glazoué dans le cadre du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et environs
Autorité contractante	SONEB
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	STUDI INTERNATIONAL/SETEM-BENIN
Délai d'exécution	2 Mois
Montant et Source de financement	215 586 000 F CFA TTC
Coordonnées WGS 84	Latitude : 6.35328315 Longitude : 2.41792791 Altitude : 25.24 m

Tableau 7: Fiche d'identification du marché 139/20/SONEB/DG/PRMP/DF/DAAG/CCMP/S-PRMP DU 13/10/2020

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et rapport mis à notre disposition le lundi 02 février 2023 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payés selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

b) Etat des livrables

Conformément aux Termes de Références et au contrat de prestations, il a été demandé au cabinet les livrables suivants :

Rapport de démarrage de la mission,

Rapport d'Avant-Projet Sommaire (APS),

Rapport d'Avant-Projet Détaillé (APD)

Rapport final

Il ressort de l'analyse des documents mis à notre disposition que les livrables exigés dans les TDRs ont été livrés.

c) Conformité des livrables par rapport aux normes techniques

Les livrables (Rapports d'études) vus sont conformes aux Termes de Références.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les résultats sont conformes aux commandes.

5.4.2. Marché N°2 : FOURNITURES

Référence du marché	017/21/SONEB/DG/PRMP/DF/DAAG/DNCMP/DLA/S-PRMP du 12/03/2021	
Intitulé du marché	L'acquisition de matériels roulants au profit de la SONEB (Lot 2)	
Autorité contractante	SONEB	
Autorité contractante délégué	Néant	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant	
Titulaire du marché	LES BAGNOLES MOTORS	
Délai d'exécution	45 jours	
Montant et Source de financement	172 200 000 FCFA HT, Financement Autonome	
Coordonnées WGS 84	BX 9326 RB ST / DDAL	Latitude: 6.36564087 Longitude: 2.40651090 Altitude: 39.96 m
	BX 9329 RB ST / DDZC	Latitude: 6.36019714 Longitude: 2.37290313 Altitude: 25.83 m

Tableau 8: Fiche d'identification du marché N°55 /20/SONEB/DG/PRMP/DF/DCMQ/CCMP/ S-PRMP du 24 Avril 2020

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mercredi 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payés selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

b) Etat des équipements :

Il s'agit pour ce contrat de fourniture d'acquisition de sept (07) véhicules neuf de marque TOYOTA HILUX, de puissance 12 CV, 4X4 simple cabine, au profit de la SONEB qui se présentent comme suit avec directions bénéficiaires :

- 1- BX 9319 RB en service au Secteur Technique DDZC depuis le 24/06/2021
- 2- BX 9324 RB en service au Service Technique DDBA depuis le 24/06/2021
- 3- **BX 9326 RB en service au Service Technique DDAL depuis le 24/06/2021**
- 4- BX 9327 RB en service au Secteur Technique DDAL depuis le 24/06/2021
- 5- BX 9328 RB en service au Secteur Technique DDAL depuis le 24/06/2021
- 6- **BX 9329 RB en service au Secteur Technique DDAL depuis le 24/06/2021**
- 7- BX 9331 RB en service au Secteur Technique DDAL depuis le 24/06/2021

Les véhicules sont en bon état et fonctionne normalement. Ils possèdent tous les caractéristiques prévues par les spécifications techniques dans le marché.

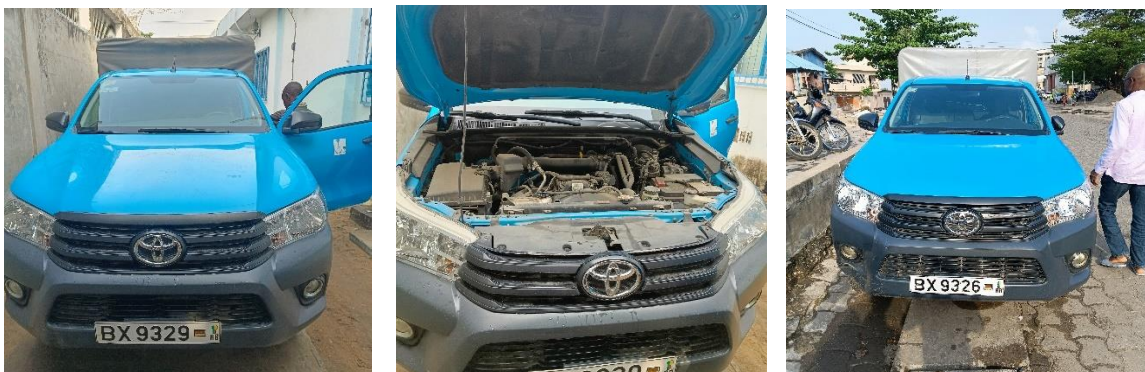


Photo 6: Montrant le modèle de véhicule acquit

c) Conformité des biens par rapport aux normes techniques

Les véhicules livrés dans le cadre de ce contrat sont conformes aux prescriptions techniques.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion.

Les sept (07) véhicules TOYOTA HILUX livrés au profit de la SONEB sont conformes aux spécifications techniques de la commande et sont en bon état de fonctionnement. Seulement comme tous équipements, il faudra donc leur assurer une maintenance périodique pour les maintenir toujours en bon état.

5.4.3. Marché N°3 : FOURNITURES

Référence du marché	N°33565/21/SONEB/DG/PRMP/DDPE/DECR/DNCMP du 23/09/2021
Intitulé du marché	Fournitures et installation des groupes électrogènes ainsi que leur maintenance au profit de la SONEB
Autorité contractante	SONEB
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ANDREPOL SARL
Délai d'exécution	04 mois et 03 ans
Montant et Source de financement	773 908 796 FCFA TTC, Financement National-SONEB
Coordonnées WGS 84	Site F9 SONEB TOGOUDO Latitude: 6.40862425 Longitude: 2.33735760 Altitude: 40.63 m
	Site F15 SONEB Abomey-Calavi Latitude: 6.41687760 Longitude: 2.32720712 Altitude: 37.83 m
	Site F2 SONEB Abomey-Calavi Latitude: 6.42680218 Longitude: 2.32472083 Altitude: 36.18 m

Tableau 9: Fiche d'identification du marché N°128/SONEB/DG/DF/DECR/ CCMP/PRMP/S-PRMP DU 07 OCTOBRE 2020

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mercredi 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payés selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

b) Etat des équipements

Les équipements objet de ce contrat concernent la fourniture et pose des groupes électrogènes triphasés de 60 KVA, 100 KVA et 160 KVA d'une part, fournir les pièces de rechange d'autre part et construire l'abri groupe du forage F9 de Godomey.

Il ressort de notre visite de quelques sites que les prestations sont conformes aux devis descriptifs et aux spécifications techniques du contrat.



Photo 6 : Montrant le modèle de groupe électrogène acquis et le bâtiment qui l'abrite

c) Conformité des biens par rapport aux normes techniques

De la documentation mise à notre disposition, nous pouvons affirmer que les matériels sont conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les matériels et équipements livrés sont conformes aux spécifications techniques du contrat selon les différents PV de réception et constat fait le jour de la visite.

5.4.4. Marché N°4 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Référence du marché	N° 2698/MEF/MEM/SONEB/DNCMP du 12 Août 2021
Intitulé du marché	Réalisation des études hydrogéologiques, géophysiques d'avant-projet sommaire et d'avant-projet détaillé du projet de renforcement des systèmes d'AEP des villes de Banikoara, Bembéréké, Nikki et leurs agglomérations environnantes à partir des eaux de surface
Autorité contractante	SONEB
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	GROUPEMENT IGIPAFRIQUE/IGIP mbH
Délai d'exécution	02 mois
Montant et Source de financement	265 071 494 F CFA TTC, Financement Autonome
Coordonnées WGS 84	Latitude: 6.35328315 Longitude: 2.41792791 Altitude: 25.24 m

Tableau 10: Fiche d'identification du marché N°048/20/SONEB/DG/PRMP/DF/DAAG /CCMP/S-PRMP

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mercredi 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payés selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

b) Etat des livrables

Conformément aux Termes de Références et au contrat de prestations, il a été demandé au cabinet les livrables suivants :

Rapport de démarrage de la mission,
Rapport d'Avant-Projet Sommaire (APS),
Rapport d'Avant-Projet Détaillé (APD)
Rapport final

Il ressort de l'analyse des documents mis à notre disposition que les livrables exigés dans les TDRs ont été livrés.

c) Conformité des livrables par rapport aux normes techniques

Les livrables (Rapports d'études) vus sont conformes aux Termes de Références.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les résultats sont conformes aux commandes.

5.4.5. Marché N°5 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Référence du marché	N°5056/21/MEF/MEM/DNCMP/SONEB/SP DU 26/11/2021
Intitulé du marché	Contrôle et surveillance des travaux du projet d'alimentation en eau de la zone économique spéciale de GLO-DJIGBE (ZESGD)
Autorité contractante	SONEB
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	IGIP Afrique
Délai d'exécution	02 mois
Montant et Source de financement	294 327 518 FCFA TTC, Financement Autonome
Coordonnées WGS 84	Latitude: 6.35328315 Longitude: 2.41792791 Altitude: 25.24 m

Tableau 11: Fiche d'identification du marché 5056/21/MEF/MEM/DNCMP/SONEB/SP DU 26/11/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mercredi 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payé selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

b) Etat des livrables

Conformément aux Termes de Références et au contrat de prestations, il a été demandé au cabinet les livrables suivants :

Rapport de démarrage de la mission,
Rapport d'Avant-Projet Sommaire (APS),
Rapport d'Avant-Projet Détaillé (APD)
Rapport final

Il ressort de l'analyse des documents mis à notre disposition que les livrables exigés dans les TDRs ont été livrés.

Les PV de séance de validation de chaque rapport ont été mis à notre disposition.

c) Conformité des livrables par rapport aux normes techniques

Les livrables (Rapports d'études) vus sont conformes aux Termes de Références.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

En se basant sur les documents disponibles, nous pouvons conclure que les prestations fournies par le groupement de cabinet sont conformes aux spécifications techniques du contrat.

5.4.6. Marché N°6 : TRAVAUX

Référence du marché	N°3356/MEF/MEM/DNCMP/SONEB/SP du 23/09/2021
Intitulé du marché	Travaux de renforcement de la desserte en eau potable des quartiers Godomey à Abomey-Calavi et Fidjrossé à Cotonou dans le cadre des mesures gouvernementales de lutte contre la COVI-19
Autorité contractante	SONEB
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	SOGEA SATOM
Délai d'exécution	02 mois
Montant et Source de financement	1 084 929 486 FCFA TTC
Coordonnées WGS 84	Latitude: 6.35328315 Longitude: 2.41792791 Altitude: 25.24 m

Tableau 12: Fiche d'identification du marché N°39 /20/SONEB/DG/PRMP/DF/DCMQ/CCMP/S-PRMP du 18 Février 2020

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mercredi 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payés selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

b) Etat des ouvrages

Les travaux objet du présent contrat concernent, la réalisation des ouvrages enterrés.

On note à la date de notre visite que les ouvrages existent et sont utilisées pour le bonheur de la population de Cotonou et Abomey-Calavi.

Toutefois il est important de signaler que nous n'avons pas vu les ouvrages en question.

c) Conformité des équipements par rapport aux normes techniques

Au vu des documents mis à notre disposition notamment des PV de réception des travaux nous pouvons conclure que les travaux ont été réalisés conformément aux spécifications techniques et aux clauses du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des documents et informations reçues.

e) Synthèse des constats et conclusion

En se basant sur les documents disponibles, nous pouvons conclure que les travaux objet du présent contrat sont conformes aux spécifications techniques contractuelles.

5.5. Autorité contractante : Commune DE PARAKOU

5.5.1. Marché N°1 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Référence du marché	N° : 50/92/MPKOU/SG/DAF/DST-SIG/DPPDRE/VSI/SP-PRMP DU 23/06/2021
Intitulé du marché	Etude de faisabilité de l'adressage de la ville de Parakou.
Autorité contractante	Commune de Parakou
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	CABINET TOPO-STAR
Délai d'exécution	Deux (02) Mois
Montant et Source de financement	22.000.000 FCFA HT

Tableau 13: Fiche d'identification du marché N°50/92/MPKOU/SG/DAF/DST-SIG/DPPDRE/VSI/SP-PRMP DU 23/06/2021.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et à apprécier sur place le 31 Janvier 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payé selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

b) Etat des livrables

Il a été mis à notre disposition par le chef Service Urbanisme de la Commune de Parakou, les livrables suivants :

Rapport de démarrage de la mission,

Rapport d'Avant-Projet Sommaire (APS),

Rapport intermédiaire,

Rapport d'Avant-Projet Détaillé (APD)

Et Rapport définitif, y compris les différents PV de validation.

c) Conformité des livrables par rapport aux normes techniques

Les livrables mis à notre disposition sont conformes aux exigences des Termes de Références.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'Etude de faisabilité de l'adressage de la ville de Parakou a été réalisé conformément aux TDR et aussi aux clauses du contrat de prestation.

5.5.2. Marché N°2 : TRAVAUX

Référence du marché	N°50/95/MPKOU/SG/DAJC/DAF/DST-SUACEPP/SP-PRMP du 29/07/2021
Intitulé du marché	La construction d'un module de quatre salles de classe dalle équipé de cent table bancs, quatre chaises et bureau d'enseignant et un bloc de latrines à quatre cabines au CEG GUEMA
Autorité contractante	Commune DE PARAKOU
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Ets 2FY Business Inter Tél : 96 99 93 04 / 97 40 50 73
Délai d'exécution	06 mois
Montant et Source de financement	HT : 61 662 326 FCFA ; FADeC AFFECTE MESTFT- FADeC NON AFFECTE
Coordonnées WGS 84	Latitude: 9.38559893 Longitude: 2.63367646 Altitude: 440.58 m

Tableau 14: Fiche d'identification du marché N°50/13/MPKOU/SG/DAJC/DAF/DST-SUACEBPP/SP-PRMP

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 31 Janvier 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payés selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

Toutefois il est important de signaler qu'un retard de 3 mois a été observé lors de l'exécution des travaux sans prélèvement.

b) Etat des ouvrages

Les travaux objet du présent contrat concernant : la construction d'un module de quatre salles de classe dalle équipé de cent table bancs, quatre chaises et bureau d'enseignant et un bloc de latrines à quatre cabines.

On note à la date de notre visite que les ouvrages existent et sont utilisées par les bénéficiaires. Quelques dégradations mineures ont été observés : fissures, ouvrages métalliques.



Photo 7 : montrant la Construction d'un module de quatre salles de classe dalle équipé de cent table bancs, quatre chaises et bureau d'enseignant et un bloc de latrines à quatre cabines au CEG GUEMA

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré les constats faits, les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'ouvrage est bien réalisé conformément aux spécifications techniques du contrat et aux pièces graphiques contractuelles. Il ne présente à la date de notre visite aucun dysfonctionnement. Mais comme toute œuvre il faudra lui assurer une maintenance périodique pour le maintenir en bon état.

5.6. Autorité contractante : Commune DE BEMBEREKE

5.6.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N° 53/032/MC-BKE/FADNAF/ SG/SP-PRMP/PRMP/20 du 28/10/2020
Intitulé du marché	REALISATION DE 296 METRES LINEAIRES (ML) DE CLOTURE PLUS CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE LATRINES A QUATRE CABINES DE DEUX (02) BARAQUES A KOSSOU-FIFA BEMBEREKE (LOT 1)
Autorité contractante	Commune de Bembèrèkè
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	SOLIM & CIE
Délai d'exécution	04 Mois
Montant et Source de financement	HT : 64 842 527 F CFA ; TTC : 9 953 645 F CFA
Coordonnées WGS 84	Latitude : 10.22727495 Longitude : 2.66766646 Altitude : 446.71 m

Tableau 15: Fiche d'identification du marché N°53/032/MC-BKE/FADNAF/SG/SP-PRMP/PRMP/20 du 28/10/2020

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le jeudi 1^{er} février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible nous a permis de confirmer que les différents décomptes ont été entièrement payé selon les clauses contractuelles relatives au paiement.

b) Etat des ouvrages

Les travaux objet du présent contrat concernent :

- 1- Réalisation de 296 m de clôture
- 2- 1 bloc de latrine à 4 cabines
- 3- Deux (02) guérites
- 4- Deux (02) baraques.

On note à la date de notre visite que la plupart des ouvrages existent et sont utilisées par les bénéficiaires. Seulement les deux (02) baraques sont par contre inexistantes.

Pour justifier cet état de choses, le représentant de l'autorité contractante nous a dit que ces ouvrages sont dans l'emprise du domaine public et les travaux de déguerpissement et de libération du domaine public les ont emportés mais nous n'avons aucune preuve pouvant l'attester.

Il a été constaté des fissures au niveau de la clôture. Absence d'inscription sur les ouvrages. Les ouvrages métalliques notamment les gardes corps au niveau des deux (02) baraques sont dans un état de dégradation avancées bien que la réception définitive ait lieu quelques jours avant notre descente sur le terrain. Une pré-réception technique a été effectuée avec établissement d'un PV qui ne prend pas en compte les dégradations constatées lors de la visite de l'ouvrage.

Le format de l'enseigne lumineuse n'est pas conforme aux spécifications techniques.



Tableau 16: Montrant la réalisation de 296 mètres linéaires (ml) de clôture plus construction d'un (01) bloc de latrines a quatre cabines de deux (02) baraques a kossou-fifa Bembèrèkè

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré les constats faits sur le site, les travaux exécutés sont globalement conformes aux DQE et aux devis descriptifs contractuels.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux de réalisation de 296 mètres linéaires de clôture plus construction d'un bloc de latrine à quatre cabines de deux baraques à KOSSOOU-FIFA BEMBEREKE Lot 1 ne sont pas exécutés strictement conformes aux cahiers de charges et suivant les règles de l'art.

Il est rappelé qu'il faut absolument corriger les défauts de l'ouvrage pour le maintenir dans un bon état.

5.7. Autorité contractante : ABERME

5.7.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N°0024/ABERME/PRMP/AC/DERU/S-PRMP DU 29/04/2021
Intitulé du marché	Travaux de réhabilitation du réseau électrique de Tori-Cada
Autorité contractante	ABERME
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	SOCIETE « EYI TOKPE »
Délai d'exécution	6 mois
Montant et Source de financement	TTC : 44 793 950 F CFA, fond d'électrification rural
Coordonnées WGS 84	Latitude : 6.55675250 Longitude : 2.18888853 Altitude : 68.56 m

Tableau 17: Fiche d'identification du marché N°0024/ABERME/PRMP/AC/DERU/S-PRMP DU 29/04/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mardi 13 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des Travaux de réhabilitation du réseau électrique de Tori-Cada objet du présent contrat ne sont pas mises à notre disposition.

b) État des ouvrages :

Les travaux de réhabilitation du réseau électrique de Tori-Cada ont été réalisés et sont toujours en bon état de fonctionnement à la date de notre visite.

Toutefois deux corps d'état des travaux exécutés n'ont pas satisfait à l'attente de l'autorité contractante qui a mentionné sur le PV de réception provisoire que l'entrepreneur doit lever avant la réception définitive des travaux qui n'a toujours pas eu lieu.



Photo 7 : Montrant les travaux de réhabilitation du réseau électrique de Tori-Cada

c) Conformité des travaux par rapport aux spécifications techniques

Les travaux réalisés sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site.

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux de réhabilitation du réseau électrique de Tori-Cada sont bel et bien exécutés conformément aux prescriptions techniques du contrat.

Toutefois lors de la réception provisoire, la commission « recommande à l'entreprise d'une part de corriger les valeurs des terres de masse et d'autres part de veiller au remplacement effectif du compteur d'énergie du coffret EP par celui de la SBEE conformément au contrat de marché avant la réception définitive ».

5.7.2. Marché N°2 : FOURNITURES

Référence du marché	N°2013/MEF/ME/ABERME/DNCMP/PRMP/DME/AC/S-PRMP DU 06/09/2021
Intitulé du marché	Acquisition de 2415 Kits de branchement (compteurs de marque WASION, disjoncteurs et coffrets de marque JUNWEI ELECTRIC) au profit de l'ABERME
Autorité contractante	ABERME
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	EBELECT SARL
Délai d'exécution	3 mois
Montant et Source de financement	TTC : 155.883.420 F CFA, fond d'électrification rural
Coordonnées WGS 84 du Magasin	Latitude: 6.35176120 Longitude: 2.33371732 Altitude: 43.87 m

Tableau 18: Fiche d'identification du marché N°2013/MEF/ME/ABERME/DNCMP/PRMP/DME/AC/S-PRMP DU 06/09/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mardi 13 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement de l'Acquisition de 2415 Kits de branchement, objet de ce présent contrat ne sont pas mises à notre disposition.

b) État des équipements :

Les équipements objets de ce contrat concernent 2415 Kits de branchement (compteurs de marque WASION, disjoncteurs et coffrets de marque JUNWEI ELECTRIC) au profit de l'ABERME pour l'électrification des ménages.

Ils sont conformes aux devis descriptifs et aux spécifications techniques du contrat.

En lieu et place de la vérification physique nous avons procédé à la revue documentaire : les Fiche de gestion de stock, le PV de livraison, les bons d'entrée et de sorties ; qui prouvent que les kits sont fournis conformes aux quantités du devis quantitatif et aux spécifications techniques.

Donc le 11 juillet 2022 il y a eu l'écriture d'entrée de stock des 2415 kits de branchement.

L'inventaire du 09 août 2022 révèle que quarante-quatre (44) kits, totalisant un montant de 2.853.927,81 F CFA TTC ont disparu du magasin de stockage sans justificatif.

Vingt et un (21) kits sont endommagés et sont entreposés au magasin de l'ABERME.

Le reste, 2350 Kits sont sortis avec des bons de sorties mis à notre disposition.



Photo 8 : Montrant les quelques Kits endommagés mais aussi le modèle du compteur

c) Conformité des travaux par rapport aux spécifications techniques

Les Kits de branchement (compteurs de marque WASION, disjoncteurs et coffrets de marque JUNWEI ELECTRIC) au profit de l'ABERME objet de ce contrat sont conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site.

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

En se basant sur les documents disponibles et les constats faits sur l'échantillon du kit de branchement commandé par l'ABERME, nous pouvons conclure que les kits de branchement (compteurs de marque WASION, disjoncteurs et coffrets de marque JUNWEI ELECTRIC) acquis sont conformes aux normes techniques du contrat.

Cependant dans la gestion du stock il se pose un problème de disparition constatée le **09 août 2022 de quarante-quatre (44) kits, totalisant un montant de 2.853.927,81 F CFA TTC sur laquelle il est important de faire la lumière.**

5.7.3. Marché N°3 : SERVICES

Référence du marché	N°066/2021/ABERME/PRMP/AC/DERU/S-PRMP DU 24/09/2021
Intitulé du marché	Recrutement d'un consultant pour la numérisation des pièces comptables et la réorganisation de la documentation et des archives de l'ABERME
Autorité contractante	ABERME
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ABS 1000 ANS
Délai d'exécution	3 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 19 995 100 F CFA, financement autonome
Coordonnées WGS 84	Latitude: 6.35368519 Longitude: 2.35783856 Altitude: 32.86 m

Tableau 19: Fiche d'identification du marché N°066/2021/ABERME/PRMP/AC/DERU/S-PRMP DU 24/09/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mardi 13 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat ne sont pas mises à notre disposition.

b) Etat des services

La numérisation des pièces comptables et la réorganisation de la documentation et des archives de l'ABERME ont été bien exécutées et sont en bon état.



Photo 9: Montrant les rangements.

c) Conformité du service par rapport aux normes techniques

Les prestations objet de l'audit de matérialité sont conformes aux spécifications techniques définies préalablement dans les TDR du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites au siège de l'ABERME.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les prestations de numérisation des pièces comptables et la réorganisation de la documentation et des archives de l'ABERME sont bel et bien exécutées conformément aux spécifications techniques du contrat.

5.7.4. Marché N°4 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Référence du marché	N°0064/ABERME/PRMP/AC/CE/S-PRMP du 30 août 2021
Intitulé du marché	Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études d'impact environnemental et social dans 23 localités à électrifier par le FER
Autorité contractante	ABERME
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Groupement « AID SARL et GSK ESI SARL »
Délai d'exécution	3 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 11 912 000 F CFA, financement autonome
Coordonnées WGS 84	Latitude: 6.35368519 Longitude: 2.35783856 Altitude: 32.86 m

Tableau 20 : Fiche d'identification du marché N°0064/ABERME/PRMP/AC/CE/S-PRMP du 30 août 2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mardi 13 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement de la réalisation des études d'impact environnemental et social dans 23 localités à électrifier par le FER, objet de ce présent contrat ne sont pas mises à notre disposition.

b) État des livrables

Il a été mis à notre disposition par le Responsable de ce secteur au sein de l'ABERME, les livrables suivants :

Rapport de démarrage de la mission,

Rapport d'Avant-Projet Sommaire (APS),

Rapport d'Avant-Projet Détaillé (APD)

Et Rapport définitif, y compris les différents PV de validation.

c) Conformité des livrables par rapport aux normes techniques

Les livrables mis à notre disposition sont conformes aux exigences des Termes de Références.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

La réalisation des études d'impact environnemental et social dans 23 localités à électrifier par le FER a été conduite conformément aux TDR et aussi aux clauses du contrat de prestation.

En définitive, les documents de paiement des marchés de ABERME n'ont pas été mis à la disposition de l'auditeur.

5.8. Autorité contractante : Commune D'ABOMEY-CALAVI

5.8.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N°21/140/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 05/08/2021.
Intitulé du marché	Travaux de réfection et d'équipement du bureau de la Secrétaire Générale Adjointe de la Mairie.
Maître d'ouvrage	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Ste IBK SARL
Délai d'exécution	3 Mois
Montant et Source de financement	HT : 11 656 453 F CFA, Budget communal

Tableau 21 : Fiche d'identification du marché 21/140/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 05/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le vendredi 16 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Les travaux de réfection ont été constatés mais les équipements de bureau n'étaient pas dans le bureau de la secrétaire générale adjointe. Les matériels ont été déplacés ont-ils avancé pour se défendre et aucun document ni trace écrite du service du matériel ne peut l'appuyer. Ces matériels de bureau qu'ils auraient affectés à d'autres bureaux ne sont même pas estampillés donc aucun moyen de les relier directement ou indirectement à ce marché. Par ailleurs, les matériels non estampillés qu'on nous a présentés dans d'autres bureaux sont incomplets vis-à-vis du DQE et certains d'entre eux ne respectent même pas les spécifications techniques du contrat (fauteuil directeur à bras mobile au lieu de fixe, bureau directeur non retrouvé, mobilier 2 salons au lieu de 3, etc ...)



Photo 10 : Montrant les matériels de bureau déplacés du bureau de la SGA

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux de réfection du bureau de la SGA sont conformes aux spécifications techniques du contrat mais les équipements ne le sont pas.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Tous les documents mis à notre disposition sont jugés vrais et sincères au regard des constatations physiques faites dans le bureau de la SGA.

e) Synthèse des constats et conclusion

Mise à part les DQE et le PV de la réception provisoire, aucun autre document n'a été mis à notre disposition pour un contrôle plus approfondi malgré toutes les démarches effectuées pour les avoir (*confère annexe 3.3*). Malgré que les travaux de la réfection du bureau de la SGA soient réalisés, nous jugeons non conforme ce marché et demandons un autre audit plus approfondi pour trouver réponses à certaines interrogations.

5.8.2. Marché N°2 : FOURNITURES

Référence du marché	N°21/086/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/03/2021.
Intitulé du marché	Acquisition de deux (02) groupes électrogènes de marque FIRMENET 1500 SE de 15 KVA, monophasé à démarrage automatique au profit des arrondissements de CALAVI et de OUËDO, commune d'Abomey-Calavi.
Maître d'ouvrage	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante déléguée	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DST
Titulaire du marché	Ste SAINT BERNARD SARL Tél : 97 27 66 28/ 95 78 28 66
Délai d'exécution	01 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 11 440 453 F CFA, Budget communal

Tableau 22 : Fiche d'identification du marché 21/086/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/03/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le vendredi 16 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Les deux groupes électrogènes ont été acquis et installés.

D'une part, le groupe électrogène de OUÊDO est à l'arrêt depuis un très long moment (difficile d'être précis) et aucune disposition n'a été prise ou enclenchée par les autorités contractantes à la date de notre visite pour sa réparation.

D'autre part, celui de l'arrondissement de CALAVI n'a jamais été installé depuis son acquisition (2021) comme bien d'autre appareils (des photocopieuses par exemple) que nous avons constaté au niveau de cet arrondissement.



Photo 11 : Montrant les matériels de bureau déplacés du bureau de la SGA

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les deux groupes électrogènes acquis sont conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Tous les documents mis à notre disposition sont jugés vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Malgré les observations effectuées, ce marché a été bel et bien exécuté conformément aux spécifications techniques du contrat.

Nous recommandons néanmoins aux autorités compétentes de veiller à ce que ces groupes électrogènes soient remis en fonctionnement.

5.8.3. Marché N°3 : TRAVAUX

Référence du marché	N°21/086/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/03/2021.
Intitulé du marché	Travaux de construction en alu-vitre du bureau du directeur des affaires foncières et de l'aménagement urbain (DAFAU) de la Commune d'Abomey-Calavi et son secrétariat.
Maître d'ouvrage	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DST
Titulaire du marché	Ets LES ASSOCIES Tél : 95 42 13 29/ 97 95 05 05
Délai d'exécution	01 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 11 460 160 F CFA, Budget communal

Tableau 23 : Fiche d'identification du marché 21/086/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/03/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le vendredi 16 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Les travaux de construction en alu-vitre du bureau du directeur des affaires foncières et de l'aménagement urbain (DAFAU) de la Commune d'Abomey-Calavi et son secrétariat ont été bien exécutés. Ces travaux consistent essentiellement en la fourniture et pose de cloison mi panneau mi-vitre plus couvre-joint y compris les sujétions ensuite la fourniture et pose de sept (07) climatiseurs 2CV (SPLIT Mural SHARP).



Photo 12 : Montrant les constructions Alu-Vitre et les climatiseurs

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Tous les différents travaux ont été effectués conformément aux spécifications techniques préalablement définies dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Tous les documents mis à notre disposition sont jugés vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Tous les ouvrages dans le contexte de ce marché ont été bel et bien réalisés conformément aux spécifications techniques du contrat.

5.8.4. Marché N°4 : TRAVAUX

Référence du marché	N°023/C-AC/C-CAB/SG/SP-PRMP du 29/03/2021.
Intitulé du marché	Travaux de réfection du bureau de la deuxième adjointe au maire de la commune d'Abomey Calavi, son antichambre et son secrétariat.
Maître d'ouvrage	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DST
Titulaire du marché	Ets LES ASSOCIES Tél : 95 42 13 29/ 97 95 05 05
Délai d'exécution	01 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 6 823 474 F CFA, Budget communal

Tableau 24 : Fiche d'identification du marché 023/C-AC/C-CAB/SG/SP-PRMP du 29/03/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le vendredi 16 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Mise à part le PV de constat d'achèvement et de la réception provisoire, aucun autre document pouvant nous permettre d'apprécier les travaux de réfections dont il s'agit ici. Néanmoins on a pris connaissance, par la deuxième adjointe au maire elle-même des différents travaux qui ont été exécuté. Il s'agissait notamment :

- De la pose des fenêtres en baie vitrée, de portes et rideaux ;
- Le changement du plafond et des climatiseurs ;
- La fourniture de l'antichambre (lit, table de nuit, douche)
- Des tableaux et fleurs décoratifs.



Photo 13 : Montrant les composants des travaux de la réfection

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Aucun document pour l'apprécier.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Tous les documents mis à notre disposition sont jugés vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le bureau de la deuxième adjointe au maire, son antichambre et son secrétariat ont été effectivement réfectionnés, mais nous n'avons reçu aucun document pour les apprécier.

5.8.5. Marché N°5 : FOURNITURES

Référence du marché	N°21/121/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 05/07/2021.
Intitulé du marché	Acquisition d'ordinateur portable informatique au profit de la Commune d'Abomey-Calavi.
Maître d'ouvrage	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DST
Titulaire du marché	Ets PHOEBE Tél : 97 25 18 78
Délai d'exécution	01 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 5 724 501 F CFA, Budget communal

Tableau 25 : Fiche d'identification du marché 21/121/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 05/07/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le vendredi 16 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Mis à part les PV de la réception provisoire et définitive des matériels informatiques, aucun autre document pouvant nous permettre d'apprécier ce marché de fournitures (*confère annexe 3.3*), de plus on n'a pas pu vérifier les ordinateurs acquis malgré notre double descente dans la Commune et les instances. Les autorités contractantes disent que les bénéficiaires de ces ordinateurs informatiques sont très souvent mobiles donc leur bureau reste la plupart du temps fermés. Et tout comme les mobiliers du bureau de la SGA, ces ordinateurs sont tous non estampillés donc on n'aurait aucun moyen de les identifier au marché même si on les avait consultés.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Aucun document pour l'apprécier (*confère annexe 3.3 pour les initiatives entreprises*).

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Tous les documents mis à notre disposition sont jugés vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché d'acquisition d'ordinateur portable informatique au profit de la Commune d'Abomey-Calavi doit impérativement fait l'objet d'un autre audit plus approfondit. La Commune de la commune de Calavi doit revoir son système d'acquisition des matériels quoi qu'en soit leur nature en associant le service matériel aux marchés, car sur aucun des marchés de fourniture, il n'a été capable de nous apporter des explications plausible et exploitable.

5.8.6. Marché N°6 : TRAVAUX

Référence du marché	N°21/285/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 06/12/2021
Intitulé du marché	Travaux de construction d'un hangar de douze (12) places chacun de dimensions (4mx24m) dans le marché moderne d'écoulement de produit agricoles de Zinvié, Commune d'Abomey-Calavi (bloc 3)
Autorité contractante	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ETS COMPTOIR IMMOBILIER DU BENIN
Délai d'exécution	4 mois
Montant et Source de financement	TTC : 11 777 158 F CFA, FADeC NON AFFECTE-INVESTISSEMENT gestion 2022
Coordonnées WGS 84	Latitude : 6.60257242 Longitude : 2.35574986 Altitude : 73.52 m

Tableau 26: Fiche d'identification du marché N°21/285/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 06/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le jeudi 15 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

a) Etat des ouvrages

Les hangars objet du présent contrat ont été bel et bien réalisés à l'endroit indiqué. Ils n'ont été jamais mis en service et sont abandonnés dans un état peu satisfaisant.



Tableau 27: Montrant les hangars réalisés et abandonnés dans la brousse.

b) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

L'ouvrage est globalement conforme aux prescriptions techniques du contrat.

c) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

d) Synthèse des constats et conclusion

Travaux de construction d'un hangar de douze (12) places chacun de dimensions (4mx24m) dans le marché moderne d'écoulement de produit agricoles de Zinvié, Commune d'Abomey-Calavi (bloc 3) sont bel et bien exécutés conformément aux prescriptions techniques du contrat.

Seulement l'ouvrage n'est pas encore mis en service et tout le volet électricité a été vandalisé.

5.8.7. Marché N°7 : TRAVAUX

Référence du marché	N°21/119/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 05/07/2021.
Intitulé du marché	Travaux de construction de quatre (04) hangars de douze places chacun dans la marché S Benoit de Womey dans l'arrondissement d'Abomey Calavi.
Maître d'ouvrage	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DST
Titulaire du marché	Ets PHOEBE Tél : 97 25 18 78
Délai d'exécution	01 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 24 296 389 F CFA, FADeC ACCESS AFFECTE 2019

Tableau 28 : Fiche d'identification du marché 21/119/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 05/07/2021.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le vendredi 16 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Les quatre (04) hangars sont bien construits et sont exploités dans le marché de Womey à la date de notre visite. On note néanmoins des dégradations sur la terrasse des hangars.



Photo 14 : Montrant les hangars construits dans le marché de Womey

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Aucun document pour l'apprécier (*confère annexe 3.3*).

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Aucun document n'a été mis à notre disposition.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les quatre (04) hangars de douze places chacun ont été bel et bien construits dans le marché de Womey, mais on ne dispose d'aucune information technique pour porter appréciation aux ouvrages réalisés (*confère annexe 3.3*).

5.8.8. Marché N°8 : TRAVAUX

Référence du marché	N°21/209C-AC/PRMP/SP-PRMP du 11/10/2021
Intitulé du marché	Travaux de construction d'un magasin de stockage de produits agricoles dans l'arrondissement de Zinvié, Commune d'Abomey-Calavi
Autorité contractante	Commune d'Abomey-Calavi
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ETS DANIEL ET FILS
Délai d'exécution	04 mois
Montant et Source de financement	TTC : 40 464 287 F CFA, Budget communal
Coordonnées WGS 84	Latitude : 6.60248761 Longitude : 2.35554272 Altitude : 76.47 m

Tableau 29: Fiche d'identification du marché N°21/209C-AC/PRMP/SP-PRMP du 11/10/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le jeudi 15 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Il est à noter que l'ouvrage est en bon état et ne présente pas de malfaçon majeure vue de l'extérieure car nous n'avons pas pu avoir accès à l'intérieur.



Photo 15 : Montrant le magasin de stockage des produits agricole.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux de construction d'un magasin de stockage de produits agricoles dans l'arrondissement de Zinvié sont exécutés globalement conformes aux prescriptions techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Travaux de construction d'un magasin de stockage de produits agricoles dans l'arrondissement de Zinvié, Commune d'Abomey-Calavi sont bel et bien exécutés conformément aux prescriptions techniques du contrat **mais n'a jamais été mis en service. Il a fait objet d'un abandon total dans la brousse.**

5.8.9. Marché N°9 : FOURNIRURES

Référence du marché	N°21/105/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 23/06/2021.
Intitulé du marché	Fourniture de mobiliers de bureau et de climatiseurs au profit de l'arrondissement de GOLO-DJIGBE, commune d'Abomey Calavi
Maître d'ouvrage	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DST
Titulaire du marché	NABAB.COM SAS Tél : 97 17 33 30
Délai d'exécution	1 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 24 296 389 F CFA, Budget communal

Tableau 30 : Fiche d'identification du marché 21/105/C-AC/PRMP/SP-PRMP.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Lundi 26 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Les matériels de bureaux et climatiseurs acquis par l'arrondissement de GOLO-DJIGBE consistent essentiellement en la fourniture de :

- Un (01) bureau directeur avec caisson ;
- Un (01) fauteuil avec tertiaire synchro basculant décalé à, bras fixe reposant sur 5 branches ;
- Six (06) fauteuils pour visiteur ;
- Caméra de surveillance SONY plus un écran ;
- Un (01) guéridon importé ;

- Dix (10) rideaux pour les fenêtres et
- Sept (07) climatiseurs SHARP 2CV.

En effet, les climatiseurs fournis et installés sont de marque *Haier* au lieu de SHARP. Ensuite les gâches électriques, de caméra de surveillance installés sont de marque HIKVISION en lieu et place de *SONY* initialement prévu par le contrat.



Photo 16 : Montrant les matériels de bureau acquis par l'arrondissement de GOLO-DJIGBE

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré que les équipements fournis soient au nombre exigé, ils ne sont pas conformes aux spécifications techniques.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Seulement le document d'offre du marché a été mis à notre disposition et est jugé sincère et authentique aux constatations effectuées.

e) Synthèse des constats et conclusion

Bien vrai que les équipements électriques et matériels de bureau soient livrés au nombre indiqué par le marché, ils ne respectent pas les spécifications techniques. Ce marché est donc jugé non conforme.

5.8.10. Marché N°10 : TRAVAUX

Référence du marché	N°265/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 24/11/2021.
Intitulé du marché	Travaux de construction d'un bloc de toilette moderne à quatre (04), cabines de WC+ deux (02) cabines de douches dans le marché de Djadjo et d'un bloc de toilette modernes à quatre (04) cabines de WC+ quatre (04) cabines de douches à l'hôpital de zone de Calavi-Sô-Ava dans la commune d'Abomey-Calavi.
Maître d'ouvrage	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DST
Titulaire du marché	Ste IMPERIAL STEVIN COMPANY Tel: 61 91 54 60
Délai d'exécution	03 Mois
Montant et Source de financement	19 944 426 F CFA : TTC ; FADeC SANTE PROJET.

Tableau 31 : Fiche d'identification du marché 265/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 24/11/2021.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 27 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Les toilettes ont été construites dans le marché de Djadjo et à l'hôpital de zone comme le mentionne le marché.

Au niveau du bloc de toilette modernes à quatre (04) cabines de WC + quatre (04) cabines de douches à l'hôpital de zone de Calavi-Sô-Ava dans la commune d'Abomey-Calavi, force est de constater qu'il n'y a aucun revêtement en faïence blanche (30x15) sur mur, aucune activité d'étanchéité de la dalle n'a été réalisée sans oublier les travaux de la mise à la terre électrique du bloc tandis que toutes ces spécificités ont été clairement mentionnées dans le DQE.

Le bloc de toilette moderne à quatre (04) cabines de WC+ deux (02) cabines de douches construit dans le marché de Djadjo présente les mêmes défauts que celui de l'hôpital de zone de Calavi-Sô-Ava en plus de l'absence des costrats qui ont été remplacés par des fenêtres métalliques. Il est très important de noter également que cet ouvrage n'a jamais été mis en service depuis sa construction alors qu'il est censé satisfaire le besoin qui se faisait sentir. Le besoin a-t-il disparu après sa construction ? c'est une interrogation à laquelle il est impératif de donner une réponse.



Bloc de l'hôpital de zone de Calavi-Sô-Ava



Bloc du marché de DJADJO

Photo 17 : Montrant les blocs de toilettes et de douches construits.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Toutes les spécifications techniques n'ont pas été respectées.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Seul le contrat du marché a été mis à notre disposition et est jugé sincère et authentique aux constatations effectuées.

e) Synthèse des constats et conclusion

Malgré les constats effectués, les ouvrages sont globalement conformes aux spécifications techniques. Cependant, il urge de corriger les défauts soulignés notamment les travaux d'étanchéité afin de garantir la durabilité de ces ouvrages sans oublier de contraindre les autorités contractantes afin que les toilettes du marché de DJADJO soit mises en service pour le bonheur de la population.

5.8.11. Marché N°11 : TRAVAUX

Référence du marché	N°21/316/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/12/2021.
Intitulé du marché	Travaux de réfection du bloc administratif de l'arrondissement de Calavi ; commune d'Abomey-Calavi sur financement du budget communal, gestion 2021.
Maître d'ouvrage	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DST
Titulaire du marché	Ets HELIOS-GROUP Tél : 97 98 98 24
Délai d'exécution	03 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 21 243 540 F CFA, Budget communal

Tableau 32 : Fiche d'identification du marché 21/316/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/12/2021.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 28 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Les travaux de réfection du bloc administratif de l'arrondissement de Calavi ont été bien exécutés ; les ouvrages sont encore en bon état. Le seul défaut vis-à-vis du DQE ayant attiré notre attention est l'utilisation des carreaux de (60x60) en lieu et place des carreaux de (45x45) dans le bureau du Secrétaire Particulier et dans la salle de repos du CA.



Photo 18: Montrant les ouvrages de la réfection de l'arrondissement de Calavi.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré le constat fait, les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'ouvrage réalisé est globalement conforme aux spécifications techniques du contrat.

5.8.12. Marché N°12 : TRAVAUX

Référence du marché	N°21/164/C-AC/PRMP/SP-PRMP
Intitulé du marché	Travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classe avec bureau et magasin plus équipement à l'école maternelle de Kpanroun, arrondissement de Kpanroun, commune d'Abomey-Calavi
Autorité contractante	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	ETS IRIS PALACE
Délai d'exécution	04 mois
Montant et Source de financement	TTC : 22 342 702 F CFA, Budget communal
Coordonnées WGS 84	Latitude : 6.68226183 Longitude : 2.36912405 Altitude : 39.56 m

Tableau 33 : Fiche d'identification du marché N°21/164/C-AC/PRMP/SP-PRMP

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le jeudi 15 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux de construction objet de ce présent contrat ne sont pas mises à notre disposition.

b) Etat de l'ouvrage :

L'ouvrage a été réalisé au lieu indiqué par le contrat. Seulement nous avons constatés beaucoup d'imperfection et aussi de dégradation notamment :

- 1- La charpente couverture
- 2- L'électricité
- 3- La maçonnerie
- 4- Et ouvrage métallique



Photo 19 : Montrant la réalisation d'un module de deux (02) salles de classe avec bureau et magasin plus équipement à l'école maternelle de Kpanroun

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux de réfection exécutés sont globalement conformes aux prescriptions techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classe avec bureau et magasin plus équipement à l'école maternelle de Kpanroun, arrondissement de Kpanroun, commune d'Abomey-Calavi ont été exécutés globalement conformément aux prescriptions techniques du contrat.

Toutefois l'ouvrage présente plusieurs imperfections et malfaçons qu'il faudra absolument corriger pour garantir sa stabilité, sa durabilité et son bon fonctionnement.

5.8.13. Marché N°13 : FOURNITURES

Référence du marché	N°21/599/C-AC/C-CAB/PRMP/SP-PRMP du 29/06/2021.
Intitulé du marché	Acquisition et installation d'un groupe électrogène de 350KVA au profit de la Commune d'Abomey-Calavi.
Maître d'ouvrage	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DST
Titulaire du marché	Ets ALEPH-INFO Tél : 97 82 18 84/ 94 99 99 98
Délai d'exécution	02 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 58 997 404 F CFA, Budget communal

Tableau 34 : Fiche d'identification du marché 21/599/C-AC/C-CAB/PRMP/SP-PRMP du 29/06/2021.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 28 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Le groupe électrogène a été bien fourni et installé. Cependant, à la date de notre visite, il est non fonctionnel depuis Août 2023 principalement pour raison de maintenance, et selon les autorités aucun processus n'a encore été engagé pour qu'on puisse espérer sa mise en service un jour.



Photo 20 : Montrant le groupe électrogène installé à la Commune de Calavi.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré le constat fait, la fourniture et l'installation sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'équipement installé est globalement conforme aux spécifications techniques du contrat mais la politique de la maintenance d'un tel produit de plus de 58 millions de nos francs réalisés avec les moyens publics doit être impérativement mise en place pour la durabilité du produit.

5.8.14. Marché N°14 : TRAVAUX

Référence du marché	N°21/599/C-AC/C-CAB/PRMP/SP-PRMP
Intitulé du marché	Travaux de Réhabilitation de la maison des jeunes de l'arrondissement de Zinvié, commune d'Abomey-Calavi
Autorité contractante	Commune d'ABOMEY-CALAVI
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Sté ACT-BENIN Sarl
Délai d'exécution	60 Jours
Montant et Source de financement	TTC : 24 860 200 F CFA, Budget communal
Coordonnées WGS 84	Latitude: 6.60990395 Longitude: 2.35780373 Altitude: 77.90 m

Tableau 35: Fiche d'identification du marché N° 21/599/C-AC/C-CAB/PRMP/SP-PRMP

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le jeudi 15 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux de réhabilitation objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des équipements

On note des fissures mineures verticales au niveau des murs en élévation. La dégradation du plafond de la terrasse de la façade principale et l'absence totale de l'enseigne lumineuse prévue à l'entrée de la maison.



Photo 15 : Montrant de Réhabilitation de la maison des jeunes de l'arrondissement de Zinvié, commune d'Abomey-Calavi.

c) Conformité des équipements par rapport aux normes techniques

Malgré les constats faits, les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat sauf l'enseigne lumineuse que nous n'avons pas du tout vue.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Travaux de Réhabilitation de la maison des jeunes de l'arrondissement de Zinvié, commune d'Abomey-Calavi ont été exécutés globalement conformément aux prescriptions techniques du contrat.

Cependant deux rubriques n'ont pas été exécutées. Il s'agit de :

Poste 203 : Fourniture et application du vernis au plafond 312,93 m² X 2500 F = 782.325 F CFA et le poste 601 : fourniture et pose d'enseigne lumineuse à l'entrée principale FF ens 400.000 F CFA.

Les documents de comptabilité n'étant pas mis à notre disposition malgré notre insistance nous n'avons pas pu vérifier si les décomptes payés ont pris ces lignes en compte.

Il s'avère nécessaire de faire la lumière sur cette gestion.

5.9. Autorité contractante : COMMUNE DE TCHAOUROU

5.9.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N°51/023-2021/MC-TCH/PRMP/SP-PRMP/FADNAF DU 25/10/2021
Intitulé du marché	Construction d'une (01) maternité isolée plus un bloc de deux (02) latrines et deux (02) douches à Kpassa (Lot 1)
Autorité contractante	COMMUNE DE TCHAOUROU
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Didier I. CATCHON Tél : 96 79 15 74
Titulaire du marché	ENTREPRISE PRIDE BENIN
Délai d'exécution	04 mois
Montant et Source de financement	HT : 26.516.188 FCFA ; TTC : 31.289.102 F CFA, FADeC NON AFFECTE
Coordonnées WGS 84	Latitude: 9.28347607 Longitude: 2.72598702 Altitude: 352.34 m

Tableau 36: Fiche d'identification du marché N°51/023-2021/MC-TCH/PRMP/SP-PRMP/FADNAF DU 25/10/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le vendredi 02 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La réception définitive qui devrait avoir lieu en juin ou juillet 2023 n'a pas encore eu lieu jusqu'à ce jour

b) Etat de l'ouvrage

Les travaux objet du présent contrat concernent : la construction d'une maternité isolée plus un bloc de deux latrines et deux douches.

On note à la date de notre visite que les ouvrages existent et sont utilisées par les bénéficiaires.

De plus en ce qui concerne le volet électricité notamment solaire, les équipements trouvés sur place (12 panneaux de 250 W, 6 batteries de 200 Ah et un convertisseur de 24V/3000W pour ne citer que ceux-là) ne sont pas conformes aux spécifications techniques et aucun document ne justifie ce changement d'équipement et de système d'installation.



Photo 21 : Montrant la Construction d'une (01) maternité isolée plus un bloc de deux (02) latrines et deux (02) douches à Kpassa (Lot 1)

c) Conformité des équipements par rapport aux spécifications techniques

Malgré le constat fait, les travaux exécutés sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites dans les écoles bénéficiaires.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les ouvrages réalisés sont globalement conformes aux prescriptions techniques du contrat. Cependant le volet énergie solaire n'est pas conforme aux spécifications techniques et n'arrive plus à garantir la disponibilité de l'énergie les nuits.

5.9.2. Marché N°2 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Référence du marché	N° 51/010-2021/ MC-TCH/PRMP/S-PRMP/ST/FADNAF
---------------------	--

Intitulé du marché	Réalisation des études architecturales et techniques de la construction d'une (01) salle de documentation et d'archives à la Commune de Tchaourou et de la réhabilitation / extension du bâtiment principal de la Commune de Tchaourou.
Autorité contractante	COMMUNE DE TCHAOUROU
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ESPACE - PLANS
Délai d'exécution	02 mois
Montant et Source de financement	TTC : 11.328.000 FCFA ; HT : 9.600.000 FCFA, FADeC NON AFFECTE 2020
Coordonnées WGS 84	Latitude: 8.531136 Longitude: 2.355111 Altitude: 332.34 m

Tableau 37 : Fiche d'identification du marché 51/041-2020/ MC-TCH/PRMP/SAG/SPRMP-SAF/FADAF

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le vendredi 02 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves réunies et relatives à la matérialité des dépenses se résument en une facture.

La documentation disponible nous a permis de confirmer que la facture du prestataire a été entièrement payée selon les clauses contractuelles relatives au paiement le 19/07/2021.

b) Etat des livrables

RAS

c) Conformité des livrables par rapport aux normes techniques

Les travaux exécutés sont globalement conformes aux Termes de références et exigences du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Réalisation des études architecturales et techniques de la construction d'une (01) salle de documentation et d'archives à la Commune de Tchaourou et de la réhabilitation / extension du bâtiment principal de la Commune de Tchaourou a eu lieu conformément aux TDR.

5.10. Autorité contractante : COMMUNE DE TOVIKLIN

5.10.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N° 66/05/CT/PRMP/SAEF/ ST/SP-PRMP du 13/09/2021
Intitulé du marché	Travaux de construction d'un module de trois salles de classes simple à l'école primaire publique de METOHOUE, commune de TOVIKLIN
Maître d'ouvrage	Commune de TOVIKLIN
Autorité contractante délégué	Service technique
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Service technique
Titulaire du marché	Société GENIE EN ELECTRO-THEMIQUE (GET) Tél : 229 91 77 63 69
Délai d'exécution	4 mois
Montant et Source de financement	19 387 770 F CFA HT / 22 877 569 F CFA TTC ; FADeC NON AFFECTE 2020

Tableau 38 : Fiche d'identification du marché 66/05/CT/PRMP/SAEF/ ST/SP-PRMP du 13/09/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mardi 06 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

On note que les travaux de construction d'un (01) module de trois (03) salles de classes ont été exécutés. A la date de la visite physique de l'ouvrage, nous avons essentiellement remarqué de faible taux de fissures superficielles horizontales et verticales sur les murs et très prononcées au niveau des costrats, des charpentes fatiguées et cassées par endroit, la non réalisation d'une des deux rampes initialement prévues dans le contrat. Il est également à souligner que l'étude géotechnique réalisée par le laboratoire LABOGEM n'a pas été confirmée par la CNERTP ou LEGC comme l'exige le contrat.



Photo 22 : Montrant des travaux et ouvrages concernés par le contrat de construction d'un module de trois classes simples.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré les constats faits, les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'ouvrage bien que réalisé conformément aux spécifications techniques du contrat, présente à la date de notre visite des fissures sur les murs et costrats, des dégradations au niveau des charpentes qu'il faudra corriger pour le maintenir dans un bon état.

5.11. Autorité contractante : COMMUNE DE LALO

5.11.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N° 65/001/2021/CL/PRMP/SPPRMP/CCMP du 10/02/2021
Intitulé du marché	Travaux de reconstruction des bureaux de l'arrondissement de TOHOU, plus un module de latrine à quatre cabines dans la commune de LALO
Maître d'ouvrage	Commune de LALO
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Abel METCHIHOUNGBE
Titulaire du marché	Ets VIRAM YESULEME/ 96 49 99 93
Délai d'exécution	05 mois

Montant et Source de financement	33 200 098 FCFA TTC/ FADeC-NAI 2020
----------------------------------	-------------------------------------

Tableau 39 : Fiche d'identification du marché 65/001/2021/CL/PRMP/SPPRMP/CCMP du 10/02/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mardi 06 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conforme. Il faut néanmoins souligner qu'un retard de deux (02) mois et deux (02) jours a été observé sur la date de fin d'exécution des travaux malgré l'avenant qui est intervenu en cours d'exécution. Aucune preuve d'application de pénalité sur le montant du marché conformément aux articles du contrat n'a été mise à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Nos principales remarques sur la réalisation de cet ouvrage à la date de notre visite se présentent comme suit :

- ✓ Une fenêtre en baie vitrée entièrement cassée (par des enfants de la localité selon les explications),
- ✓ Des fentes prononcées sur les portes en bois et d'autres qui s'effritent déjà ;
- ✓ Beaucoup de fissures horizontales et verticales sur les murs, élévation qui ont été corrigées avant la réception définitive ;

Avec le taux élevé de fissure corrigées et l'aspect que présente les portes en bois, nous nous questionnons non seulement sur la qualité des matériaux utilisés pour la construction mais également sur celle du bois qui devrait être d'acajou selon le DQE.



Photo 23 : Montrant des travaux et ouvrages concernés par le contrat de reconstruction de des bureaux de l'arrondissement de TOHOU

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré les constats faits, les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site sauf les résultats de l'étude géotechnique spécifiés dans le DQE qui n'ont pas été mis à notre disposition malgré nos multiples relances du représentant de l'autorité contractante.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'ouvrage bien que réalisé conformément aux spécifications techniques du contrat, présente un nombre relativement mineur de défauts dans son fonctionnement qu'il faut absolument corriger pour le maintenir dans un bon état.

5.12. Autorité contractante : COMMUNE DE BOHICON

5.12.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N° 12C/013/MCB/PRMP/CCMP/ ST du 10/05/2021
Intitulé du marché	Travaux de construction de trois (03) modules de trois (03) classes plus bureau-magasin plus bloc de latrine à quatre (04) cabines dans les écoles primaires publiques de KOKLOFINTA (SODOHOME), ALIKPA (SODOHOME) ; DAKPA LISSEZOUN, dans la commune de Bohicon.
Maître d'ouvrage	Commune de BOHICON
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Philéas AZO N
Titulaire du marché	ETS CDS NEGOCE
Délai d'exécution	3 mois
Montant et Source de financement	55 859 420 F CFA HT / 67 094 116 F CFA TTC ; FADeC MEMP 2019 + FADeC NAI 2020

Tableau 40 : Fiche d'identification du marché 12C/013/MCB/PRMP/CCMP/ ST du 10/05/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 07 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Pour les trois ouvrages, on note des fissures mineures horizontales et verticales au niveau des murs en élévation des modules de classe et corrigées par endroit. On note également l'acte de vandalisme des serrures de la majorité des portes et des éléments éclectiques. Tous les modules

de classes depuis leur construction n'ont jamais été alimentés en électricité alors que toutes les installations électriques ont été réalisées, il se pose alors la question de l'opportunité du besoin exprimé par les autorités contractantes.



Photo 24 : Montrant des travaux et ouvrages concernés par le contrat de construction de trois modules de trois classes dans trois écoles.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré les constats faits, les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les trois (03) modules de trois (03) classes plus magasin-bureau plus bloc latrines à quatre (04) cabines dans les trois (03) différentes écoles sont bel et bien réalisées conformément aux quantités prévues et spécifications techniques du contrat.

5.12.2. Marché N°2 : TRAVAUX

Référence du marché	N° 12C/014/MCB/PRMP/SAF/ SP du 17/05/2021
Intitulé du marché	Travaux de construction de cinq (05) modules de trois (03) classes plus bureau-magasin dans les écoles primaires publiques de TODO (SODOHOME), FENANGNONNOUN (SACLO), MANABOE/B (AGOINGOINTO), ADAME AVOGBANNA puis ZAZIN (PASSAGON) dans la commune de Bohicon.

Maître d'ouvrage	Commune de BOHICON
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Marcaire A. KOUTINHOIN
Titulaire du marché	Entreprise GTB
Délai d'exécution	3 mois
Montant et Source de financement	HT : 100 129 503 F CFA ; TTC : 118 152 814 F CFA ; FADeC NAI 2020

Tableau 41 : Fiche d'identification du marché 12C/014/MCB/PRMP/SAF/ SP du 17/05/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 07 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Pour les cinq (05) ouvrages, on note des fissures mineures horizontales et verticales au niveau des murs en élévation des modules de classe et corrigées par endroit. On note également l'acte de vandalisme des serrures de la majorité des portes et des éléments éclectiques. Tous les modules de classes depuis leur construction n'ont jamais été alimentés en électricité alors que toutes les installations électriques ont été réalisées, il se pose alors la question de l'opportunité du besoin exprimé par les autorités contractantes



Photo 25 : Montrant des travaux et ouvrages concernés par le contrat de construction de cinq modules de trois classes dans trois écoles.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré les constats faits, les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les cinq (05) modules de trois (03) classes plus magasin-bureau dans les cinq (05) différentes écoles sont bel et bien réalisés conformément aux quantités prévues et spécifications techniques du contrat.

5.12.3. Marché N°3 : FOURNITURES

Référence du marché	N° 12C/010/MCB/PRMP/ SP du 28/04/2021
Intitulé du marché	Acquisition et installation des équipements et matériels, accessoires et mobiles de bureau au profit du guichet Annexe (Commune de Bohicon).
Maître d'ouvrage	Commune de BOHICON
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ETS EWAN CHRIST / +229 97 27 28 98
Délai d'exécution	15 Jours
Montant et Source de financement	9 995 000 F CFA HT / 11 794 100 F CFA TTC ; ZOERSEL

Tableau 42 : Fiche d'identification du marché 12C/010/MCB/PRMP/ SP du 28/04/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 07 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ne sont pas rendues disponibles.

b) Etat des ouvrages

Les matériels objets de ce contrat selon le contrat concernent :

- 1- Fauteuil Directeur (2 unités)
- 2- Fauteuil visiteur (20 unités)
- 3- Table Directeur (02 unités)
- 4- Ordinateur de bureau (05 unités)

- 5- Imprimante reçue (03 unités)
- 6- Imprimante blanc noir (02 unités)
- 7- Imprimante quittance (03 unités)
- 8- Armoire informatique (01 unité)
- 9- Ecran téléviseur (02 unités)
- 10- Radio (Power Beam) (02 unités)
- 11- Switch de Cisco 24 ports (01 unité)
- 12- Routeur pour connexion wifi (02 unités)
- 13- Armoire de rangement (02 unités)
- 14- Coffre-fort (03 unités)
- 15- Logiciel d'exploitation (01 unité)
- 16- Onduleur (02 unités)
- 17- Compteur SBEE (01 unité)
- 18- Pylône de 25m (01 unité)
- 19- Régulateur de tension (02 unités)
- 20- Caméra (03 unités)

Ces équipements ont été affectés au guichet annexe se trouvant dans le marché central de BOHICON. On note la présence effective des différents accessoires et mobiliers de bureau conformément aux devis descriptifs et aux spécifications techniques du contrat à l'exception de la *radio (Power Beam)* et le *pylône de 25m* que nous n'avons pas constaté. Certains de ces équipements notamment les fauteuils visiteurs présentent déjà un état de défectuosité.

Cependant force est de constater que la totalité des articles n'est pas utilisé (14 sur 52 articles soit près de 27 % des équipements reste encore non déballés ou non installés). A cela s'ajoute le guichet lui-même qui reste jusqu'au jour de notre visite encore non fonctionnel par défaut du personnel. On se demande à cet effet si ce besoin affiché par l'autorité contractantes était fondé.



Photo 26 : Montrant les équipements et accessoires informatiques et bureautiques.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les équipements objets du présent contrat sont conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Seul le contrat a été mis à notre disposition malgré notre insistance.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les équipements acquis sont conformes aux spécifications techniques contractuelles.

5.13. Autorité contractante : COMMUNE DE DJIDJA

5.13.1. Marché N°1 : TRAVAUX

Référence du marché	N° 12E/4/SG/C-DJ/PRMP/ ST/SAF du 11/01/2021
Intitulé du marché	Travaux de construction des clôtures dans les écoles primaires publique de DAN-centre, de SETTO-centre et de AGOUNA-CENTRE dans la commune de DJIDJA
Maître d'ouvrage	Commune de DJIDJA
Autorité contractante délégué	Néant

Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Direction du Service Technique
Titulaire du marché	ETS CETES
Délai d'exécution	3 mois
Montant et Source de financement	62 999 185 F CFA TTC ; FADeC NAI 2021

Tableau 43 : Fiche d'identification du marché 12E/4/SG/C-DJ/PRMP/ ST/SAF du 11/01/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Jeudi 08 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

On note un taux relativement élevé de fissures superficielles et prononcées corrigées sur les trois clôtures construites dans les trois (03) différentes écoles (02 fissures corrigées par panneau en moyenne). Force est de constater également que les trois (03) clôtures n'ont reçu qu'une seule couche de peinture au lieu de trois (03) prévues par les contrats.



Photo 27 : Montrant les ouvrages et travaux de construction des clôtures.

c) Le Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré les constats faits, les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'ouvrage bien que réalisé conformément aux spécifications techniques du contrat, présente quelques défauts dans son fonctionnement qu'il faut corriger pour le maintenir dans un bon état. De plus, puisque la commune de DJIDJA est une zone à activité sismique à cause des bombardements de carrière répétitif, nous suggérons que toute ouvrage de construction dans ces périmètres soit précédée par une étude sérieuse géotechnique afin de limiter dans une proportion donnée les fissures anarchiques dans les murs.

5.13.2. Marché N°2 : FOURNITURES

Référence du marché	N° 12E/81/C-DJ/SPPRMP/ ST/SAF du 11/11/2021
Intitulé du marché	L'acquisition de cinquante (50) lampadaires solaires ordinaires à une lampe au profit de la commune de DJIDJA
Maître d'ouvrage	Commune de DJIDJA
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Direction du Service Technique
Titulaire du marché	ETS CETES
Délai d'exécution	1 mois
Montant et Source de financement	9 998 140 F CFA TTC ; Fond propre 2021

Tableau 44 : Fiche d'identification du marché 12E/4/SG/C-DJ/PRMP/ ST/SAF du 11/01/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Jeudi 08 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Aucune spécification dans l'estampillage de ces cinquante (50) lampadaires ne nous a permis de relier directement les équipements installés au présent marché, ce qui sème de doute sur l'appartenance de ces lampadaires au marché faisant objet de l'audit (celui des 50 lampadaires solaire). On a reçu cependant des documents des représentants de l'autorité contractante attestant l'authenticité et l'appartenance de ces produits d'éclairage à ce marché. Vu que les lampadaires sont distribués un peu, partout dans la commune, nous avons étudié tous les bons d'entrées et de sorties puis vérifié quelques-uns d'entre eux.



Photo 28 : Montrant l'état des lampadaires solaires acquis et installés.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Malgré les constats faits, les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les équipements acquis et installés sont conformes aux spécifications techniques contractuelles. Pour les prochains marchés de fournitures, nous recommandons un estampillage de tous les matériels prenant en compte au moins le numéro du marché auxquels ils appartiennent.

5.14. Autorité contractante : Université Nationale d'Agriculture (UNA)

5.14.1. Marché N°1 : SERVICES

Référence du marché	N° 21/UNA/PRMP/ SP-PRMP du 28/05/2021
Intitulé du marché	Recrutement de prestataires de services de gardiennage et de sécurité sur les sites de Sakété et d'Adjohoun.
Maître d'ouvrage	Université Nationale d'Agriculture
Autorité contractante délégué	Néant

Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	BENIN TRACKING SECURITY
Délai d'exécution	7 mois
Montant et Source de financement	4 956 000 F CFA TTC ; Budget National, gestion 2021

Tableau 45 : Fiche d'identification du marché 21/UNA/PRMP/ SP-PRMP du 28/05/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Vendredi 09 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des prestations

À la date de notre visite, nous avons constaté des agents de gardiennage et de sécurité à l'interne comme à l'externe sur les sites de Sakété et d'Adjohoun de l'UNA



Photo 29 : Montrant les agents de sécurité recrutés

c) Conformité des prestations par rapport aux normes techniques

Le service a été exécuté conformément aux prescriptions techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les agents de gardiennage et de sécurité ont été bel et bien recrutés sur les sites de Sakété et d'Adjohoun.

5.15. Autorité contractante : Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)

5.15.1. Marché N°1 : FOURNITURES

Référence du marché	N°2594/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 08/03/2021
Intitulé du marché	Acquisition de logiciel DAP disposant du serveur, l'actualisation de la licence des logiciels et le renforcement de la capacité des utilisateurs au profit de la SBEE.
Maître d'ouvrage	SBEE
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Direction des systèmes informatiques (DSI)
Titulaire du marché	INNOVATION ENERGIE DEVELOPPEMENT (IED)
Délai d'exécution	70 Jours
Montant et Source de financement	TTC : 75 037 217 F CFA ; financement autonome

Tableau 46 : Fiche d'identification du marché 2594/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 08/03/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été mises à notre disposition mais on note l'absence des preuves d'application des pénalités de deux (02) mois et dix (10) jours de retard de fin d'exécution des prestations. Selon l'ordre de service de démarrer, on a :

- Date du début d'exécution du marché : Lundi 20 Septembre 2021
- Date limite d'exécution du marché : Vendredi 26 Novembre 2021
- Date du début du calcul des pénalités : Lundi 29 Novembre 2021

La note de réception des ouvrages a été introduite le 07 Février 2022 et la réception provisoire a eu lieu le 18 Mars 2022. Malgré le retard observé, on note le virement de la totalité du montant du marché soit 125 028 419 F CFA TTC d'après la facture de paiement.

b) Etat des fournitures et prestations

Le logiciel DAP a été effectivement acquis et est fonctionnel dans le Département d'Etude de Projet et de Planification (DEPP) de la SBEE. Les agents de la SBEE concernés ont été formés dans ce contexte et ont pris la main de l'utilisation dudit logiciel.

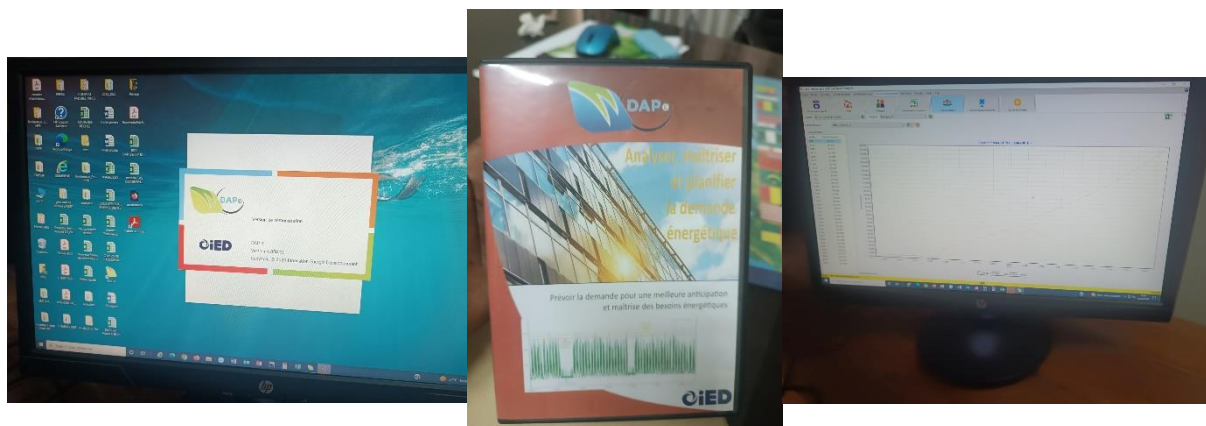


Photo 30 : Montrant l'interface du logiciel DAP acquis par la SBEE

c) Conformité des biens et prestations par rapport aux normes techniques

Les livrables, le nombre de licence et la formation des utilisateurs de la DEPP sont tous conformes aux spécifications techniques du marché.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site. On note cependant l'absence de certains documents comme le /les avenant(s) ou la lettre de mise en demeure en raison du retard observé sur l'exécution du marché.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché d'acquisition de logiciel DAP disposant du serveur, l'actualisation de la licence des logiciels et le renforcement de la capacité des utilisateurs au profit de la SBEE a été bien exécuté. Mais pour la prise en main totale de ce logiciel par les utilisateurs de la DEPP, une autre vague de formation de ces derniers serait une bonne solution car le logiciel DAP à la date de notre visite n'est utilisé que partiellement, ce qui correspond à l'étude souvent réalisée par la DEPP sur le logiciel et plein d'autres fonctionnalités restent par conséquent non exploitées.

5.15.2. Marché N°2 : TRAVAUX

Référence du marché	N°3024/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/08/2021
Intitulé du marché	La construction d'une ligne HTA 33KV AERO SOUTERRAINE, équipement des postes de livraison et transformation HTA/BT de puissance 2000 KVA à KEROU.

Maître d'ouvrage	SBEE
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Direction Technique (DT)
Titulaire du marché	Ets LE REVEIL TOSSOU & FILS Tel : 95 45 82 78 / 97 62 74 50
Délai d'exécution	03 Mois
Montant et Source de financement	HT : 105 956 287 F CFA : HT, TTC : 125 028 419 F CFA ; financement autonome

Tableau 47 : Fiche d'identification du marché

N°96/011/3024/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été mises à notre disposition mais on note l'absence des preuves d'application de pénalité sur le retard observé sur la fin d'exécution des travaux sans preuve d'explication. Selon l'ordre de service de démarrer, on a :

- Date du début d'exécution du marché : Lundi 16 Novembre 2020
- Date limite d'exécution du marché : Lundi 15 Février 2021
- Date du début du calcul des pénalités : Mardi 16 Février 2021

La lettre de demande de réception des ouvrages a été introduite par le titulaire du marché le 22 Avril 2022 et la réception provisoire a eu lieu le 19 Mai 2022. Malgré le retard observé, on note le virement de la totalité du montant du marché soit 125 028 419 F CFA TTC d'après la facture de paiement.

b) Etat des ouvrages

La ligne aéro souterraine a été bien construite et est en service depuis 2022 ainsi que les postes de transformation équipés.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

La ligne aéro souterraine et les postes de transformation équipés sont tous réalisés conformément aux prescriptions techniques.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site. On note cependant l'absence de

certain documents comme le /les avenant(s) ou la lettre de mise en demeure en raison du retard observé dans l'exécution du marché.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché relatif à la construction d'une ligne HTA 33KV AERO SOUTERRAINE, équipement des postes de livraison et transformation HTA/BT de puissance 2000 KVA à KEROU a été bel et bien exécuté conformément aux spécifications techniques du contrat. Cependant nous recommandons que la lumière soit faite sur les pénalités non défalquées.

5.15.3. Marché N°3 : SERVICES

Référence du marché	N°2641/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/08/2021
Intitulé du marché	Travaux de remise en état et de renforcement de sécurité du serveur de production IBMi du système informatique Gd'or de la SBEE.
Maître d'ouvrage	SBEE
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Direction des systèmes informatiques (DSI)
Titulaire du marché	GROUPE CAURIS INFORMATIQUE SARL Tel : 97 29 55 42 / 95 86 38 61
Délai d'exécution	60 Jours
Montant et Source de financement	HT : 47 302 552 F CFA ; TTC : 55 817 011 F CFA ; financement autonome

Tableau 48 : Fiche d'identification du marché 2641/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugés conformes.

b) Etat des ouvrages

En se rendant dans la salle des serveurs de la SBEE, on note que les travaux relatifs à la remise en état et de renforcement de sécurité du serveur de production IBMi du système informatique Gd'or de la SBEE ont été bel et bien réalisés. Pour des raisons de sécurité informatique, on n'a pas pu prendre en images les ouvrages réalisés.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les ouvrages réalisés sont conformes aux spécifications techniques préalablement définies dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux de remise en état et de renforcement de sécurité du serveur de production IBMi du système informatique Gd'or de la SBEE sont bien exécutés conformément aux prescriptions techniques du contrat.

5.15.4. Marché N°4 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Référence du marché	N°0873/MEF/ME/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/DRH/ SP du 15/04/2021
Intitulé du marché	Sélection d'un consultant pour accompagner et piloter le personnel de la SBEE.
Maître d'ouvrage	SBEE
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DRH
Titulaire du marché	Cabinet NEMANY TALENTS, Tel : +229 67 61 75 75 / +225 07 07 890 147
Délai d'exécution	06 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 70 373 600 F CFA ; financement autonome

Tableau 49: Fiche d'identification du marché 0873/MEF/ME/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/DRH/ SP du 15/04/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugés conformes.

b) Etat des ouvrages

Le consultant a été bien recruté. Le rapport de la mission de prestation a été mis à notre disposition.

c) Conformité des livrables par rapport aux normes techniques

Les livrables sont conformement aux normes techniques.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations.

e) Synthèse des constats et conclusion

La prestation intellectuelle relative à la sélection d'un consultant pour accompagner et piloter le personnel de la SBEE est bel et bien exécutée et est conforme aux prescriptions du contrat.

5.15.5. Marché N°5 : SERVICES

Référence du marché	N°2593/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/08/2021
Intitulé du marché	Réalisation des travaux d'implémentation sur le progiciel SMARTVEND de la SBEE.
Maître d'ouvrage	SBEE
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Direction des systèmes informatique (DSI)
Titulaire du marché	TOGO ASSISTANCE-SERVICES (TAS) Tel : +228 22 61 57 20
Délai d'exécution	08 Jours
Montant et Source de financement	HT : 11 119 538 F CFA ; TTC : 13 215 275 F CFA ; financement autonome

Tableau 50: Fiche d'identification du marché 2593/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugés conformes.

b) Etat des prestations

L'implémentation consiste à revoir l'algorithme de calcul des montants des factures de la SBEE au cours de la période post COVID19 dans laquelle le gouvernement Béninois a subventionné l'électricité pour tous les Béninois. L'algorithme étant des lignes de code, on a constaté l'effectivité de ce travail à travers les résultats visibles sur toutes les factures de la SBEE de tous les abonnés mais également sur l'interface de progiciel SMARTVEND de la SBEE.

c) Conformité des prestations par rapport aux normes techniques

Les livrables de l'implémentation sont conformes aux prescriptions techniques préalablement établies par le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'implémentation a été belle et bien faite et est conforme aux spécifications techniques.

5.15.6. Marché N°6 : FOURNITURES

Référence du marché	N°3015/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/09/2021
Intitulé du marché	Acquisition de matériels électriques pour la période pluvieuse au profit de la SBEE.
Maître d'ouvrage	SBEE
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Ets LE REVEIL TOSSOU & FILS Tel : 95 45 82 78 / 97 62 74 50
Délai d'exécution	60 Jours
Montant et Source de financement	HT : 248 098 161 F CFA ; TTC : 292 755 830 F CFA ; financement autonome

Tableau 51 : Fiche d'identification du marché 3015/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/09/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugés conformes.

b) Etat des biens

Les matériels faisant objet de cette fourniture étant des consommables, la plupart sont déjà utilisées. On a néanmoins les preuves d'acquisition de ces matériels.

c) Conformité des biens par rapport aux normes techniques

Selon les documents d'acquisition, les matériels acquis sont conformes aux spécifications techniques préalablement définies dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les matériels électriques pour la période pluvieuse ont été bel et bien acquis conformément aux spécifications techniques.

5.16. Autorité contractante : Ministère de l'Economie et des finances (MEF)

5.16.1. Marché N°1 : FOURNITURE

Référence du marché	N°2167/MEF/MEF/DNCMP/SP du 09/07/2021
Intitulé du marché	Fourniture au profit de l'administration Béninoise d'une plateforme de suivi des obligations des véhicules roulants.
Maître d'ouvrage	MEF
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	SWISS AUTHENTIS S. A
Délai d'exécution	12 Mois
Montant et Source de financement	HT : 275 502 000 F CFA, TTC : 325 092 360 F CFA, financement intérieur

Tableau 52: Fiche d'identification du marché 2167/MEF/MEF/DNCMP/SP du 09/07/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugés conforme.

b) Etat des ouvrages

La prestation de service pour le développement de la solution « *sécuroute Bénin* » (digitalisation du dispositif d'identification des véhicules contrevenants et de suivi du parc automobile sur le territoire national) a été constatée.

Cette prestation comprend :

- La fourniture d'une plateforme informatique d'identification des véhicules contrevenant, dénommée « *sécuroute Bénin* » ;

- La fourniture d'une application mobile androïde de contrôle des vignettes pour les forces de l'ordre ;
- La fourniture d'une application androïde permettant aux usagers de payer la TVM ;
- La gestion des premiers flux d'approvisionnement de vignettes sécurisées et supervision de la livraison des premiers lecteurs portables et leur enregistrement sur la solution Mobile Device Management (MDM) et ;
- La maintenance annuelle de la solution informatique.

La plateforme informatique « *sécuroute Bénin* » a été bien fournir et est de nos jours accessible au grand public. Il suffit de taper le nom « *sécuroute Bénin* » dans n'importe quel moteur de recherche pour constater l'effectivité de celle-ci. Les lecteurs de vignettes ont été livrés et sont fonctionnels auprès des forces de l'ordre ainsi que les application androïdes.

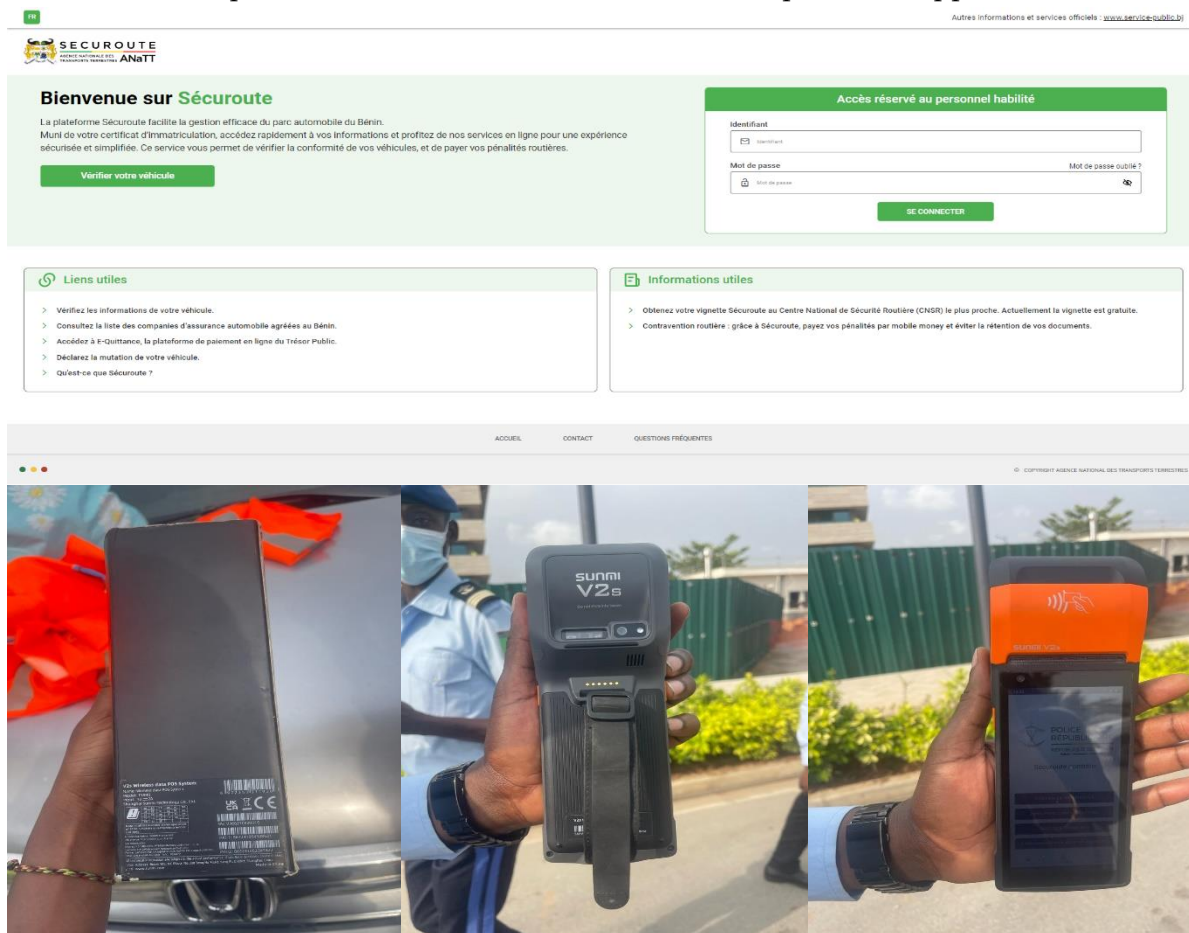


Photo 31 : Montrant les fournitures pour le suivi des véhicules roulants

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les livrables de la plateforme, des applications androïdes ainsi que les équipements sont conformes aux prescriptions techniques préalablement établies par le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché de fourniture au profit de l'administration Béninoise d'une plateforme de suivi des obligations des véhicules roulants a été bien exécuté suivant les prescriptions techniques du contrat. La plateforme est bien fonctionnelle sans oublier les applications androïdes. Pour une fonctionnalité continue et durable, la maintenance régulière de toutes les fournitures est vivement consignée.

5.16.2. Marché n°2 : Prestations Intellectuelles

Référence du marché	N°1157/MEF/MEF/DNCMP/SP du 03/05/2021
Intitulé du marché	Mission d'audit technique et financier du projet de modernisation et de construction des marchés urbains et régionaux aux Bénin (phase 1)
Maître d'ouvrage	MEF
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	MEF
Titulaire du marché	LUSEO SARL
Délai d'exécution	03 Mois
Montant et source de financement	HT : 140 046 819 F CFA ; TTC : 165 255 246 F CFA, financement intérieur

Tableau 53 : Fiche d'identification du marché 1157/MEF/MEF/DNCMP/SP du 03/05/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mercredi 21 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

La mission de prestation a été faite et est sanctionnée par un rapport de mission disponible.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Le rapport de la mission de prestation technique et financier montre que les livrables sont conformes aux prescriptions techniques escomptés.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations faites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Dans son ensemble, mission d'audit technique et financier du projet de modernisation et de construction des marchés urbains et régionaux aux Bénin (phase 1) a été bel et bien exécutée suivant les prescriptions techniques du contrat.

5.16.3. Marché n°3 : Fournitures

Référence du marché	N°2522/MEF/MEF/DNCMP/SP du 30/07/2021
Intitulé du marché	Acquisition et installation de distributeurs mécaniques modernes de gel hydroalcoolique dans les postes de la DGTCP et de DGI sur toute l'étendue du territoire national.
Maître d'ouvrage	MEF
Autorité contractante délégué	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	MEF
Titulaire du marché	CLEANWASH
Délai d'exécution	03 Mois
Montant et source de financement	HT : 60 000 000 F CFA ; TTC : 70 800 000F CFA, financement intérieur

Tableau 54 : Fiche d'identification du marché 2522/MEF/MEF/DNCMP/SP du 30/07/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mercredi 21 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Conscient qu'on ne peut pas visiter tous les distributeurs mécaniques moderne de gel qui ont été installés, on a néanmoins visité une bonne partie d'entre eux et ils sont bien installés et fonctionnels.



Photo 32 : Montrant les fournitures distributeurs moderne de gel hydroalcoolique

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les distributeurs mécaniques modernes de gel hydroalcoolique ont été acquis et installés conformément aux prescriptions techniques préalablement définis dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché relatif à l'acquisition et installation de distributeurs mécaniques modernes de gel hydroalcoolique dans les postes de la DGTCP et de DGI sur toute l'étendue du territoire national a été bel et bien exécuté conformément aux prescriptions techniques.

5.16.4. Marché n°4 : Travaux

Référence du marché	N°6235/MEF/MEF/DNCMP/SP du 31/12/2021
Intitulé du marché	Travaux d'aménagement de nouveaux bureaux à la direction générale du financement du développement.
Maître d'ouvrage	MEF
Autorité contractante délégué	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	MEF
Titulaire du marché	SOCIETE SFD SARL Tel : 96 47 95 95
Délai d'exécution	03 Mois
Montant et source de financement	HT : 89 395 727 F CFA ; TTC : 105 486 958 F CFA, financement intérieur

Tableau 55 : Fiche d'identification du marché 6235/MEF/MEF/DNCMP/SP du 31/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mercredi 21 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Les différents travaux d'aménagements ont été scrupuleusement exécutés et sont encore à la date de notre visite en très état de fonctionnement.



Photo 33 : Montrant les travaux d'aménagement à la direction général du financement du développement.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'ouvrage a été bien réalisé conformément aux spécifications techniques du contrat.

5.16.5. Marché n°5 : Fournitures

Référence du marché	N°3116/MEF/MEF/DNCMP/SP du 07/09/2021
Intitulé du marché	Recrutement d'un prestataire pour la fourniture, installation et mise en service d'une centrale de détection et d'extinction d'incendie et de la maintenance du système anti-incendie du datacenter du MEF.
Maître d'ouvrage	MEF
Autorité contractante délégué	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	MEF
Titulaire du marché	QUALITY CORPORATE SARL
Délai d'exécution	12 Jours

Montant et source de financement	HT : 8 958 284 F CFA ; TTC : 10 570 775 F CFA, financement intérieur
----------------------------------	---

Tableau 56 : Fiche d'identification du marché 3116/MEF/MEF/DNCMP/SP du 07/09/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mercredi 21 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Les différents travaux d'aménagements ont été scrupuleusement exécutés et sont encore à la date de notre visite en très bon état de fonctionnement.

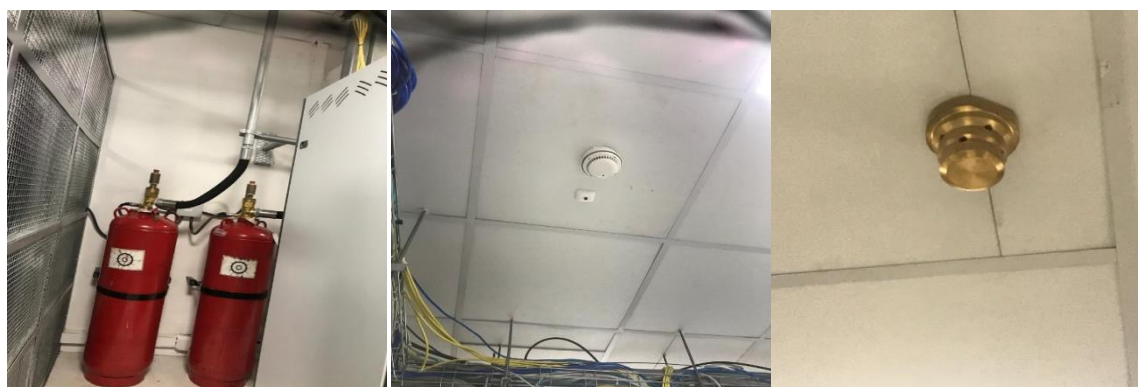


Photo 34 : Montrant les composants du système anti-incendie installés

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les installations sont conformément aux prescriptions du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

La fourniture, l'installation et la mise en service d'une centrale de détection et d'extinction d'incendie et de la maintenance du système anti-incendie du datacenter du MEF ont été bel et bien réalisées conformément aux normes techniques du contrat.

5.16.6. Marché n°6 : Fournitures

Référence du marché	N°0279/MEF/MEF/DNCMP/SP du 01/03/2021
---------------------	---------------------------------------

Intitulé du marché	Acquisition de trois (03) ascenseurs au profit du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC).
Maître d'ouvrage	MEF
Autorité contractante délégué	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	MEF
Titulaire du marché	CFAO TECHNOLOGIES BENIN. Tel :
Délai d'exécution	09 Mois
Montant et source de financement	HT : 128 670 000 F CFA ; TTC : 151 830 600 F CFA, financement intérieur

Tableau 57 : Fiche d'identification du marché 0279/MEF/MEF/DNCMP/SP du 01/03/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mercredi 21 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Il n'y a qu'un seul ascenseur sur les trois (03) préalablement prévus par le contrat qui a pu finalement être installé par l'entreprise CFAO TECHNOLOGIES BENIN. En effet, le marché de fourniture de trois (03) ascenseurs au profit du MAEC a fait l'objet d'un avenant (AVENANT n° 1 au marché n°0279/MEF/MEF/DNCMP/SP du 01/03/2021) ayant une incidence financière en diminution de vingt millions deux cent soixante-douze mille quatre cent (-20 272 400 FCFA TTC) par rapport au montant du marché de base (151 830 600 FCFA TTC). **Cet avenant ramène à un (01) ascenseur les trois (03) qui étaient prévus.**

L'avenant a donc modifié les anciens besoins qui sont devenus caduques lors de l'exécution du marché de base (*démontage de trois ascenseurs et installation de trois ascenseurs*) et prend en compte les nouveaux besoins (*démontage d'un ascenseur et installation d'un ascenseur*).

b) Etat des ouvrages

Puisque le seul ascenseur installé par le titulaire du marché est utilisé exclusivement par le ministre et pour raison de sécurité, on n'a pas pu avoir accès à l'intérieur afin de vérifier ces caractéristiques.



Photo 35 : Montrant l'ascenseur monté et celui démonté au MAEC

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les caractéristiques n'ont pas été vérifiées par défaut d'accessibilité.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

En se basant sur les différents documents consultés et sur le fait que l'ascenseur installé soit fonctionnel, le marché est jugé conforme.

5.17. Autorité contractante : Centre National de Sécurité Sociale (CNSS)

5.17.1. Marché n°1 : Fournitures

Référence du marché	N°4519/21/MEF/MTFP/CNSS/DNCMP/SP du 12/11/2021.
Intitulé du marché	Acquisition de climatiseur
Maître d'ouvrage	CNSS
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Ste SFAK & Fils Sarl Tel :97 58 59 95
Délai d'exécution	02 Mois
Montant et source de financement	HT : 27 880 000 F CFA, financement autonome

Tableau 58 : : Fiche d'identification du marché n°4519/21/MEF/MTFP/CNSS/DNCMP/SP du 12/11/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 19 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Les soixante et un (61) climatiseurs acquis ont été dispatchés un peu partout dans les différentes agences de la CNSS. Parmi les soixante et un (61) climatiseurs acquis, nous avons :

- Huit (08) climatiseurs SHARP 1,5 chevaux ;
- Quarante-huit (48) climatiseurs SHARP 2 chevaux ;
- Quinze (15) climatiseurs SHARP 3 chevaux.

Tous les climatiseurs fonctionnent encore et sont en bon état à la date de notre visite.



Photo 36 : Montrant les climatiseurs acquis au profit du Centre National de Sécurité Social

a) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Des vérifications qu'on a effectuées, il ressort que tous les climatiseurs ont été acquis conformément aux spécifications techniques prévus dans le contrat.

b) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Les fiches d'entrées, de sorties, de distribution ont été analysées et sont jugées vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

c) Synthèse des constats et conclusion

Le maché d'acquisition de climatiseurs de trois (03) différentes puissance (1,5 CV ; 2CV et 3CV) de marque SHARP au profit de la CNSS a été bel et bien exécuté conformément aux spécifications du contrat.

5.17.2. Marché N°2 : TRAVAUX

Référence du marché	n°0459/22/MEF/MTFP/CNSS/DNCMP/SP du 10/03/2022.
Intitulé du marché	Travaux de reconfiguration et d'aménagement du hall de la direction Général de la CNSS.
Maître d'ouvrage	CNSS
Autorité contractante délégué	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	Ste NRJC GROUP Sarl Tel: 97 58 59 95
Délai d'exécution	02 Mois
Montant et source de financement	HT : 69 941 510 F CFA Budget Autonome.

Tableau 59 : Fiche d'identification du marché n°0459/22/MEF/MTFP/CNSS/DNCMP/SP du 10/03/2022

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 19 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Les travaux de la reconfiguration du hall de CNSS ont été constatés. Ces travaux ont créé sept (07) bureaux tous équipés, et près de quatre (04) caisses de paiement. Les ouvrages sont encore en état et fonctionnelles.



Photo 37. : Montrant le hall de la direction générale de la CNSS reconfigurée et aménagée

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Toutes les ouvrages ont été minutieusement vérifiées et sont jugées conformes aux normes techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché relatif aux travaux de reconfiguration et d'aménagement du hall de la direction Général de la CNSS a été bel et bien exécuté et toutes les ouvrages sont conformes aux prescriptions techniques prévues dans le contrat.

5.17.3. Marché n°3 : Travaux

Référence du marché	N°1131/21/MEF/MTFP/CNSS/DNCMP/SP du 30/04/2022.
Intitulé du marché	Travaux d'interconnexion par fibre optique entre les six (06) agences régionales et la direction générale de la CNSS.
Maître d'ouvrage	CNSS
Autorité contractante délégué	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	Société Béninoise d'Infrastructure Numérique S.A (SBIN) Tel : 21 31 20 47/ 21 20 31 46
Délai d'exécution	03 Mois
Montant et source de financement	HT : 65 265 636 F CFA Budget Autonome.

Tableau 60 : Fiche d'identification du marché n°1131/21/MEF/MTFP/CNSS/DNCMP/SP du 30/04/2022

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 19 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Les travaux d'interconnexion par fibre optique entre les six (06) agences régionales et la direction générale de la CNSS consistait essentiellement à :

- proposer une solution pour interconnecter les six agences régionales et la direction générale ;
- réaliser les travaux de génie civil nécessaire à la pose de la fibre optique ;
- poser la fibre optique pour relier les six agences aux Pops de la SBIN la plus proche et enfin
- activer une capacité de 20Mbps pour chaque lien agence-siège.

Avant ces travaux d'interconnexion, les différents agents de la CNSS se communiquaient avec des portables mobiles ordinaires, mais à la date de notre visite, l'on peut constater que tous les six (06) agences sont interconnectées à la direction générale par la fibre optique ; chaque agence et agent de la CNSS possède désormais un numéro et un téléphone fixe interconnecté.

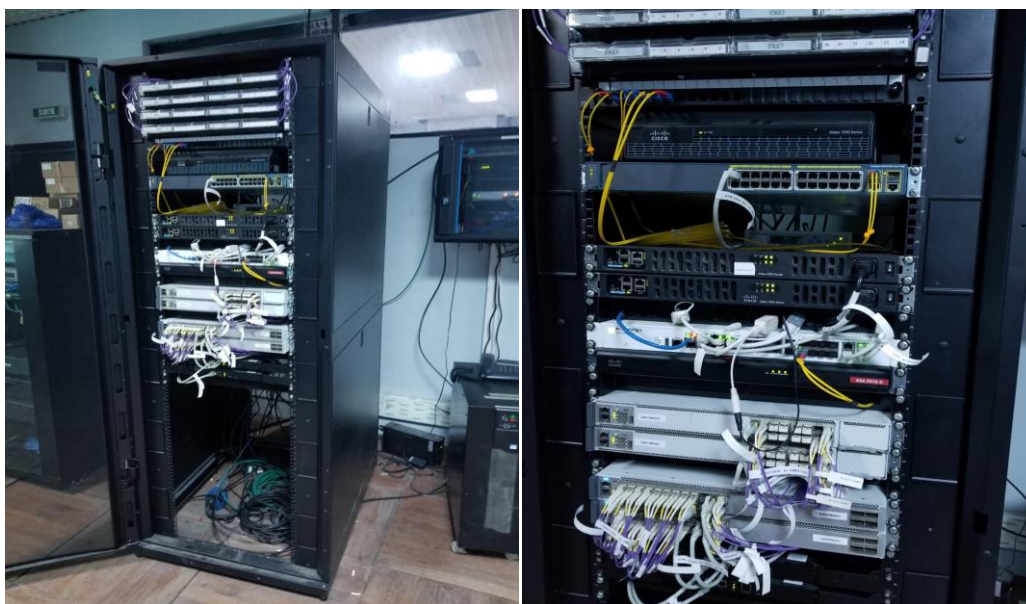


Photo 38 : Montrant le serveur d'interconnexion des six agences à la direction générale de la CNSS

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Toutes les ouvrages ont été minutieusement vérifiées et sont jugées conformes aux normes techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché d'interconnexion par fibre optique entre les six (06) agences régionales et la direction générale de la CNSS a été bel et bien exécuté conformément aux spécifications techniques.

5.18. Autorité contractante : Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP)

5.18.1. Marché n°1 : Services

Référence du marché	N°3325/MEF/MEMP/DNCMP/SP du 22/09/2021.
Intitulé du marché	Réalisation de 413 885 cahiers d'activité CI et CP en français et mathématique.
Maître d'ouvrage	MEMP
Autorité contractante délégué	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	Imprimerie Commerce Général (ICG) Tel : 97 58 41 21
Délai d'exécution	02 Mois
Montant et source de financement	HT : 202 489 150 F CFA, financement intérieur

Tableau 61 : Fiche d'identification du marché n°3325/MEF/MEMP/DNCMP/SP du 22/09/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 12 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Les cahiers d'activités étant des produits consommables et ayant été livré depuis près de trois (03) ans, on ne peut que se fier aux différents documents de livraison et de distribution des cahiers d'activités dans les différents départements du Bénin.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les documents mis à notre disposition montrent que les 413 885 cahiers d'activités de français et mathématiques ont été livrés conformément aux spécifications techniques.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Les fiches d'entrées, de sorties, de distribution ont été analysées et sont jugées vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les différents documents analysés montrent que les 413 885 cahiers d'activité CI et CP en français et mathématique ont été bel et bien acquis par MEMP conformément aux spécifications techniques.

5.18.2. Marché n°2 : Fournitures

Référence du marché	n°4626/MEF/MEMP/DNCMP/SP du 12/11/2021
Intitulé du marché	Acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit du projet japon 6.
Maître d'ouvrage	MEMP
Autorité contractante délégué	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	Ets KPEDETIN SERVICES PLUS Tel : 97 58 41 21
Délai d'exécution	45 Jours
Montant et source de financement	HT : 19 000 000 F CFA, financement intérieur

Tableau 62 : Fiche d'identification du marché n°4626/MEF/MEMP/DNCMP/SP du 12/11/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mardi 19 mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mis à notre disposition, malgré nos multiples relances.

b) Etat des ouvrages

Les matériels et mobilier de bureau dont il est question dans ce marché de fourniture comprend entre autres :

- 20 Fauteuils ergonomiques
- 01 Guéridon en verre 110cmx60cmx8mm d'épaisseur
- 02 imprimantes individuelles couleur Laserjet
- 03 onduleurs APC 1500VA
- 05 Ordinateurs portatifs marque HP modèle Pavillon 15CS3153CL
- 02 Ordinateurs de bureau
- 01 Photocopieur Multifonction de groupe B
- 03 Régulateurs 300VA.

Toutes les fournitures sont présentes sauf **l'absence de huit (08) Fauteuils ergonomique** (14 présents au lieu de 20). A ce constat s'ajoute celui des certaines fournitures encore non déballées et stockées à la comptabilité du coordonnateur du projet japon 6. Il s'agit essentiellement d'un (01) régulateur, d'un (01) onduleur, de deux (02) ordinateurs de bureaux et en fin de deux (02) imprimantes individuelles.



Photo 39 : Montrant les matériels et mobiliers de bureau acquis dans le contexte du projet japon 6

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les différentes fournitures que nous avons vérifiées dans le contexte de ce marché sont conformes aux prescriptions techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents mis à notre disposition a été analysé et sont jugés vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les différents matériels et mobiliers de bureaux ont été bels et bien acquis. Sauf qu'à la vérification, nous avons constaté l'absence de huit (08) fauteuils ergonomiques sur les 20 demandées. L'ensemble de ces fournitures sont néanmoins conformes aux prescriptions techniques du marché. L'autorité contractante doit être donc saisie pour explication sur les fauteuils manquants d'une part et sur les matériels informatiques acquis depuis plus de trois (03) ans et qui sont toujours non utilisés. Malgré les contrats faits, nous jugeons conforme ce marché de fourniture.

5.18.3. Marché n°3 : Services

Référence du marché	n°3326/MEF/MEMP/DNCMP/SP du 22/09/2021.
Intitulé du marché	Réalisation de 413 885 cahiers d'activité CI et CP en français et mathématique.
Maître d'ouvrage	MEMP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Imprimerie Commerce Général (ICG) Tel : 97 58 41 21
Délai d'exécution	02 Mois
Montant et source de financement	TTC : 202 489 150 F CFA, financement intérieur

Tableau 63 : Fiche d'identification du marché n°3326/MEF/MEMP/DNCMP/SP du 22/09/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 12 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Les cahiers d'activités étant des produits consommables et ayant été livré depuis près de trois (03) ans, on ne peut que se fier aux différents documents de livraison et de distribution des cahiers d'activités dans les différents départements du Bénin.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les documents mis à notre disposition montrent que les 413 885 cahiers d'activités de français et mathématiques ont été livrés conformément aux spécifications techniques.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Les fiches d'entrées, de sorties, de distribution ont été analysées et sont jugées vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les différents documents analysés montrent que les 413 885 cahiers d'activité CI et CP en français et mathématique ont été bel et bien acquis par MEMP conformément aux spécifications techniques.

5.19. Autorité contractante : Ministère de la Santé (MS)

5.19.1. Marché n°1 : Travaux

Référence du marché	N° 0143/MEF/MS/DNCMP/SP du 02/02/2021
Intitulé du marché	Réfection du bâtiment de type R+2 abritant les locaux de l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique ; Lot2 : Réfection des bureaux du 2ème étage (Ex Locaux DSIO)
Maître d'ouvrage	Ministère de la Santé
Autorité contractante délégué	AISEM
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	Ste BINAHEL CONSULTING SARL
Délai d'exécution	2 Mois
Montant et source de financement	HT : 36 155 322 F CFA ; don

Tableau 64 : Fiche d'identification du marché 0143/MEF/MS/DNCMP/SP du 02/02/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le jeudi 29 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Les différents travaux de réfection ont été réalisés. On note un retard de cinq (05) mois injustifiés et sans application de pénalité sur la fin d'exécution des travaux.

En effet, les travaux ont débuté le **jeudi 28 janvier 2021** donc sont censés prendre fin le **lundi 29 mars 2021** avec un avenant intervenu le **15 juin 2021**, qui porte sur le remplacement des châssis en narco sur cadre en bois pour les fenêtres du 2ème étage initialement prévu au contrat par la pose en baies vitres sur châssis en aluminium en vue de les harmoniser avec celles existantes au rez-de-chaussée et au 1er étage du bâtiment. Mais les travaux ont officiellement pris fin le **30 septembre 2021**.

De plus, de la tuile est utilisée en lieu et place de bac alu pour le vide sur la dalle couvrant la cage d'escalier s'arrêtant au 1er étage.



Photo 40 : Montrant les travaux de réfection du bâtiment R+2 au MS

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux de réfections sont globalement conformes aux spécifications techniques du contrat malgré les constats effectués.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux de réfection du bâtiment de type R+2 abritant les locaux de l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique ; Lot 2 : Réfection des bureaux du 2^{ème} étage (Ex Locaux DSIO) sont bel et bien exécutés conformément aux spécifications techniques. L'autorité contractante doit être saisie néanmoins pour explications sur le retard observés sur la fin d'exécution des travaux

5.19.2. Marché n°2 : Travaux

Référence du marché	N° 3004/MEF/MS/DNCMP/SP du 02/09/2021.
Intitulé du marché	Réalisation des travaux de déplacement des compteurs conventionnels et à prépaiement du bureau du consul au Hall central du bâtiment abritant le siège des conseils (sis à Haie Vive)
Maître d'ouvrage	Ministère de la Santé
Autorité contractante délégué	AISEM
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)
Délai d'exécution	10 Jours
Montant et Source de financement	HT : 765 126 F CFA ; TTC : 902 849 F CFA, financement intérieur

Tableau 65 : Fiche d'identification du marché n°3004/MEF/MS/DNCMP/SP du 02/09/2021

Ce marché n'a pas été exécuté en raison d'un désaccord sur le mode de paiement entre les deux parties et a donc été reconduit cette année (2025). Le processus de reconduction est encore en cours selon les documents soumis.

5.19.3. Marché n°3 : Fournitures

Référence du marché	N° 4028/MEF/MS/DNCMP/SP du 08/10/2021
Intitulé du marché	Acquisitions et installation de matériels informatique et accessoires au profit du ministère de la Santé.
Maître d'ouvrage	Ministère de la Santé
Autorité contractante délégué	DPAF
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Ste SISTEN SARL
Délai d'exécution	30 Jours
Montant et Source de financement	HT : 92 627 119 F CFA ; TTC : 109 0300 000 F CFA, financement intérieur

Tableau 66 : Fiche d'identification du marché 4028/MEF/MS/DNCMP/SP du 08/10/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le vendredi 01 mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Le service matériel du Ministère de la Santé ne dispose d'aucun moyen pouvant nous permettre d'identifier les matériels informatiques acquis dans le contexte de ce marché car l'estampillage ne prend pas en compte les références du marché. Nous avons néanmoins eu accès aux bons d'entrés.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Selon le PV de Réceptions et les bons d'entrés, les matériels informatiques ont été acquis conformément aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché d'acquisitions et installation de matériels informatiques et accessoires au profit du ministère de la Santé a été bien et bien exécuté. Nous recommanderons au service matériel de revoir les principes d'estampillage des matériels pouvant permettre de les identifier les fois à venir.

5.19.4. Marché n°4 : Prestations Intellectuelles

Référence du marché	N° 6302/MEF/MS/DNCMP/SP du 24/12/2021
Intitulé du marché	Contractualisation par entente directe à la mission au Bénin d'un chirurgien pour la mise en condition avant évacuation d'un patient victime de violence en période électorale d'avril 2021 par procédure de gré à gré.
Maître d'ouvrage	Ministère de la Santé
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Dr LIU NGAI de l'hôpital FOCH SURESNRS France.
Délai d'exécution	04 Jours
Montant et Source de financement	HT : 6 000 euros ; TTC : 7 260 euros, financement intérieur

Tableau 67 : Fiche d'identification du marché n°6302/MEF/MS/DNCMP/SP du 24/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le vendredi 01 mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat du service rendu

La prestation intellectuelle a été bien exécuté et est sanctionnée par une attestation de service fait.



ATTESTATION DE SERVICE FAIT

Je soussigné, Directeur National de la Santé Publique par intérim, atteste que Docteur LIU Ngai, Chirurgien à l'hôpital FOCH SURESNES, a réalisé pour le compte du Ministère de la Santé au Bénin, une mission neurologique urgente en vue de la mise en condition avant évacuation d'un patient victime de violence en période électorale d'avril 2021. Le montant de ladite prestation s'élève à 6000 € sur une période de quatre (04) jours, soit trois millions neuf cent trente-deux mille cinq cent quatre-vingt (3 932 580) Francs CFA conformément à la facture sans numéro du 30 décembre 2021.

La présente mission est réalisée suivant le contrat de marché n° 6302/MEF/MS/DNCMP/SP du 24 décembre 2021.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.


Docteur Dodji Ange DOSSOU
Directeur National de la Santé Publique par intérim

Photo 41 : Montrant l'attestation du service fait du docteur recruté

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

La prestation a été exécuté conformément aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Sur la base des documents mise à notre disposition et surtout de l'attestations du service fait, nous concluons que le chirurgien a été bel et bien recruté et la mission de la prise en charge de la victime a été exécutée conformément aux exigences techniques du contrat.

5.19.5. Marché n°5 : Travaux

Référence du marché	N° 0192/MEF/MS/DNCMP/SP du 10/02/2021
Intitulé du marché	Construction d'un logement infirmier au centre de santé d'Illikimou dans la commune de Kétou.
Maître d'ouvrage	Ministère de la Santé
Autorité contractante délégué	AISEM
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ETABLISSEMENT 2RC INTER
Délai d'exécution	90 Jours
Montant et Source de financement	TTC : 23 540 689 F CFA, financement intérieur

Tableau 68 : Fiche d'identification du marché n°0192/MEF/MS/DNCMP/SP du 10/02/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le mercredi 28 mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Le marché a un délai d'exécution de **trois (03) mois** et devrait être complètement exécuté le **10 mai 2021** sauf en cas de souci majeur.

Nous avons constaté que le chantier est toujours en cours d'exécution ou carrément abandonné selon le témoignage des bénéficiaires pour des raisons totalement inconnues à la date de visite de la mission. Le Titulaire du marché a déjà reçu plus de onze millions (11 000 000 FCFA) à travers les attachements qu'elle a introduits avant d'abandonner le chantier selon les témoignages des acteurs du projet.

D'autre part, aucune lettre de suspension des travaux, de mise en demeure ou à une lettre d'explication n'a été enregistré du côté de l'autorité contractante.

Aucun processus n'a donc été enclenché afin de redonner une directive de viabilisation à ce projet tandis que les principales bénéficiaires (les infirmiers et sages-femmes) espérant depuis des années leur logement en souffrent quotidiennement ce qui leur rend la tâche extrêmement pénible dans l'exécution de leur fonction.



Photo 42 : Montrant l'état actuel des travaux de construction de logement infirmier.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Aucune appréciation ne peut être faite vu le taux d'avancement des travaux.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché de construction d'un logement infirmier au centre de santé d'Illikimou dans la commune de Kétou n'a pas été exécuté et se trouve dans une phase de déclin extrêmement alarmant et urgent. Nous recommandons donc un audit plus approfondi le plus tôt possible afin d'élucider les points d'ombre pour revivifier cette construction qui est sur le point de devenir un éléphant blanc alors que les moyens ont été déjà rendu disponible par l'Etat.

5.19.6. Marché n°6 : Prestation Intellectuelles

Référence du marché	N° 2169/MEF/MS/DNCMP/SP du 09/07/2021
Intitulé du marché	Réalisation de l'audit comptable et financier annuel des comptes de l'exercice 2020-2021 de l'unité de gestion de l'initiative SRHR/MS.
Autorité contractante	Ministère de la Santé
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	SBEE
Titulaire du marché	CABINET FAUCON SARL Benin
Délai d'exécution	01 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 7 980 000 F CFA, don.

Tableau 69 : Fiche d'identification du marché n°2169/MEF/MS/DNCMP/SP du 09/07/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le vendredi 01 mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

La prestation intellectuelle d'audit comptable a été bien exécutée.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

La prestation a été exécuté conformément aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché de prestation intellectuelle d'audit comptable a été bel et bien exécuté conformément aux exigences du contrat.

5.19.7. Marché n°7 : Prestations Intellectuelles

Référence du marché	N° 5059/MEF/MS/DNCMP/SP du 12/11/2021
Intitulé du marché	Mission de chef de projet au MS pour l'exécution du projet de construction et d'équipement du CHU de référence d'Abomey-Calavi.
Autorité contractante	Ministère de la Santé
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	HOUEHANOU ERNESTO CABRAL Benin
Délai d'exécution	720 Jours
Montant et Source de financement	HT : 50 400 000 F CFA TTC : 59 472 000 F CFA Budget national.

Tableau 70 : Fiche d'identification du marché n°5059/MEF/MS/DNCMP/SP du 12/11/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le vendredi 01 mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

La prestation intellectuelle de mission de chef a été bien exécutée par M. HOUEHANOU ERNESTO et a été reconduite en décembre 2023 sur décision du Conseil des Ministres pour continuer à conduire le projet de construction et d'équipement du CHU de référence d'Abomey Calavi. M. HOUEHANOU ENESTO est joignable au +229 97 40 08 92.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

La prestation a été exécuté conformément aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché de prestation intellectuelle de chef de mission a été bel et bien exécuté conformément aux prescriptions techniques du contrat.

5.20. Autorité contractante : Commune de Porto-Novo

5.20.1. Marché n°1 : Services

Référence du marché	N° 10H/013/M-PN/SG/DNCMP/C-UGP/SC-UGP/SPRMP du 14/12/2021.
Intitulé du marché	La conception et réalisation des études technique et des travaux de réhabilitation et d'aménagement des places publiques traditionnelles Avèssan honto, Lokossa honto et Tê-Agbanlin des quartiers précaires aux abords de la lagune et dans le noyau ancien de Porto-Novo.
Autorité contractante	Commune de Porto-Novo
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ASSOCIATION OUADADA BENIN Tél : 95 40 17 14
Délai d'exécution	12 Mois
Montant et Source de financement	HT: 424 774 139 F CFA AFD

Tableau 71 : Fiche d'identification du marché 10H/013/M-PN/SG/DNCMP/C-UGP/SC-UGP/SPRMP du 14/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le vendredi 09 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation des places publiques traditionnelles concernent dans le cas de ce marché les quartiers comme :

- ✓ Avèssan honto ;
- ✓ Lokossa honto ;
- ✓ Tê-Agbanlin.

Les travaux réalisés sont techniquement restés fidèles aux habitations et ouvrages qui existent en y apportant quelques touches plus modernes afin de rester dans un esprit plus traditionnel (voir la *photo 42*).



Photo42_a : Aménagement traditionnelle de la place de Lokossa honto



Photo42_b : Aménagement traditionnelle de la place de Avèssan honto



Photo42_c : Aménagement traditionnelle de la place de Tê-Agbanlin.

Photo 43 : Montrant la réfection et l'aménagement des places traditionnelles de Porto-Novo

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux ont été exécutés conformément aux spécifications techniques.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché de la conception et réalisation des études technique et des travaux de réhabilitation et d'aménagement des places publiques traditionnelles Avëssan honto, Lokossa honto et Tê-Agbanlin des quartiers précaires aux abords de la lagune et dans le noyau ancien de Porto-Novo a été bel et bien exécuté conformément aux spécifications techniques.

5.20.2. Marché n°2 : Services

Référence du marché	N°10H/007/M-PN/SG/DNCMP/C-UGP/SC-UGP/SPRMP du 25/05/2021.
Intitulé du marché	Marché de service de consultants relative à la mission de maitrise d'œuvre pour l'aménagement d'une promenade piétonne le long de la berge Est de la lagune de Porto-Novo.
Autorité contractante	Commune de Porto-Novo
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Groupe URAM INTERNATIONAL-OHM INGENIERIE & EMPREINTE OAYSAGE Tél : 96 65 69 66
Délai d'exécution	17 Mois
Montant et Source de financement	HT: 290 327 224 F CFA AFD

Tableau 72 : Fiche d'identification du marché n°10H/007/M-PN/SG/DNCMP/C-UGP/SC-UGP/SPRMP du 25/05/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le vendredi 09 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

La mission de maitrise d'œuvre pour l'aménagement d'une promenade piétonne le long de la berge Est de la lagune de Porto-Novo a été exécutée et les différents rapports sont disponibles.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

La mission a été exécutée conformément aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le service de consultant relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une promenade piétonne le long de la belge Est de la lagune de Porto-Novo a été bel et bien exécuté conformément aux spécifications prévues par le contrat.

5.21. Autorité contractante : Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

5.21.1. Marché n°1 : Fournitures

Référence du marché	N° 3039/MEF/CAA/DNCMP/SP du 06/06/2021.
Intitulé du marché	Acquisition et installation d'un logiciel de comptabilité au profit de la CAA.
Autorité contractante	Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).
Autorité contractante délégué	
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	LAWCHEF SARL Tél : 97 16 58 68
Délai d'exécution	02 Mois
Montant et Source de financement	HT: 10 561 000 F CFA AFD

Tableau 73 : Fiche d'identification du marché n°3039/MEF/CAA/DNCMP/SP du 06/06/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le vendredi 09 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des ouvrages

Le logiciel comptable a été bien fourni et installé par l'entreprise LAWCHEF SARL. Les bénéficiaires ont été formés et ont pris la main sur son utilisation. Notre principale remarque chez les utilisateurs bénéficiaires est leur maîtrise partielle des fonctionnalités qu'offre cet outil informatique.

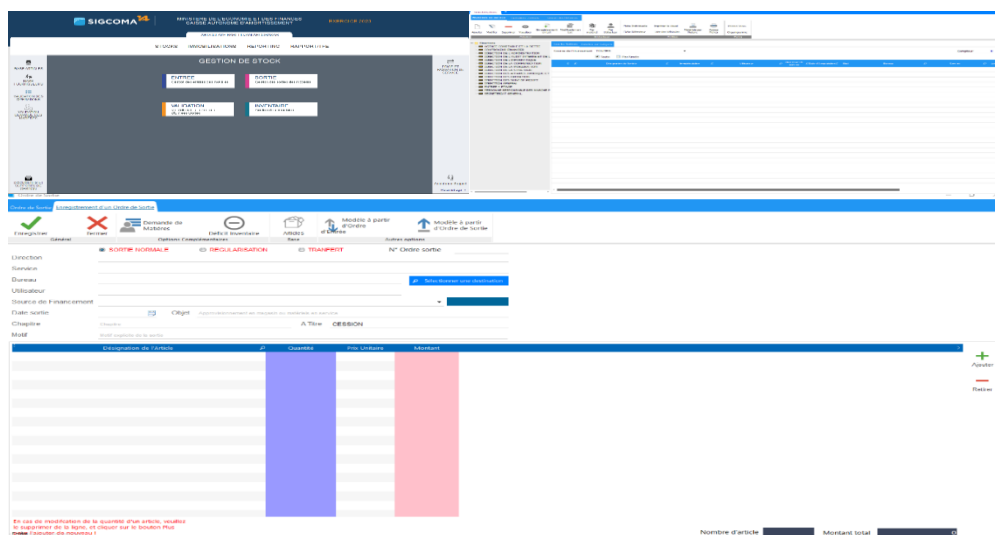


Photo 44 : Montrant le logiciel de comptabilité acquit par la CAA.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

L'acquisition et l'installation du logiciel ont été exécutés conformément aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Globalement, le marché relatif à l'acquisition et installation d'un logiciel de comptabilité au profit de la CAA a été bel et bien exécuté conformément aux prescriptions techniques du contrat. Nous recommandons néanmoins la formation renforcée des bénéficiaires sur l'utilisation de cet outil afin de permettre leur maîtrise totale de ce dernier.

5.22. Autorité contractante : Cour constitutionnelle

5.22.1. Marché n°1 : Fournitures

Référence du marché	N°5363/MEF/CC/PRMP/DNCMP/SP du 25/12/2021
Intitulé du marché	Marché de fourniture, installation, configuration et mise en service du système d'archivage électronique au siège de la Cour Constitutionnelle
Autorité contractante	Cour constitutionnelle
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Tutelaire du marché	IP3 CONSEIL SARL
Délai d'exécution	21 Jours
Montant et Source de financement	HT : 29 350 000 F CFA TTC : 34 633 000 F CFA, financement intérieur.

Tableau 74 : Fiche d'identification du marché N°5363/MEF/CC/PRMP/DNCMP/SP du 25/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le vendredi 16 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Il a été mis à notre disposition par le service de comptabilité matière les preuves de réception des équipements et installation du système d'archivage. Sur la base des PV de réceptions, nous avons procédé à la vérification physique des matériels.

Les matériels ayant fait preuve de contrôle physique se présentent comme suit



Photo 45 : Montrant la présence physique des matériels informatiques

c) Conformité des équipements par rapport aux normes techniques

Les preuves concernant l'acquisition et l'installation du système nous ont été fournies.

Les matériels informatiques objet de l'audit de matérialité sont conformes aux spécifications techniques définies préalablement dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites dans les bureaux.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les matériels informatiques et l'installation du système ont été effectués conformément aux quantités prévues et spécifications techniques du contrat. Il est important de noter que le système d'archivage est en bon état de fonctionnement.

5.23. Autorité contractante : CNSR

5.23.1. Marché n°1 : Fournitures

Référence du marché	N°2196 /MEF/MIT/CNSR/CCMP/SAF/PRMP du 07 juillet 2021
Intitulé du marché	Acquisition des mobiliers de bureau au profit du CNSR
Autorité contractante	CNSR
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	GROUPR CR2A SARL Tél : 229 95 34 78 13
Délai d'exécution	30 Jours
Montant et Source de financement	28 766 949 F CFA HT / 33 945 000 F CFA TTC, financement intérieur

Photo 46 : Fiche d'identification du marché N°2196 /MEF/MIT/CNSR/CCMP/SAF/PRMP du 07 juillet2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mardi 13 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes. Aussi, la fiche d'imputation de mise en demeure pour le non-respect du délai de livraison nous a été fournie.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Il a été mis à notre disposition par le service comptable les preuves des entrées et sorties des mobiliers.

Ces matériels ont été affectés aux différentes structures de la Caisse Nationale de Sécurité Routière. Nous avons procédé à la revue documentaire : le PV de réception, les bons d'entrée et de sorties qui prouvent que les matériels fournis sont conformes aux devis descriptifs et aux spécifications techniques du contrat. Ensuite nous nous sommes rendus à la caisse de la CNSR pour la vérification d'un échantillon des matériels. Les matériels ayant fait preuve de contrôle physique se présentent comme le montre la photo 45.



Photo 47 : Montrant la présence physique des matériels mobiliers

c) Conformité des équipements par rapport aux normes techniques

Les matériels mobiliers objet de l'audit de matérialité sont conformes aux spécifications techniques définies préalablement dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites dans les bureaux.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les matériels mobiliers sont bel et bien acquis conformément aux quantités prévues et spécifications techniques du contrat. Il est important de noter que tous les matériels ne sont pas estampillés.

5.24. Autorité contractante : Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produit de Santé (SoBAPS S.A)

5.24.1. Marché n°1 : Services

Référence du marché	n°1364/MEF/MS/SoBAPS/DNCMP/DAF/CAQMI/CCMP/PRMP/SPRMP du 05/05/2021
Intitulé du marché	Contrôle de qualité des produits de santé acquis par la SoBAPS
Autorité contractante	Commune de DASSA-ZOUME
Autorité contractante délégué	Néant
Titulaire du marché	Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau (ANCQ)
Délai d'exécution	02 ans 09 mois
Montant et Source de financement	HT : 40 000 000 CFA TTC : 47 200 000 F CFA Financement Autonome

Tableau 75 : Fiche N°1364/MEF /MS/SoBAPS/DNCMP/DAF/CAQMI/CCMP/PRMP/SPRMP DU 05/05/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 13 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement de du service objet de ce présent contrat ont été mises à notre disposition.

b) Conformité par rapport aux normes techniques

Il a été mis à notre disposition des fiches de prélèvement d'échantillon et des certificats d'analyse.

Certificat d'analyse Original
Cotonou, le 13 DEC 2021

N° MS45/2021/ANCOQ/SPC-JB/S

DEMANDEUR & COORDONNEES : Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS)
NOM COMMERCIAL : AMOXICILLINE
DCI & DOSAGE : Amoxicilline 500 mg
FORME & PRESENTATION : Comprimé / Flaque de 10
NOM & PAYS FABRICANT : Yofat Formulation (Inde)
DATE DE PRELEVEMENT : 27/10/2021
DATE DE RECEPTION : 27/10/2021

LOT N° : YXAD1056
DATE DE FABRICATION : -
DATE DE PEREMPTION : 05/2023
DATE DE DEBUT D'ANALYSE : 08/11/2021
DATE DE FIN D'ANALYSE : 08/12/2021

Tests physico-chimiques

Aspect physique	Description macroscopique des comprimés	Comprimé oblong, biseauté sur une face	Conforme
Uniformité de masse	Ph. Eur 10 ^e édition 2,54 - max 2	00	Conforme
Désagregation	Ph. Eur 10 ^e édition ≤ 15 min	13 min 17 s	Conforme
Identification	Monographie interne Positive	Positive	Conforme
Dosage	Monographie interne 462,5 - 550,0 (mg)	495,1 mg	Conforme

Conclusion : Échantillon analysé conforme pour les tests effectués selon les spécifications prises en référence.
Commentaires / Remarques : Ces résultats ne concernent que l'échantillon soumis aux essais.

Responsable AQ : S. Jacob BONOU
Responsable AQ : Jean Marie C. ASSANI

Le Directeur Général : Achille YEMOA

ATTENTION : Toute reproduction totale ou partielle de ce certificat est strictement interdite sans l'accord écrit de l'ANCOQ.

Tel : 21 33 45 55 - 21 33 78 37 - 05 BP : 139 AKPAKPA - DOKANTIN - www.ancoq.bj - email : info@ancoq.bj

FICHE DE PRELEVEMENT D'ECHANTILLONS

DEPARTEMENT : ...
ZONE SANITAIRE : ...
COMMUNE : ...
STRUCTURE PRELEVÉE : SoBAPS, SA
TEMPERATURE DE LA PIECE : ...
DATE : 27/10/2021

TYPE DE STRUCTURE : ☐ PUBLIC ☐ PRIVE ☐ CONFESIONNEL

12 molécules
T4

N°	DESIGNATION	N° DE LOT	DATE DE FABRICATION	DATE DE PEREMPTION	QUANTITE PRELEVEE	FABRICANT / EXPLOITANT	MONTANT
1	Amoxicilline 500 mg	210258	05/2021	04/2024	100 g	BAI PHARMA LIMITED	2,2 Hg
2	Amoxicilline 500 mg	YXAD1056	08/2020	08/2023	100 g	Yofat Formulation PVT	SH2180 S
3	Amoxicilline 500 mg	YXAD1056	08/2020	06/2023	100 g	Yofat Formulation PVT	SH2180 S
4	Amoxicilline 500 mg	YXAD1056	08/2020	07/2023	100 g	Yofat Formulation PVT	SH2180 S
5	Amoxicilline 500 mg	YXAD1056	08/2020	07/2023	100 g	Yofat Formulation PVT	SH2180 S
6	Amoxicilline 500 mg	YXAD1056	08/2020	08/2023	100 g	Yofat Formulation PVT	SH2180 S

Le(s) preleveur(s) : ...
Le Directeur Général : Achille YEMOA

Tel : 21 33 45 55 - 21 33 78 37 - 05 BP : 139 AKPAKPA - DOKANTIN - www.ancoq.bj - email : info@ancoq.bj

Photo 48 : Montrant les fiches de prélèvement d'échantillon et de certificat d'analyse

c) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le lieu.

d) Synthèse des constats et conclusion

Le contrôle de qualité des produits a été bel et bien effectué conformément aux spécifications techniques du contrat.

5.24.2. Marché n°2 : Services

Référence du marché	N°1832/MS/SoBAPS/DNCMP/DAF/CSI/PRMP /SPRMP DU 18/06/2021
Intitulé du marché	Redevance pour droit d'utilisation annuelle du logiciel de gestion SAGE
Autorité contractante	SoBAPS
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ALLIANCE TECHNOLOGIES &SERVICE - AFRIQUE SARL
Délai d'exécution	36 mois
Montant et Source de financement	TTC : 14.555.124 FCFA, financement autonome

Tableau 76 : Fiche d'identification du marché n°1832/MS/SoBAPS/DNCMP/DAF/CSI/PRMP/SPRMP du 18/06/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le mardi 13 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement du service objet de ce présent contrat ont été mises à notre disposition et sont jugés conformement.

b) Etat des services

Le PV de réception des prestations a été mis à notre disposition et même celui de réabonnement au logiciel jusqu'au 31 mai 2024.

c) Conformité des services par rapport aux normes techniques

Après vérification, la mission a constaté que les prestations ont été réalisées conformément aux spécifications techniques définies préalablement dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché de redevance pour droit d'utilisation annuelle du logiciel de gestion SAGE a été bel et bien exécuté.

5.24.3. Marché n°3 : Fournitures

Référence du marché	N°0413/MEF/MS/SoBAPS/DNCMP/DAF/PRMP/SPRMP/SP du 04/03/2021
Intitulé du marché	Acquisition d'un groupe électrogène de 100 KVA de marque SMDO pour l'agence régionale de Natitingou
Autorité contractante	SoBAPS
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	SITRADICO SARL
Délai d'exécution	30 jours
Montant et Source de financement	24.108.068 F CFA TTC, financement autonome

Tableau 77 : Fiche d'identification du marché

n°0413/MEF/MS/SoBAPS/DNCMP/DAF/PRMP/SPRMP/SP du 04/03/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 13 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement des équipements objet de ce présent contrat ont été mises à notre disposition et sont jugés conformes.

b) Etat des équipements

Le groupe électrogène a été livré et installé au lieu prévu et est en très bon état de fonctionnement. Tous les documents disponibles montrent que le groupe électrogène livré est conforme aux spécifications techniques du contrat, notamment avec les caractéristiques suivantes :

- Puissance 110 KVA – 88KW
- Tension -Voltage : 400 V
- Intensité :159 A
- Fréquence : 50 Hz
- Vitesse : 1500 tr/min



Photo 49 : Montrant le groupe électrogène acquis.

c) Conformité des équipements par rapport aux normes techniques

L'équipement est conforme au vu des documents disponibles et des constats faits sur le terrain.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

L'équipement livré est conforme aux normes techniques demandé et est en état de fonctionnement à la date de la visite de la mission.

5.25. Autorité contractante : CNHU-HKM

5.25.1. Marché N°1 : FOURNITURE

Référence du marché	Marché n°1272/MEF/MS/CNHU-HKM/PRMP/DNCMP DU 08/06/2022
Intitulé du marché	L'acquisition d'autre équipement médicaux techniques au profit du CNHU-HKM (lot 1)
Autorité contractante	CNHU-HKM
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	SOCIETE BGL SYSTEM ET SARL
Délai d'exécution	??????????
Montant et Source de financement	TTC : 28 673 643 F CFA, financement autonome

Tableau 78 : Fiche d'identification du marché n° n°1272/MEF/MS/CNHU-HKM/PRMP/DNCMP du 08/06/2022

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement, objet de ce présent contrat ont été mises à notre disposition et sont jugés conformément par la mission de revue.

b) Etat des équipements

Les matériels objets de ce contrat concernent :

- une (01) table d'opération moderne
- une (01) lampe d'opération scialytique

Nous nous sommes rendus dans la salle d'opération pour la vérification physique des équipements et nous notons la présence effective d'une table d'opération moderne et d'une lampe d'opération scialytique conformément aux devis descriptifs et aux spécifications techniques du contrat.

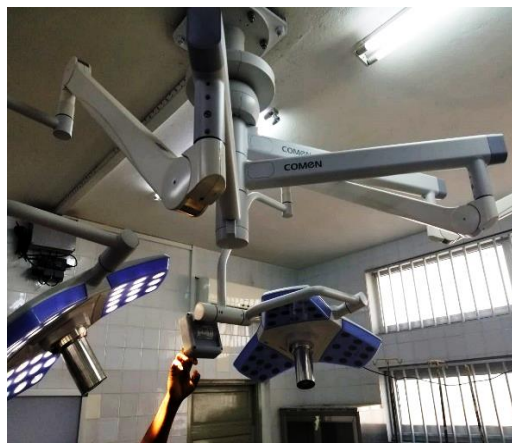


Photo 50 : Montrant les équipements médicaux techniques au profit du CNHU-HKM

c) Conformité des équipements par rapport aux normes techniques

Les équipements livrés sont conformes aux spécifications techniques demandées.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les équipement médicaux techniques ont été bel et bien acquis conformément aux quantités prévues et spécifications techniques du contrat. Il est important de noter que les matériels sont estampillés et sont en bon état de fonctionnement.

5.25.2. Marché n°2 : Travaux

Reference du Marché	N°358/MEF/MS/CNHU-HKM/PRMP/DNCMP du 15/10/2021
Intitulé du marché	Reprise de la couverture du bâtiment d'urologie, du dallage du local oxygène et d'aménagement du bureau du RESHAOC
Autorité contractante	CNHU-HKM
Autorité contractante délégué	Néant
Titulaire du marché	Société SEAF SARL
Délai d'exécution	21 jours
Montant et Source de financement	TTC : 10 262 840 F CFA, financement autonome

Tableau 79 : Fiche d'identification du marché N°358/MEF/MS/CNHU-HKM/PRMP/DNCMP DU 15/10/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 13 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement, objet de ce présent contrat ont été mises à notre disposition et sont jugés conformèrent par la mission de revue.

b) Etat des ouvrages

On note quelques corrections des peintures au niveau des plafonds aux fins de la réception définitive. Cependant, les travaux ont été globalement réalisés conformément aux spécifications techniques du marché.



Photo 51 : Montrant la reprise des travaux de la couverture du bâtiment d'urologie, du dallage du local oxygène et d'aménagement du bureau du RESHAOC

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux réalisés dans le cadre de ce contrat sont conformes aux spécifications techniques, aux pièces graphiques et aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion.

Les ouvrages visités dans le cadre du présent contrat sont conformes aux spécifications techniques et sont en bon état de fonctionnement.

5.26. Autorité contractante : Société des Aéroports du Bénin (SAB)

5.26.1. Marché n°1 : Fournitures

Référence du marché	n°2182/MEF/MIT/SAB/COO/DNCMP/PRMP/SP du 08/07/2021
Intitulé du marché	Fourniture et installation de système de climatisation et de recyclage d'air dans l'aérogare de l'aéroport international de Cotonou
Autorité contractante	Société des Aéroports du Bénin (SAB)
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	(SFITI) Spa Tél : +3941990255
Délai d'exécution	08 mois
Montant et Source de financement	TTC : 764 276 698 F CFA, financement autonome

Tableau 80 : Fiche d'identification du marché N°2182/MEF/MIT/SAB/COO/DNCMP/PRMP/SP du 08/07/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses effectués jusqu'à la date de la date de notre visite ont été rendues disponibles.

b) Etat des équipements

On note la présence d'une partie des climatiseurs et de recyclage d'air déjà installé.

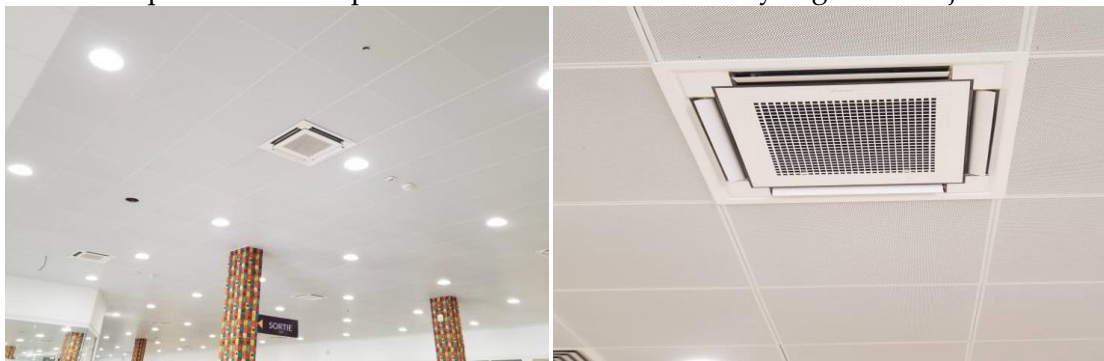


Photo 52 : montrant l'installation de système de climatisation et de recyclage d'aire.

c) Conformité des équipements par rapport aux normes techniques

Le peu des climatiseurs et recycleurs d'air installé sont conformes aux normes techniques préalablement définis dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Concernant ce marché, il a été mis à disposition un ordre de service et un PV de prorogation qui n'a aucune incidence financière et qui autorise la prorogation du délai des travaux jusqu'au 31 décembre 2023.

Il est essentiel de noter que la réception finale n'a pas encore eu lieu et que l'installation de tous les climatiseurs n'est pas encore achevée malgré le prolongement du délai accordé au prestataire

e) Synthèse des constats et conclusion

Malgré la fourniture non achevée, le peu de climatiseur et de recycleur d'aire installé sont tous conforme et recevable. Cependant l'autorité contractante doit faire un boucher double pour l'achèvement de ce marché dans un délais raisonnable sous la houlette de l'ARM.

5.26.2. Marché n°2 : Services

Référence du marché	N°000066/SAB/COO/CCMP/PRMP/S-PRMP du 30/11/2021
Intitulé du marché	Prestation de services de Sûreté pour inspection/filtrage des passagers équipages et autres personnels, des bagages de cabines et de soute du fret et de la poste aériens à l'aéroports international de Cotonou
Autorité contractante	Société des Aéroports du Bénin (SAB)
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	SAFETY AND SECURITY COMPANY (2SC)
Délai d'exécution	
Montant et Source de financement	TTC : 21 057 624 F CFA, financement intérieur SAB

Tableau 81 : Fiche d'identification du marché N°000066/SAB/COO/CCMP/PRMP/S-PRMP du 30/11/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement du service objet de ce présent contrat ont été mises à notre disposition.

b) Etat des services

RAS

c) Conformité des services par rapport aux normes techniques

RAS

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Concernant ce marché, nous n'avons pas relevé de constat spécifique. Les preuves relatives à la matérialité des dépenses et l'attestation de service fait ont été mises à notre disposition.

5.26.3. Marché n°3 : Travaux

Référence du marché	N°2531/MEF/MIT/SAB/COO/DNCMP/PRMP/SP du 28/07/2021
Intitulé du marché	Réaménagement du Hall accueil, de rénovation intérieure et de construction d'un salon ministériel et de construction d'un salon business class à l'aéroport international de Cotonou
Autorité contractante	Société des Aéroports du Bénin (SAB)
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ITAL COMMERCIO
Délai d'exécution	06 mois
Montant et Source de financement	TTC : 692 736 210 FCFA, financement autonome.

Tableau 82 : Fiche d'identification du marché N°2531/MEF/MIT/COO/DNCMP/PRMP/SP DU 28/07/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses effectués jusqu'à la date de la date de notre visite ont été rendues disponibles.

b) Etat des ouvrages

Les travaux de réaménagement du Hall d'accueil consistent aux fournitures et pose des accessoires pour le revêtement des sols, plafonds, menuiserie aluminium en bois, et des accessoires sanitaires suivants des normes spécifique. Signalons que les travaux sont toujours en cours d'exécution à la date de notre visite



Photo 53 : Montrant ls travaux de réaménagement du Hall accueil de l'aéroport de Cotonou

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux exécutés jusqu'à la date de nos visites sont globalement conformément aux spécifications techniques.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces qui nous ont été fourni sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les ouvrages visités dans le cadre du présent contrat ont été réalisés au niveau du Hall accueil et pavillon ministériel de l'aéroport international de Cotonou. Les travaux sont toujours en cours d'exécution à la date de notre visite. Il nous a été mis à disposition des Ordres de Service et un PV de prorogation qui n'a aucune incidence financière et qui autorise la prorogation du délai des travaux jusqu'en 29 février 2024.

Il est important de noter que jusqu'à cette date aucune réception n'a été faite.

Pour des raisons de sécurité et confidentialité, des photos au niveau du pavillon ministériel n'ont pas été prises.

5.26.4. Marché n°4 : Travaux

Référence du marché	N°02/SAB/CCMP/PRMP/S-PRMP du 20/01/2021
Intitulé du marché	Travaux complémentaire nécessaire à l'aménagement extérieur du pavillon présidentiel et à la décoration du Hall départ de l'aéroport international de Cotonou
Autorité contractante	Société des Aéroports du Bénin (SAB)
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	ITAL COMERCIO ITAL SRL
Délai d'exécution	07 MOIS
Montant et Source de financement	TTC : 490 431 150 FCFA, financement autonome.

Tableau 83 : Fiche d'identification du marché n°02/SAB/CCMP/PRMP/S-PRMP DU 20/01/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses effectués jusqu'à la date de la date de notre visite ont été rendues disponibles.

b) Etat des ouvrages

Travaux en cours d'exécution. Les images des travaux sont indisponibles pour raison de sécurité et de confidentialité.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Bien que les travaux ne soient pas encore entièrement terminés, ceux qui ont été déjà réalisés sont généralement conformes aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces qui nous ont été fourni sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les ouvrages visités dans le cadre du présent contrat ont été réalisés au niveau du pavillon présidentiel. Les travaux sont toujours en cours d'exécution. Il nous a été mis à disposition des Ordres de Service et un PV de prorogation qui n'a aucune incidence financière et qui autorise la prorogation du délai des travaux jusqu'en 31 décembre 2023.

Il est important de noter que jusqu'à cette date aucune réception n'a été faite.

5.26.5. Marché n°6 : Travaux

Référence du marché	N°093/MEF/MIT/SAB/COO/DNCMP/PRMP/S P du 23/12/2021
Intitulé du marché	Travaux de reconfiguration et d'aménagement de la zone Sud de l'aéroport international de Cotonou
Autorité contractante	Société des Aéroports du Bénin (SAB)
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	ITAL CONSTRUCTION BENIN
Délai d'exécution	07 mois
Montant et Source de financement	924 817 589 CFA TTC, financement autonome.

Tableau 84 : Fiche d'identification du marché n°093/MEF/MIT/SAB/COO/DNCMP/PRMP/SP du 23/12/202

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 14 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses effectués jusqu'à la date de la date de notre visite ont été rendues disponibles.

b) Etat des ouvrages

Les travaux sont toujours en cours d'exécution.



Photo 30 : Montrant l'aménagement de la zone Sud est de l'aéroport.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

RAS

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces qui nous ont été fourni sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux sont toujours en cours d'exécution. Il nous a été mis à disposition des Ordres de Service et un PV de prorogation qui n'a aucune incidence financière et qui autorise la prorogation du délai des travaux jusqu'au 31 décembre 2023. Il est important de noter que jusqu'à la date de notre visite, aucune réception n'a été faite.

5.27. Autorité contractante : Université Abomey Calavi (UAC)

5.27.1. Marché n°1 : Services

Référence du marché	N°007-2021/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP
Intitulé du marché	Relatif à la mise en place d'un portail web de recrutement des choix et d'orientation automatisé des bacheliers au profit du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS)
Autorité contractante	Université Abomey Calavi (UAC)
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Cabinet SODSON CORP
Délai d'exécution	30 jours
Montant et Source de financement	19 268 438 FCFA TTC, financement autonome.

Tableau 85 : Fiche d'identification du marché n°007-2021/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 28 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement du service objet de ce présent contrat ont été mises à notre disposition.

b) Etat des services

On note le portail web en bon état de fonctionnement pour le bonheur de tous les citoyens. Tous les documents disponibles montrent que le portail web livré est conforme à celui commandé par l'autorité contractante.

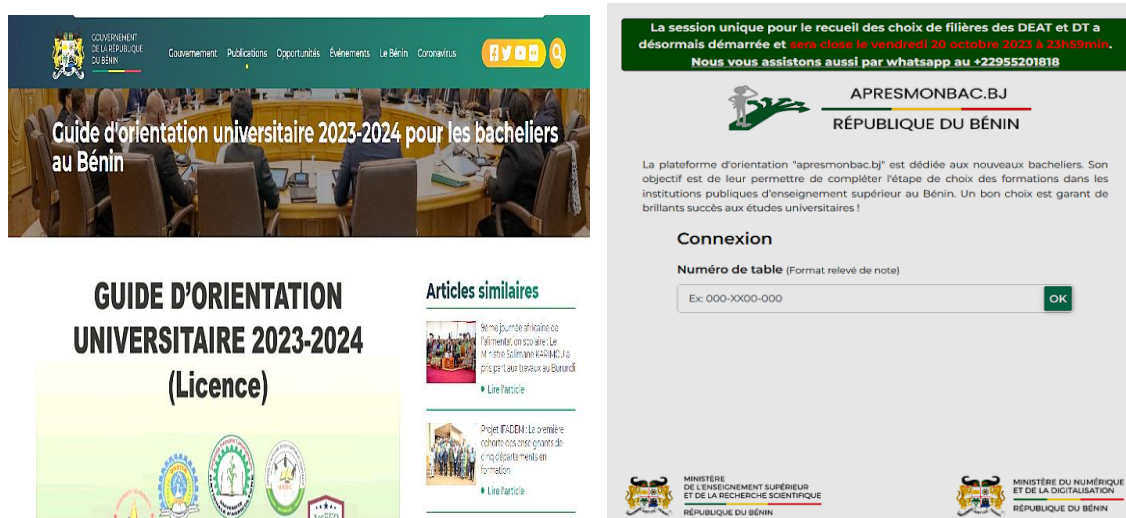


Photo 54 : Montrant portail web

c) Conformité des services par rapport aux normes techniques

RAS

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché relatif à la mise en place d'un portail web de recrutement des choix et d'orientation automatisé des bacheliers au profit du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a été bel et bien exécuté.

5.27.2. Marché n°2 : Prestations Intellectuelles

Référence du marché	N°55 040-2021/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP
Intitulé du marché	Contractualisation d'une mission de contrôle et de suivi de la poursuite des travaux de construction du bâtiment de L'INE : Rez-de-chaussée des deux ailes par entente directe
Autorité contractante	Université Abomey Calavi (UAC)
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	CABINET UrbA-TROPIQUES
Titulaire du marché	ABS BTP
Délai d'exécution	3 mois
Montant et Source de financement	15 956 400 FCFA HT, financement Programme OMIDELTA AE/Royaume des Pays-Bas.

Tableau 86 : Fiche d'identification du marché n°55 040-2021/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 24/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 28 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat ont été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Les travaux ont été réalisés conformément aux prescriptions techniques du marché.



Photo 55 : Montrant construction du bâtiment de L'INE : Rez-de-chaussée des deux ailes.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux réalisés dans le cadre de ce contrat sont conformes aux pièces graphiques et aux spécifications techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les sites.

e) Synthèse des constats et conclusion.

Sur la base des rapports de suivi et des comptes rendus de réunion mis à notre disposition, nous confirmons que le contrôle des travaux a été effectué par le maître d'œuvre et de contrôle des travaux. Les ouvrages visités dans le cadre du présent contrat sont, conforme aux spécifications techniques, réalisés aux bons endroits et sont en bon état de fonctionnement.

5.28. Autorité contractante : Ministère de Cadre de Vie et de Transport en charge du Développement Durable (MCVTDD)

5.28.1. Marché n°1 : Travaux

Référence du marché	N°6188/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 31/12/2021
Intitulé du marché	Programme de réfection et d'entretien de piste rurales et de route en terre classes, campagne 2021-2022-LOT 13
Autorité contractante	Ministère de Cadre de Vie et de Transport en charge du Développement Durable
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	DDIT-ZC
Titulaire du marché	APC INGENIERIE ET CONSTRUCTION
Délai d'exécution	04 mois
Montant et Source de financement	TTC : 593 750 010 FCFA, financement national.

Tableau 87 : Fiche d'identification du marché 5F/038/PRMP-CD-Z/CCMP/SPRMP DU 03/07/2020

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le jeudi 28 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Dans le contrat il est prévu la réfection d'un linéaire de 937.70 km soit :

- Linéaire Piste Rural : 646. 00 km et
- Linéaire Route classé :291.70 km

Nous avons constaté sur le PV de réception que seulement :

251.516 km de Piste rurale et 170.565 km de route en terre classée ont été réceptionnées

Par ailleurs, à la date de notre visite, aucune disposition n'a été prise pour la programmation de la pré-réception technique ni de réception définitive des ouvrages.



Photo 56 : Montrant la réfection et l'entretien de piste rurales LOT 13

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Sur la base de ces informations, non jugeons non conforme en raison du reste du linéaire non aménagés et réfectionné ainsi que le non-respect du délai des travaux.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Le système d'archivage des documents de gestion et de suivi des travaux est insuffisant. En effet, nous n'avons pas puis disposer :

- PV de constat d'achèvement

- 1er et dernier rapport de suivi de chantier
- Mandat de paiement
- Avenants

e) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux réalisés présentent quelques défauts dans son fonctionnement qu'il faut absolument corriger pour le maintenir dans un bon état et aussi le linéaire préalablement défini dans le contrat doit impérativement être réfectionné et réceptionné.

5.28.2. Marché n°2 : Travaux

Référence du marché	N°6180/MEF/MIT/DNCMP/SP du 31/12/2021
Intitulé du marché	Programme de réfection et d'entretien de piste rurales et de route en terre classes, campagne 2021-2022-LOT 5
Autorité contractante	Ministère de Cadre de Vie et de Transport en charge du Développement Durable
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	KELLY'S GROUP BENIN
Titulaire du marché	APC INGENERIE ET CONSTRUCTION
Délai d'exécution	04 mois
Montant et Source de financement	TTC : 423 156 590 FCFA, financement national.

Tableau 88 : Fiche d'identification du marché 6180/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 31/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Jeudi 28 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Dans le contrat il est prévu la réfection d'un linéaire de 638.982 km soit :

- Linéaire Piste Rural : 339. 00 km et
- Linéaire Route classé :299.982 km

Nous avons constaté sur le PV de réception que seulement 339.00 km de Piste rurale et 255.162 km de route en terre classée ont été réceptionnées.

Par ailleurs, à la date de notre visite, aucune disposition n'a été prise pour la programmation du pré-réception technique ni de réception définitive des ouvrages.



Photo 34 : Montrant de réfection et d'entretien de piste rurales LOT 5

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Sur la base de ces informations, nous jugeons non conforme en raison du reste du linéaire non aménagé et réfectionné ainsi que le non-respect du délai des travaux.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Le système d'archivage des documents de gestion et de suivi des travaux est insuffisant. En effet, nous n'avons pas pu disposer :

- 1er et dernier rapport de suivi de chantier
- Mandat de paiement
- Avenants
- PV de mise en demeure / PV de prorogation qui justifie les 14 jours de retard commis par le prestataire.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux réalisés présentent quelques défauts dans son fonctionnement qu'il faut absolument corriger pour le maintenir dans un bon état et aussi le linéaire préalablement défini dans le contrat doit impérativement être réfectionné et réceptionné.

5.28.3. Marché n°3 : Travaux

Référence du marché	N°6189/MEF/MIT/DNCMP/SP du 31/12/2021
Intitulé du marché	Programme de réfection et d'entretien de piste rurales et de route en terre classes, campagne 2021-2022-LOT 12
Autorité contractante	Ministère de Cadre de Vie et de Transport en charge du Développement Durable
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	NASSI ET FILS
Délai d'exécution	04 mois
Montant et Source de financement	TTC : 423 156 590 FCFA, financement national.

Tableau 89: Fiche d'identification du marché 6189/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 31/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le jeudi 28 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Le système d'archivage des documents de gestion et de suivi des travaux est insuffisant. En effet, nous n'avons pas puis disposer :

- 1^{er} et le dernier rapport de suivi de chantier
- Mandat de paiement
- Avenants
- PV de mise en demeure / PV de prorogation pour justifier les de 14 jours du retard commis par le prestataire.



Photo 57 : Montrant réfection et d'entretien de piste rurales LOT 12

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Dans le contrat il est prévu la réfection d'une piste rurale de 841.00 km

Nous avons constaté sur le PV de réception que seulement : 346.050 de linéaire km ont été réceptionnés

Par ailleurs, à la date de notre visite, aucune disposition n'a été prise pour la programmation du pré-réception technique ni de réception définitive des ouvrages.

Sur la base de ces informations, nous jugeons non conforme et le non-respect du délai des travaux

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Le système d'archivage des documents de gestion et de suivi des travaux est insuffisant. En effet, nous n'avons pas pu disposer :

- 1er et dernier rapport de suivi de chantier
- Mandat de paiement
- Avenants
- PV de mise en demeure / PV de prorogation qui justifie les 14 jours de retard commis par le prestataire.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux réalisés présentent quelques défauts dans son fonctionnement qu'il faut absolument corriger pour le maintenir dans un bon état et aussi le linéaire préalablement défini dans le contrat doit impérativement être réfectionné et réceptionné.

5.29. Autorité contractante : Commune de Cotonou

5.29.1. Marché n°1 : Travaux

Référence du marché	N°0126 /2021/MCOT/PRMP/SP-RMP du 29/10/2021
Intitulé du marché	Construction de voies pavées du 9ème au 13ème arrondissement de la ville de Cotonou (Lot n°2)
Autorité contractante	COMMUNE DE COTONOU
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Direction des Services Techniques
Titulaire du marché	AKOA BENIN (ABS) Tél : 66 92 52 90
Délai d'exécution	12 douze mois
Montant et Source de financement	TTC : 340 617 976F CFA, financement autonome.

Tableau 90 : Fiche d'identification du marché n°0126/2021/MCOT/PRMP/SP-RMP du 29/10/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le jeudi 15 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses sont rendues disponibles.

b) Etat des ouvrages

Pour ce marché, grâce au rapport de suivi de chantier mit à notre disposition, nous avons puis constater l'état réels des sites avant le démarrage des travaux. Les activités prévues dans le cadre de la réfection de ces voies sont réparties et exécuter dans cinq (05) arrondissement (9ème au 13ème) de la ville de Cotonou, sur les rues ci-après :

- 9.002 et 9.100 dans le 9ème Arrondissement
- 10.079 ; 10.089 ; 10.045 ;10.069 ; 10.070 et 10.148 dans le 10ème Arrondissement ;
- 11.037 dans le 11ème Arrondissement ;
- 12.608 dans le 12ème Arrondissement ;
- 13.002 ; 13.400 dans le 13ème Arrondissement.

Au cours de notre visite juste après la réception définitive des travaux, il a été constaté des dégradations précoces à certain endroit des rues



Photo 58 : Montrant la dégradation des rues réfectionnées

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux sont globalement conformes aux spécifications préalablement définis dans le dossier du consultant.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Il a été constaté à travers l'ordre de service et le procès-verbal de réception provisoire le respect du délai des travaux, et la levée des réserves a été effectué avant la rection définitives.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais au regard des constatations physiques faites sur le site.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux de réfection des voies pavée effectuées sont globalement bien exécutés, le bureau de contrôle (DST) est impliqué dans la réception des travaux réalisés. Néanmoins, après la réception définitive des tassements différentiels ont été constatés sur les voies malgré que travaux soient globalement bien exécutés.

5.29.2. Marché n°2 : Fournitures

Référence du marché	N°00142-00143-00144/2021/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 29/11/2021
Intitulé du marché	Acquisition d'équipement de laboratoires, matériels socio collectif, construction de bâtiment sanitaires
Autorité contractante	COMMUNE DE COTONOU
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	CMAB GROUP
Délai d'exécution	03 mois
Montant et Source de financement	TTC : 976 780 582 FCFA, financement autonome.

Tableau 91 : Fiche d'identification du marché n°00142-00143-00144/2021/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 29/11/2021du 12/10/2020

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le jeudi 15 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat ont été mises à notre disposition.

b) Etat des équipements

Parmi les vingt-cinq (25) équipements pour les centres de santé et les quatorze (14) équipements de laboratoire prévus dans le contrat, six (06) congélateurs biomédicaux, six (06) réfrigérateurs refroidisseurs et un (01) appareil de dosage des gaz sanguins demeurent introuvables dans les procès-verbaux de réception.

Pour la vérification physique des équipements distribués, nous avons entrepris une revue documentaire, notamment en utilisant les procès-verbaux de distribution pour sélectionner les centres à visiter. Cependant, les équipements médicaux suivants, qui avaient été précédemment mentionnés dans les procès-verbaux de réception, sont introuvables. Il s'agit de :

- deux (02) Appareils radio numérisé mobile
- cinq (05) Paravents médicaux de séparation
- dix (10) Plateaux de soins
- six (06) Congélateurs Biomédicaux
- cinq (05) Auto claire de Bactériologie



Photo 59 : Montrant les appareils médicaux et équipements visités dans les centres de santé

Par ailleurs, au cours de notre visite au centre hospitalier de SURU-LERE, nous avons remarqué qu'au lieu des cinq (05) lits de réanimation modernes répertoriés dans le bordereau d'envoi, nous avons trouvé six (06) lits bien estampillés ne correspondant pas à notre marché. (Voir *photo 59*)



Photo 60 : Montrant les lits de la salle de réanimation de SURU-LERE

❖ **Volet travaux de réfection et fourniture des équipements toujours dans pour le même marché**

A ce niveau aucun constat particulier n'a été relevé. Les travaux sont globalement conformes aux spécifications techniques décrites dans le contrat.



Photo 61 : Montrant des équipements fournis dans le cadre des travaux d'aménagement du centre hospitalier et universitaire de la mère et de l'enfant de la ville de Cotonou

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques.

Les matériels inspectés dans le cadre de ce contrat respectent les spécifications techniques convenues.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Bien que la majorité des équipements soient conformes aux spécifications techniques et aient été affectés aux centres de santé prévus, il subsiste des problèmes significatifs concernant la documentation et la traçabilité des équipements.

La non-disponibilité des équipements mentionnés dans les procès-verbaux de réception soulève des préoccupations quant à la gestion et à la distribution appropriée des matériels. Il convient de souligner que les matériels inspectés ne portent aucune estampille ni marque permettant de les associer au marché objet de notre contrat.

L'absence des cinq (05) équipement médicaux affectés au centre hospitalier de SURU-LERE est très préoccupant et mérite qu'on y apporte lumière.

5.29.3. Marché n°3 : Fournitures

Référence du marché	N°00141/2021/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 29/11/21
Intitulé du marché	Acquisition de matériels, de dispositifs de lave mains et autre pour lutter contre la propagation du coronavirus dans le cadre de l'organisation des examens nationaux
Autorité contractante	COMMUNE DE COTONOU
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	KOJEFCATH Sarl
Délai d'exécution	05 jours
Montant et Source de financement	TTC : 39 211 400 FCFA, financement autonome.

Tableau 92 : Fiche d'identification du marché n°00141/2021/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 29/11/21

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu, le jeudi 15 février 2024, et les constats faits sont résumés comme ci-dessous

Constats :

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves de paiement des travaux objet de ce présent contrat ont été mises à notre disposition et sont jugés conformement par l'équipe de revue.

b) Etat des équipements

En lieu et place de la vérification physique et compte tenu du dispatching desdits équipements, nous avons procédé à la revue documentaire : le PV de réception, les bons d'entrée et de sorties. De plus une procédure est mise en place pour la gestion et l'entretien des dispositifs de lave mains acquis. Cependant, après la COVID 19, la non exploitation de ces équipements nous amène dans une situation qui ne pourrait plus justifier leur entretien.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques.

RAS

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site.

Tous les documents et pièces examinés au niveau de l'autorité contractante sont vrais en tenant compte des décharges émises par les bénéficiaires ayant reçu les matériels.

e) Synthèse des constats et conclusion

Pour ce marché, nous n'avons pas pu disposer du procès-verbal de réception. En se basant sur les documents disponibles, nous pouvons conclure que les matériels ont été acquis et distribués, mais le système d'archivage des documents de gestion et de suivi est insuffisant car quelques matériels demeurent intraquables.

5.30. Autorité contractante : CHU-MEL

5.30.1. Marché N°1 : Fournitures

Référence du marché	N°3830/MEF/CHU-MEL/DNCMP/SP du 08/10/2021
Intitulé du marché	Acquisition de matériels informatiques au profit du CHU-MEL
Maître d'ouvrage	CHU-MEL
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ETS ATN SERVICES
Délai d'exécution	01 mois
Montant et Source de financement	TTC : 4 980 000 F CFA, financement autonome

Tableau 93 : Fiche d'identification du marché N°3830/MEF/CHU-MEL/DNCMP/SP DU 08/10/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le vendredi 22 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ne sont pas rendues disponibles.

b) Etat des équipements et/ou matériels

De notre vérification sur le terrain des matériels acquis, il en ressort que ces matériels sont en bon état de fonctionnement.



Photo 62 : Montrant le matériel informatique acquis au CHU-MEL

c) Conformité de réception des équipements / matériels dans le délai de garantie

Dans le contrat, il est spécifié l'acquisition de six (06) Ordinateur de Bureau : catégorie 2 gamme professionnel processeur : intel® core i5,8e génération : 9e ou 10e ; ram 8go ; ssd 240 a 500 go,

disque dur : 500go minimum; clavier azerty français d'origine); souris, lecteur/graveur dvd ; lecteur multiformat 4-en-1(sd, mmc, sdhc, sdx) ; 1 port dvi (option en) 1 port vga 1 port hdmi ; 2 ports t usb 2.0, ports usb 3.0 ; 1 port usb type c (fr option), port ethernetrj45 ; 1 prise casque microphone ; hautparleur intégré; écran rétroéclairage e led 21- 24" (vga/dvi/h dmi, freedos/vent ows 10 pro- oem, garantie obligatoire.

Les ordinateurs acquis et que nous avons vérifiés sur le terrain sont de cori3 (voir *photo 61*) donc différents des caractéristiques du cori5 spécifié dans le contrat et présenté ci-dessus. Ainsi, les matériels vérifiés sur le terrain, objet de l'audit de matérialité ne sont donc pas conformes aux spécifications techniques définies préalablement dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Pour ce marché grâce aux bordereaux de sortie, les matériels acquis ont été retrouvés et sont en bon état de fonctionnement mais ne sont pas conformes aux spécifications techniques définies préalablement dans le contrat.

5.30.2. Marché n°2 : Fournitures

Référence du marché	N°0037/2021/CHU-MEL/PRMP/DAF/FP du 17/12/2021
Intitulé du marché	Acquisition d'équipement technique pour l'unité d'échographie du CHU-MEL
Maître d'ouvrage	CHU-MEL
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	ENERGY SARL 229 97 18 18 71
Délai d'exécution	01 mois
Montant et Source de financement	TTC : 20 000 000 F CFA, financement autonome

Tableau 94 : Fiche d'identification du marché n°0037/2021/CHU-MEL/PRMP/DAF/FP du 17/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le vendredi 22 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses sont rendues disponibles.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Les équipements technique objet de ce marché concerne essentiellement un appareil échographe doppler MINDRAY couleur RESONA i9 + imprimante et accessoires. Tous ces équipements sont en bon état de fonctionnement à la date de notre visite.

c) Conformité des matériels par rapport aux normes techniques

Le matériel objet de l'audit de matérialité est conforme aux spécifications techniques définies préalablement dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le terrain.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les équipements techniques pour l'unité d'échographie du CHU-MEL ont été bel et bien acquis et sont en bon état de fonctionnement. La réception définitive n'est malheureusement pas encore faite et aucun processus n'est en cours à cet effet. Il est important donc que l'autorité contractante prenne les dispositions nécessaires pour la réception définitive de ces équipements.

5.30.3. Marché n°3 : Travaux

Référence du marché	N°3444/MEF/CHU-MEL/DNCMP/SP du 20/09/2021
Intitulé du marché	Réalisation des travaux d'installation d'une guerite et des portes blocs opératoires au profit du CHU-MEL
Maître d'ouvrage	CHU-MEL
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	ETS SOGEC-PLUS 229 97 17 52 65
Délai d'exécution	60 jours
Montant et Source de financement	TTC : 7 497 320 F CFA, financement autonome

Tableau 95 : Fiche d'identification du marché N°3444/MEF/CHU-MEL/DNCMP/SP DU 20/09/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le vendredi 21 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ne sont pas rendues disponibles.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Tous les matériels installés sont en bon état de fonctionnement à la date de notre visite.



Photo 63 : Montrant la guérite réalisée à l'entrée de CHU-MEL

c) Conformité des matériels par rapport aux normes techniques

La guérite les climatiseurs et les portes blocs ont été installés conformément aux spécifications. Néanmoins, les climatiseurs fournis ne sont pas estampillés.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Malgré les constats effectués, tous les matériels ont été globalement acquis et installés conformément aux spécifications techniques du contrat.

5.30.4. Marché n° 4 : Fournitures

Référence du marché	N°0023/2021/CHU-MEL/PRMP/FP du 23/09/2021
Intitulé du marché	Acquisition d'équipements biomédicaux spécifiques pour l'unité de cardiologie du CHU-MEL
Autorité contractante	CHU-MEL
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	MMSE SARL 229 97 48 98 61
Délai d'exécution	01 mois
Montant et Source de financement	TTC : 20 500 000 CFA, financement autonome

Tableau 96 : Fiche d'identification du marché n°0023/2021/CHU-MEL/PRMP/FP du 23/09/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le vendredi 22 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ne sont pas rendues disponibles.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Tous les équipements sont en bon état de fonctionnement.



Photo 64 : : Montrant les équipements biomédicaux

c) Conformité des matériels par rapport aux normes techniques

Le matériel objet de l'audit de matérialité est conforme aux spécifications techniques définies préalablement dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site.

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les équipements livrés sont globalement conformes aux prescriptions techniques du contrat.

5.30.5. Marché n°5 : Fournitures

Référence du marché	N°2937/MEF/CHU-MEL/DNCMP/SP DU 27/08/2021
Intitulé du marché	Acquisition de kits de maintenance pour le générateur d'oxygène du CHU-MEL
Autorité contractante	CHU-MEL
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	BIOLYNX & TIC BENIN SARL 229 96 13 13 13
Délai d'exécution	02 ans
Montant et Source de financement	TTC : 73 069 890 F CFA, financement autonome

Tableau 97 : Fiche d'identification du marché N°2937/MEF/CHU-MEL/DNCMP/SP DU 27/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le vendredi 22 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été rendues disponibles.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Les kits de maintenance des générateurs d'oxygène sont en bon état de fonctionnement.



Photo 65 : Montrant les kits de maintenance pour le générateur d'oxygène du CHU-MEL

c) Conformité des matériels par rapport aux normes techniques

L'ensemble des matériels médicaux objet de l'audit de matérialité sont conformes aux Spécifications techniques définies préalablement dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites à l'infirmerie.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les matériels Kits de maintenance au profit de CHU-MEL sont bel et bien acquis conformément aux quantités prévues et spécifications techniques du contrat.

5.31. Autorité contractante : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

5.31.1. Marché n°1 : Travaux

Référence du marché	N°0432/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/03/2021
Intitulé du marché	Réalisation de dix (10) forages à usages multiples avec abreuvoirs avec la société Hydro-bio consulting.
Autorité contractante	MAEP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Société HYDRO BIO CONSULTING SARL Béninoise
Délai d'exécution	03 mois
Montant et Source de financement	TTC : 30 000 000 F CFA, budget national

Tableau 98 : Fiche d'identification du marché n°0432/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/03/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le vendredi 15 mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses sont rendues disponibles.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Les dix (10) forages réalisés par la société HYDRO BIO CONSULTING ont été faits dans les communes de DJIDJA ; ZOGBODOMEY, COVE, KETOU, SAVALOU et de LOKOSSA. Notre échantillon s'est porté sur les ouvrages réalisées à LOKOSSA, KETOU et à COVE et les résultats nous ont laissés perplexes.

- Ouvrages complètement défectueux, arrêt de la production constaté il y a un peu moins d'un (01) an pour celui de KETOU, moins d'un (01) mois après sa mise en service pour celui de COVE et celui de Lokossa
- Pompe manuelle non fonctionnelle
- Absence d'écriteau servant à l'identification des ouvrages
- Envahissement de l'ouvrage par les herbes sauvages

- Il a été indiqué par les habitants que l'eau qui sortait à la construction, présentait était saumâtre et malodorante donc non utilisable sur les deux sites.
- Aucune formation des bénéficiaires sur l'utilisation et la gestion des ouvrages comme convenu dans le contrat.

A ces constats s'ajoute la mauvaise qualité et finition des ouvrages en maçonnerie. On s'interroge même sur la qualité du contrôle et du suivi de l'exécution de ces ouvrages.

Par ailleurs, force est de constater que ces ouvrages ont été implantés dans une zone non adéquate (non épousée par la population : cas de Kétou par exemple). Ce qui s'explique par la non implication des bénéficiaires dans leur réalisation. Une grande partie des bénéficiaires n'ont même pas connaissance de l'existence de l'ouvrage ou de ce pourquoi elle a été réalisée depuis plus de trois (03) ans alors qu'elles sont censées abreuver les animaux des éleveurs des environs.



Photo 53_a : Montrant le forage et abreuvoir réalisé à KETOU



Photo 53_b : Montrant le forage et abreuvoir réalisé à COVE



Photo 53_c : Montrant le forage et abreuvoir réalisé à LOKOSSA

Photo 66 : Montrant les forages et abreuvoir réalisés par la Société HYDRO BIO CONSULTING

c) Conformité de réception des équipements / matériels dans le délai de garantie

Des constats effectués, nous remettons en cause la qualité des matériaux utilisés et surtout de la qualité de la phase d'étude des projets vu la qualité de l'eau pompée par certains des ouvrages et d'autres qui ne fournissent même pas une goutte d'eau.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Malgré la construction effective des forages sur les différents sites et considérant les différents constats, nous déclarons non conforme ce marché. Nous recommandons donc un audit plus approfondi sur la qualité de ces ouvrages réalisés et la remise en états de ces ouvrages sans oublier la mise en place d'une politique de maintenance par les autorités locales pour le bonheur de la population qui présentent toujours le même besoin pour lequel ces ouvrages ont été réalisés.

5.31.2. Marché n°2 : Travaux

Référence du marché	N°0431/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/03/2021
Intitulé du marché	Réalisation de dix (10) forages à usages multiples avec abreuvoirs
Autorité contractante	MAEP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	
Titulaire du marché	Société HYDRO ENGEERING JOB SARL
Délai d'exécution	03 mois
Montant et Source de financement	TTC : 30 000 000 F CFA, financement national

Tableau 99 : Fiche d'identification du marché n°0431/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/09/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le vendredi 15 mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses sont rendues disponibles.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Les dix (10) forages réalisés par la société HYDRO ENGEERING JOB SARL ont été fait dans les communes de OUESE, DASSA, SAVE, ZA-KPOTA, ZAGNANADO, KLOUEKANME, APLAHOUE et ALLADA. Notre échantillon s'est porté sur les ouvrages réalisées à ZA-KPOTA et à APLAHOUE et nos différents constats sont les suivant :

- L'ouvrage d'APLAHOUE est toujours fonctionnel avec un bon débit tandis que celui ZA-KPOTA est défectueux peu après sa mise en service et même abandonné
- Absence d'écriteau servant à l'identification des ouvrages
- Envahissement de l'ouvrage par les herbes sauvages sur le site de ZA-KPOTA
- Aucune formation des bénéficiaires sur l'utilisation et la gestion des ouvrages comme convenu dans le contrat.

A ces constats s'ajoute la mauvaise qualité et finition des ouvrages en maçonnerie, que nous inspire les dégradations observées sur l'ouvrage.

De plus, force est de constater que ces ouvrages ont été implantés dans une zone non adéquate (non épousée par la population) : cas d'AKPLAHOUE



Photo 90_a : Montrant le forage et abreuvoir réalisé à APLAHOUE



Photo 90_b : Montrant le forage et abreuvoir réalisé à ZA-KPOTA

Photo 67 : Montrant les forages et abreuvoir réalisés par la Société HYDRO ENGINEERING JOB

c) Conformité de réception des équipements / matériels dans le délai de garantie

Tous les documents n'ont pas été mis à notre disposition pour apprécier la qualité des matériels (seul le contrat du marché a été rendu accessible).

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les dix forages ont été bels et bien réalisés mais leurs qualités soulèvent plus d'interrogation que de satisfaction malgré leur réception en présence des représentants de l'autorité contractante et des bénéficiaires qui ont selon le PV de réception attester ce qui suit : « *Les dix forages réalisés jouissent d'une parfaite fonctionnalité et respectent les indications contenues dans le contrat du marché* » après avoir mentionnés certaines anomalies comme la qualité de l'eau pompée sur certains site et les dimensions de l'ouvrage en maçonnerie qui n'ont jamais été corrigé jusqu'à la date de passage de la mission. Il est donc nécessaire et urgent d'user de tous les moyens légaux afin de revivifier ce projet pastoral d'apaisement pour éviter les conflits entre les éleveurs et la population.

5.31.3. Marché n°3 : Travaux

Référence du marché	N°2915/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021
Intitulé du marché	Etude partielle et travaux d'aménagement pour 2500 ha de bas-fond rizicoles pour le compte du PADAAM.
Autorité contractante	MAEP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	AGETURE SA/ Béninois
Délai d'exécution	24 mois
Montant et Source de financement	5 261 482 889 F CFA HC ; 6 416 547 F CFA TTC, financement intérieur et emprunt

Tableau 100 : Fiche d'identification du marché n°2915/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le vendredi 12 avril 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ne sont pas rendues disponibles.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Les travaux d'étude et d'aménagement de bas-fond rizicoles ont été menés sur plusieurs sites dans plusieurs communes du Benin. L'échantillon de notre audit s'est porté sur les sites d'aménagement des communes de **Grand POPO** et de **LALO**.

MATEKPO est le premier site audité dans le village de Toclanhon qui constitue le lot n°4 des Travaux d'Aménagements de 600,25 hectares de bas-fonds rizicoles dans les départements de l'Ouémé, du Plateau, du Mono, du Couffo, du Zou et des collines.

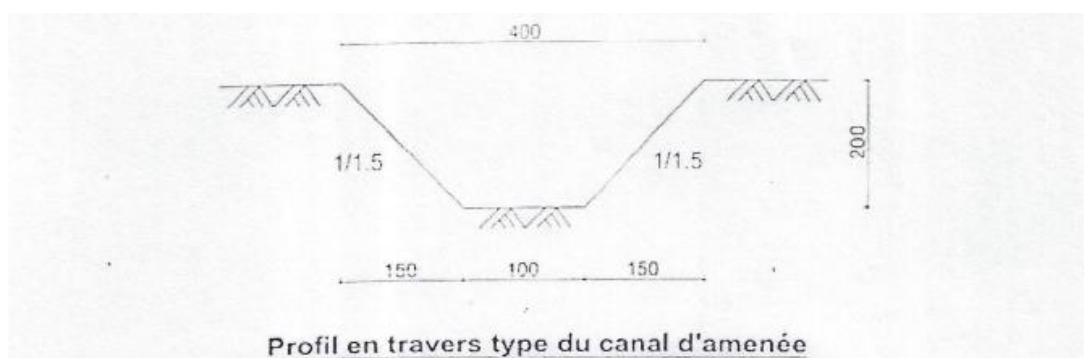
Dans un deuxième temps, la mission s'est rendue dans la commune de Lalo plus précisément sur le site de 48,54 ha de Linsadji du groupement Mikpéhou 1 et 2 de Tohou qui constitue le lot n°2 du même projet.

En fin, dans un troisième temps, concernant toujours le lot 2 dans la commune de Lalo la mission s'est rendue sur le site d'aménagement du périmètre rizicole de Hessa-Zounhome 27,54 ha. Afin de mieux comprendre les constats effectués par la mission d'audit sur les différents sites, il est nécessaire de s'imprégner d'abord des données techniques du cahier de charge.

Consistance des travaux

➤ *Canal d'amenée*

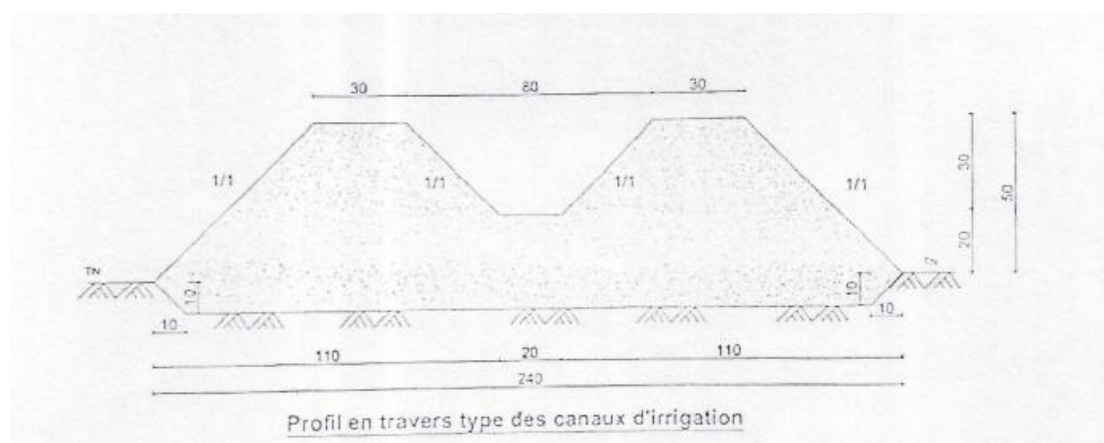
Il est prévu la construction d'un canal d'amenée sur le seul site de MATEKPO. Ce canal devra satisfaire aux dimensions suivantes :



Les matériaux prévus pour cet ouvrage est la terre prélevée sur place et compactée.

➤ *Canaux d'irrigation*

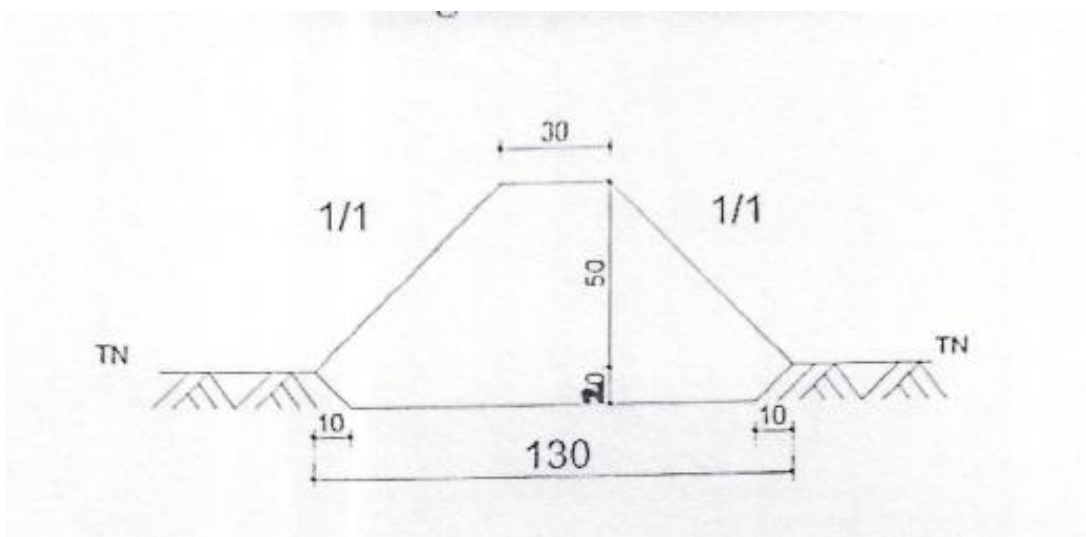
Il est prévu la construction des canaux d'irrigation sur tous les sites. La coupe transversale de ce canal est la suivante :



Les canaux d'irrigation sont prévus en latérite compactée par couche de 20 cm.

➤ *Diguette de rétention*

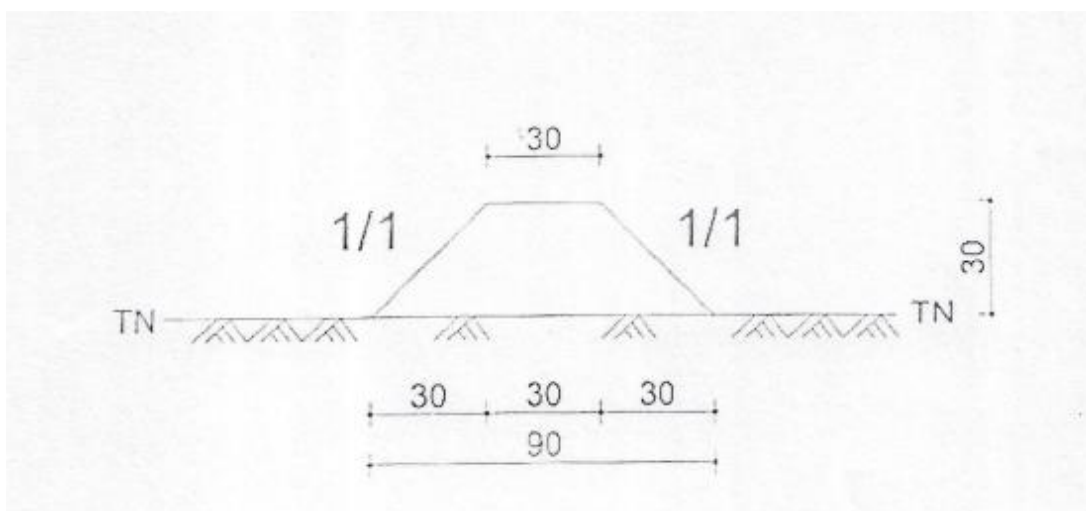
Plusieurs variantes de diguettes de rétention ont été proposées. Celle qui a été utilisée sur le site de MATEKPO est la suivante :



La diguette de rétention sera également en terre compactée.

➤ *Diguette de cloisonnement*

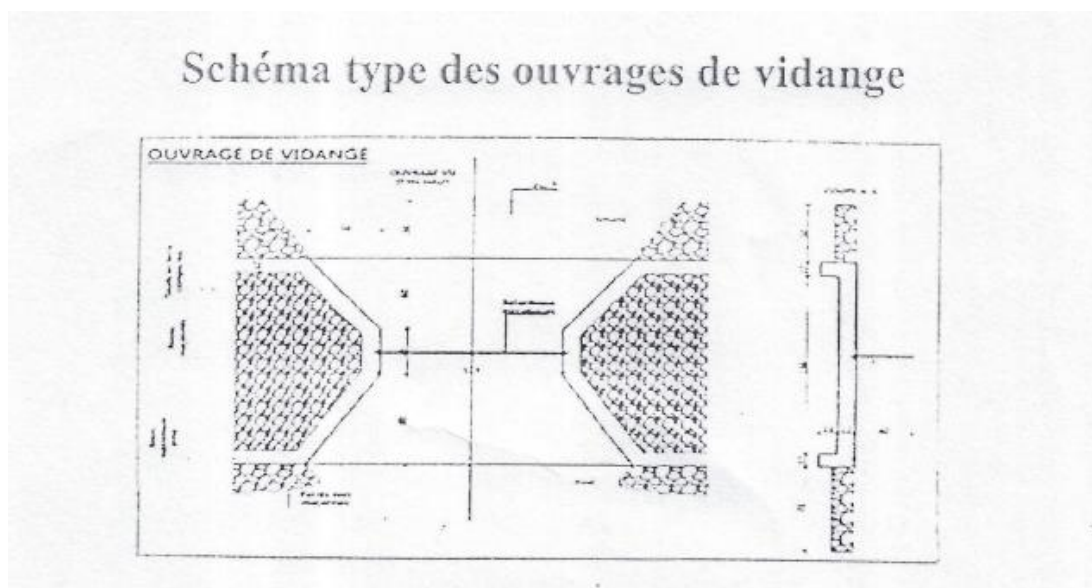
Concernant la diguette de cloisonnement, celle-ci devra respecter les caractéristiques ci-dessous :



Elle devra être en terre compactée.

➤ *Pertuis de vidange*

Pour les pertuis de vidange, le modèle suivant est proposé :



État des sites audités

Sur le site de **MATEKPO**, il faut noter que les travaux sont toujours en cours de réalisation bien que le délai contractuel soit déjà terminé depuis le 07 avril 2024. Comme ouvrages en cours de réalisation, nous avons les diguettes de rétention, les diguettes de cloisonnement et les canaux d'irrigation sans oublier les ouvrages de vidange qui n'ont pas encore été réalisés.

➤ *Canal d'amenée*

Concernant le canal d'amenée, il faut noter que la forme n'a pas été respectée due aux déblais présents de part et d'autre de l'ouvrage à certains endroits. Le manque de compactage des berges fait observer une érosion. A tout ceci, on peut ajouter l'irrégularité des dimensions le long du canal.



Photo 68: Vue du canal d'amenée du site de MATEKPO

➤ *Canaux d'irrigation*

Conformément aux cahiers de charge, les canaux devaient être réalisés avec de la latérite compactée et sur le terrain nous avons trouvé que les canaux d'irrigation ont été réalisés avec un mélange de latérite et de graviers et aucun document n'a justifié et n'accordé cette autorisation. Visuellement, le compactage se fait à la main d'où la qualité reste à désirer et les tests de compacité n'ont toujours pas été effectués.

Pour ce qui est des dimensions de ces ouvrages, on remarquera qu'elles sont irrégulières et les pentes ne sont pas cohérentes afin de permettre un écoulement gravitaire.



Photo 69: Vue sur le canal d'irrigation du site de MATEKPO

➤ *Diguette de rétention*

Les diguettes de rétention réalisées sur place ne respectent pas les dimensions ni la forme prévue dans sur le plan d'exécutions et n'ont pas été compactées conformément aux règles de l'art.

➤ *Diguette de cloisonnement*

Pour ce qui est des diguettes de cloisonnement, celles-ci n'ont toujours pas été compactées. Les dimensions sont irrégulières et la forme trapézoïdale recherchée n'est pas celle réalisée.



Photo 70 : Vue sur une diguette de cloisonnement du site de MATEKPO

Sur le deuxième site (celui de **Linsadji**) il faut noter que les travaux viennent de débiter. Comme activités réalisées, il s'agira surtout de noter l'apport en latérite sur le site. Les canaux d'irrigation ont été entamés de même que les diguettes de cloisonnement.



Photo 71: Apport latéritique sur le site de Linsadji

➤ ***Canaux d'irrigation***

Pour ce qui est des canaux d'irrigation entamés, il faut noter que la latérite a juste été étalée et est en attente de compactage. Il est noté le non-respect de l'encrage de 20 cm demandé.



Photo 72: Canal d'irrigation en cours (sans compactage) sur le site de Linsadji

➤ **Diguette de cloisonnement**

Les diguettes réalisées sur ce site n'ont pas été compactées et sont par conséquent de formes irrégulières.

Pour ce qui est du site 3, seules les diguettes de cloisonnement ont été réalisées. Après les vérifications, les diguettes de cloisonnement n'ont pas reçues un compactage en bonne et due forme et les dimensions ne sont pas totalement respectées. De même, les diguettes de cloisonnement n'ont pas été compactées convenablement d'où l'absence de la forme trapézoïdale demandée. Les dimensions de ces ouvrages sont également irrégulières.

c) Conformité de réception des équipements / matériels dans le délai de garantie

La qualité des matériaux et des ouvrages réalisés sont toutes non conformes aux prescriptions techniques.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Eu égard des observations relevées et conformément aux prescriptions techniques (dossier d'exécution), les travaux en cours de réalisation sur les différents sites sont jugés non conformes à la date de réalisation du présent audit technique. Il faut également noter que conformément au dossier d'exécution et aux règles de l'art, les travaux sur le site de **Linsadji** et de **Hessa-Zounhome** sont excessivement en retard et les ouvrages réalisés ne permettent pas d'apprécier le travail exécuté.

5.31.4. Marché N°4 : TRAVAUX

Référence du marché	N°2745/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021
Autorité contractante	MAEP/ ProCaR
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Groupeement HORSE/AGECET
Titulaire du marché	AGETIP-BENIN SA/ Béninois
Délai d'exécution	5 Mois
Les composantes du marché	Etude et réhabilitation de 250 kilomètres de pistes, terrassement et traitement de points critiques relatifs à 250 kilomètres.
Montant et Source de financement	6 922 843 438 F CFA TTC, financement intérieur et emprunt

Tableau 101 : Fiche d'identification du marché N°2745/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le Vendredi 12 Avril 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ne sont pas rendues disponibles.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Trois sites d'aménagement ont été identifiés dans les localités suivantes : GRAND POPO (Matékpo), LALO (Coyou-Coffouto) et LALO (Ahomandegbe). Le constat d'achèvement a été déjà fait pour la plupart des pistes et sont en attente de réception provisoire après la levée des réserves émises lors du constat.

Les principaux constats effectués sur le premier site se déclinent comme ci-dessous :

- Sur le profil en travers type exécuté, la largeur du fossé aménagé est inférieure à 2m. Il y a donc la non-conformité aux spécifications techniques ;
- Mauvais compactage des couches de la chaussée à certains endroits et des talus ;



Photo 73: Montrant l'état des pistes de Matékpo à Grand PoPo

Sur le site de LALO (Coyou-Coffouto), il a été constaté qu'aucune activité n'est menée sur le terrain à part l'implantation des bornes de la polygonation. On note :

- L'envahissement de la piste par les herbes sauvages ;
- L'absence de latérite par endroit ;
- Le mauvais compactage ;
- Le non-respect des devers ;
- L'absence de fossé ;
- Le manque des ouvrages de fortune par endroits ;
- La dégradation de la chaussée et surtout entre deux dalots consécutifs ;
- La stagnation de l'eau et l'obstruction des dalots.



Photo 74 : Montrant l'état des pistes de Coyou-Coffouto à LALO

c) Conformité de réception des équipements / matériels dans le délai de garantie

Les ouvrages ont été globalement exécutés conformément aux prescriptions techniques mais pas dans les règles de l'art. Il s'agit du respect des dévers pour faciliter la libre circulation et surtout le confort des passagers.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur les différents sites.

e) Synthèse des constats et conclusion

Malgré les constats effectués, les ouvrages réalisés sont globalement exécutés conformément aux prescriptions techniques mais présentent d'énormes défauts qu'il faudra absolument corriger pour son bon fonctionnement avant la réception du marché.

5.31.5. Marché N°5 : Fournitures

Référence du marché	N°0433/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/03/2021
Intitulé du marché	Acquisition de cent soixante-trois (163) tonnes d'aliments complets embouche bovine ovines avec la société GROUPE VETO SERVICES
Autorité contractante	MAEP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	Société GROUPE VETO SERVICES SA Tel : 95 95 93 37
Délai d'exécution	45 Jours
Montant et Source de financement	TTC : 19 478 500 F CFA, Budget national et national

Tableau 102 : Fiche d'identification du marché N°0433/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/03/2021

Ce marché n'a pas connu de démarrage et aucune explication ni documentation ne nous a été fournies.

5.31.6. Marché N°5 : Fournitures

Référence du marché	N°0446/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 15/03/2021
Intitulé du marché	Acquisition de cent soixante-trois (163) tonnes d'aliments complets embouche bovine ovines avec la SOCIETE DES HUILLERIES DU BENIN
Maître d'ouvrages	MAEP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	SOCIETE DES HUILLERIES DU BENIN Tel : 95 79 00 25
Délai d'exécution	45 Jours
Montant et Source de financement	TTC : 25 920 000 F CFA, Budget national et bénéficiaire

Tableau 103 : Fiche d'identification du marché N°0446/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 15/03/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Les aliments étant des produits consommables, seul le PV de réception ou un bordereau de livraison pourrait témoigner de leur acquisition. Puisque seul le contrat et l'ordre de service ont été mis à notre disposition, nous n'avons à cet effet aucun moyen de vérifier l'effectivité de leur acquisition.

Par ailleurs, il est important de noter que l'incomplexité des documents est due à un incendie au sein de MAEP a déclaré le secrétaire de la PRMP.

c) Conformité de réception des équipements / matériels dans le délai de garantie

Puisque nous ne disposons ni du PV de réception ni d'un bordereau de livraison, il serait difficile de se prononcer sur la conformité de réception de ces produits.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

Seul le contrat du marché et l'ordre de service de démarrage ont été mis à notre disposition.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les documents nécessaires pouvant nous permettre de faire une bonne analyse et vérification n'étant pas rendu disponible par l'autorité contractante, il nous est difficile de se prononcer sur la réalisation et la conformité de ce marché.

5.31.7. Marché N°7 : Prestation intellectuelle

Référence du marché	N°2693/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021
Intitulé du marché	Maitrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro agricole de 12 000 hectares de terre dans les vallées du Niger ; du Mono et de l'Ouémé (Lot 3).
Autorité contractante	MAEP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	GROUPEMENT BETHICO/BETIGA Tel : 20 28 75 21 / 20 28 48 83
Délai d'exécution	4 Mois
Montant et Source de financement	HT : 482 314 000 F CFA ; TTC : 569 130 520 F CFA, financement interne

Tableau 104 : Fiche d'identification du marché N°2693/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le Mardi 27 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Le rapport et conclusion final de l'étude n'ont pas été mis à notre disposition pour vérification. Les acteurs représentant la partie de l'autorité contractante à travers le PV de réception des livrables (APS et APD) ont cependant notifié l'atteinte des objectifs attendus à travers l'étude.

Par ailleurs, ce marché ayant été démarré le 28 Juillet 2021 pour une durée de quatre (04) mois, est donc censé être clôturé le 27 Novembre 2021. Mais force est de constater que le rapport APS a été déposé le 26 Novembre 2021 et celui d'APD et DAO le 27 Mai 2022. On note ainsi un retard de cinq (05) Mois et neuf (09) jours sans justificatif et aucune preuve de prélèvement de pénalité, ni de mie en demeure ne nous a été présentée.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Selon le PV de la réception, les études ont été menées conformément aux prescriptions techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Hormis les constats et réserves émis, la prestation intellectuelle relative à la maîtrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro agricole de 12 000 hectares de terre dans les vallées du Niger, du Mono et de l'Ouémé (Lot 3) a belle et bien été réalisée conformément aux prescriptions techniques préalablement définies dans le contrat.

5.31.8. Marché N°8 : Prestation intellectuelle

Référence du marché	N°2700/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021
Intitulé du marché	Maitrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro agricole de 12 000 hectares de terre dans les vallées du Niger ; du Mono et de l'Ouémé (Lot 4).
Autorité contractante	MAEP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	GROUPEMENT SAFI- TECKNICART INGENIEUR-CONSEILS Tel : 21 00 69 08 / 90 92 43 59
Délai d'exécution	4 Mois
Montant et Source de financement	HT : 366 417 930 F CFA ; TTC : 432 373 157 F CFA financement intérieur

Tableau 105 : Fiche d'identification du marché N°2700/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le mardi 27 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Le rapport et conclusion final de l'étude n'ont pas été mis à notre disposition pour vérification. Les acteurs représentant la partie de l'autorité contractante à travers le PV de réception des livrables (APS et APD) ont cependant notifié l'atteinte des objectifs attendus à travers l'étude.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Selon le PV de la réception, les études ont été menées conformément aux prescriptions techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Hormis les constats et réserves émis, la prestation intellectuelle relative à la maitrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro agricole de 12 000 hectares de terre dans les vallées du Niger ; du Mono et de l'Ouéomé (Lot 4) a belle et bien été réalisée conformément aux prescriptions techniques préalablement définies dans le contrat.

5.31.9. Marché N°9 : Prestation intellectuelle

Référence du marché	N°3515/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 01/10/2021
Intitulé du marché	Recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation de l'étude de faisabilité économique et financière du programme national de développement des plantations et des grandes cultures.
Autorité contractante	MAEP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	SOFRECO
Délai d'exécution	150 Jours
Montant et Source de financement	TTC : 211 658 400 F FCA, financement interne

Tableau 106 : Fiche d'identification du marché N°3515/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 01/10/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le Mardi 27 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Le rapport et conclusion final de l'étude n'ont pas été mis à notre disposition pour vérification. Les acteurs représentant la partie de l'autorité contractante à travers le PV de réception des livrables (APS et APD) ont cependant notifié l'atteinte des objectifs attendus à travers l'étude.

Par ailleurs, ce marché ayant été démarré le 15 Novembre 2021 pour une durée de 150 jours, est donc censé être clôturé le 28 février 2022. Mais force est de constater que la réception a été prononcée le 28 février 2023 soit plus de neuf (09) mois après la fin du délai prévisionnel sans justificatif et aucune preuve de prélèvement de pénalité ni de mie en demeure ne nous a été présentée.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Selon le PV de la réception, les études ont été menées conformément aux prescriptions techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Hormis les constats et réserves émis, la prestation intellectuelle relative au recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation de l'étude de faisabilité économique et financière du programme national de développement des plantations et des grandes cultures a belle et bien été réalisée conformément aux prescriptions techniques préalablement définis dans le contrat.

5.31.10.Marché N°10 : Prestation intellectuelle

Référence du marché	N°2696/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021
Intitulé du marché	Maitrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro agricole de 12 000 hectares de terre dans les vallées du Niger ; du Mono et de l'Ouémé (Lot 5).
Autorité contractante	MAEP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	NOVEC
Délai d'exécution	4 Mois

Montant et Source de financement	HT : 384 908 543 F CFA ; TTC : 454 192 081 F CFA, financement intérieur.
----------------------------------	---

Tableau 107: Fiche d'identification du marché N°2696/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le mardi 27 février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Le rapport et conclusion final de l'étude n'ont pas été mis à notre disposition pour vérification. Les acteurs représentant la partie de l'autorité contractante à travers le PV de réception des livrables (APS et APD) ont cependant notifier l'atteinte des objectifs attendus à travers l'étude.

Par ailleurs, ce marché ayant été démarré le mercredi 28 juillet 2021 pour une durée de quatre (04) Mois, donc est censé être clôturé le mercredi 24 novembre 2021. Mais force est de constater que le rapport APS a été déposé le vendredi 26 novembre 2021 et celui d'APD le 27 mai 2022. On note ainsi un retard de cinq (05) Mois et neuf (09) jours sans justificatif et aucune preuve de prélèvement de pénalité ni de mise en demeure ne nous a été présentée.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Selon le PV de la réception, les études ont été menées conformément aux prescriptions techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Hormis les constats et réserves émis, la prestation intellectuelle relative à la maîtrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro agricole de 12 000 hectares de terre dans les vallées du Niger, du Mono et de l'Ouéme (Lot 5) a belle et bien été réalisée conformément aux prescriptions techniques préalablement définies dans le contrat.

5.31.11. Marché N°11 : Prestation intellectuelle

Référence du marché	N°2697/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021
Intitulé du marché	Maitrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro agricole de 12 000 hectares de terre dans les vallées du Niger ; du Mono et de l'Ouémé (Lot 2).
Autorité contractante	MAEP
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	GROUPEMENT CINTECH-ODT DPACTING
Délai d'exécution	4 Mois
Montant et Source de financement	TTC : 438 413 513 F CFA, financement intérieur.

Tableau 108 : Fiche d'identification du marché N°2697/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers le Mardi 27 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des ouvrages

Le rapport et conclusion final de l'étude n'ont pas été mis à notre disposition pour vérification. Les acteurs représentant la partie de l'autorité contractante à travers le PV de réception des livrables (APS et APD) ont cependant notifié l'atteinte des objectifs attendus à travers l'étude.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Selon le PV de la réception, les études ont été menées conformément aux prescriptions techniques du contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Hormis les constats et réserves émis, la prestation intellectuelle relative à la maitrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro agricole de 12 000 hectares de terre dans les vallées du Niger, du Mono et de l'Ouémé (Lot 2) a belle et bien été réalisée conformément aux prescriptions techniques préalablement définies dans le contrat.

5.32. Autorité contractante : Port Autonome de Cotonou (PAC)

5.32.1. Marché N°1 : Prestation intellectuelle

Référence du marché	N°0030/2020/PAC/MIT/MEF/DNCMP/SP du 14/01/2021
Intitulé du marché	Mission de maitrise d'œuvre complète du projet de construction du centre des affaires maritimes de Cotonou.
Autorité contractante	PAC
Autorité contractante délégué	Société Immobilière et d'Aménagement Urbain.
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	KOFFI & DIABATE ARCHITECTES
Délai d'exécution	33 mois
Montant et Source de financement	HT : 3 295 212 500 F CFA, financement autonome.

Tableau 109 : Fiche d'identification du marché N°0030/2020/PAC/MIT/MEF/DNCMP/SP du 14/01/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le Mardi 12 Mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des équipements et/ou matériels

La mission de prestation a bien débuté le 24 Février 2021 pour une durée de 33 Mois et donc devrait normalement prendre fin le 11 Novembre 2023. Mais force est de constater qu'à la date de notre visite, la réception provisoire de cette mission n'a encore été prononcée et le dernier rapport mensuel disponible (le 13^{ème}) mis à notre disposition date du 20 Octobre 2023. L'entreprise a donc dépassé le délai convenu et l'autorité contractante ne nous a fourni ni lettre de mise en demeure ou un éventuel avenant pouvant expliquer ce retard.



Photo 75 : Montrant l'état d'avancement du centre d'affaire maritime de Cotonou

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Selon les PV de réceptions des rapports mensuels, les prestations livrées jusqu'au 20 Octobre 2023 par l'entreprise KOFFI & DIABATE sont conformes aux exigences techniques prévues dans le contrat.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Les parties de la mission déjà exécutées sont toutes conformes aux prescriptions techniques du contrat. Les autorités contractantes doivent tout mettre sur pied pour la finalisation et la réception de ce marché dans un délai raisonnable.

5.32.2. Marché N°2 : Fourniture

Référence du marché	N°2242/MEF/MCVDD/MIT/PAC/DNCMP/SP du 12/07/2021
Intitulé du marché	Fourniture de grille pour la clôture, d'équipement sanitaires et de menuiserie pour toilette entrant dans l'aménagement du site ayant abrité les bâtiments de l'ex Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique (MISP)
Autorité contractante	PAC
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ITAL COMMERCIO
Délai d'exécution	03 mois
Montant et Source de financement	HT : 77 474 459 F CFA ; TTC : 91 419 861 F CFA, financement autonome.

Tableau 110 : Fiche d'identification du marché N°2242/MEF/MCVDD/MIT/PAC/DNCMP/SP du 12/07/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le Mardi 12 Mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Toutes les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Les grilles métalliques pour la clôture sont entièrement fournies mais les équipements sanitaires et de menuiserie pour toilette entrant dans l'aménagement du site ayant abrité les bâtiments de l'ex Ministère de l'intérieur de l'intérieur et de la sécurité publique sont partiellement fournies et sont toujours en attente de livraison à la date de visite en raison d'un arrêt temporaire du chantier suite aux nouvelles directives données par le Président de la République sur le chantier.

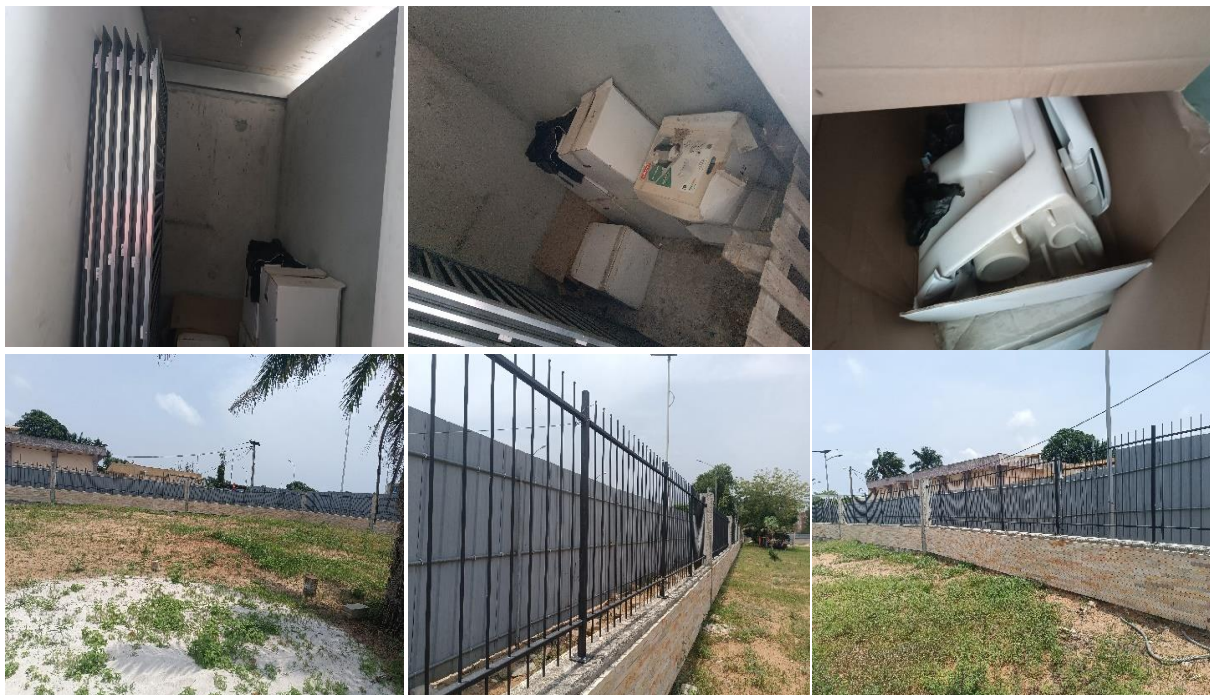


Photo 76 : Montrant les équipements sanitaires de toilette et de grillage de clôture

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les dimensions, la qualité et les prescriptions techniques de la grille pour la clôture fournie et installée sont conformes. Quant aux équipements sanitaires de toilette, il nous est difficile de nous prononcer vu que ces équipements sont toujours en cours de fourniture.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

A l'exception de la grille de clôture entièrement fournie et conforme aux prescriptions, les équipements sanitaires de toilettes sont toujours en cours de fourniture. Nous invitons les différents acteurs à jouer leur partition pour que ce marché soit clôturé et réceptionné dans un bref délai.

5.32.3. Marché N°3 : TRAVAUX

Référence du marché	N°5193/MEF/MCVDD/MIT/PAC/DNCMP/SP du 01/12/2021
Intitulé du marché	Réalisation des travaux neufs de génie civil dans le cadre de l'amélioration du projet d'aménagement urbain et paysager du boulevard de la marina, du champ de foire sud, de la place de l'indépendance, de l'esplanade des amazones et du jardin de Mathieu à Cotonou.
Autorité contractante	PAC
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Omega Technologie et Développement (OTD)
Titulaire du marché	COLAS AFRIQUE
Délai d'exécution	06 mois
Montant et Source de financement	HT : 3 644 902 544 F CFA ; TTC : 4 300 982 002 F CFA, financement autonome.

Tableau 111 : Fiche d'identification du marché N°5193/MEF/MCVDD/MIT/PAC/DNCMP/SP du 01/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le Mardi 12 Mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Les différents travaux de génie civil sur le **boulevard de la Marina**, du **champ de foire sud**, de la **place d'indépendance**, de l'**esplanade d'amazone** et du **jardin de Mathieu** ont été exécutés avec un grand professionnalisme sans oublier la mission de contrôle.

Cependant, nous avons néanmoins constaté au niveau du **champ de foire sud** que les joints en caoutchouc des carreaux au sol se décollent déjà ce qui peut favoriser l'infiltration de l'eau et détruire les ouvrages au sol. De plus, les toilettes dédiées aux visiteurs et touristes de l'**esplanade de l'amazone** sont dans un très mauvais état à la date de notre visite. En effet, la plupart des portes des toilettes ont été enlevées dans une perspective d'un éventuel changement sur l'ordre du Président de la République au cours d'une de ces visites, mais aucune mesure ou processus n'est engagé du côté des autorités contractantes pour fournir les nouvelles portes demandées à la date de notre visite. Par ailleurs, toutes les toilettes étaient non fonctionnelles à la date notre visite en raison de la fosse septique qui était complètement pleine et ne pouvait plus recevoir de chasse, et cette situation est problème fréquent selon le gestionnaire des lieux. On se demande si les dimensionnements ont été bien effectués pour supporter la demande de ce lieu devenu le plus visité par les touristes.



Photo 56_a : Montrant les ouvrages de Génie civiles réalisés sur l'esplanade de l'amazone



Photo 56_b : Montrant les ouvrages de Génie civiles réalisés à la place de l'indépendance



Photo 56_c : Montrant les ouvrages de Génie civiles réalisés au champ de foire sud

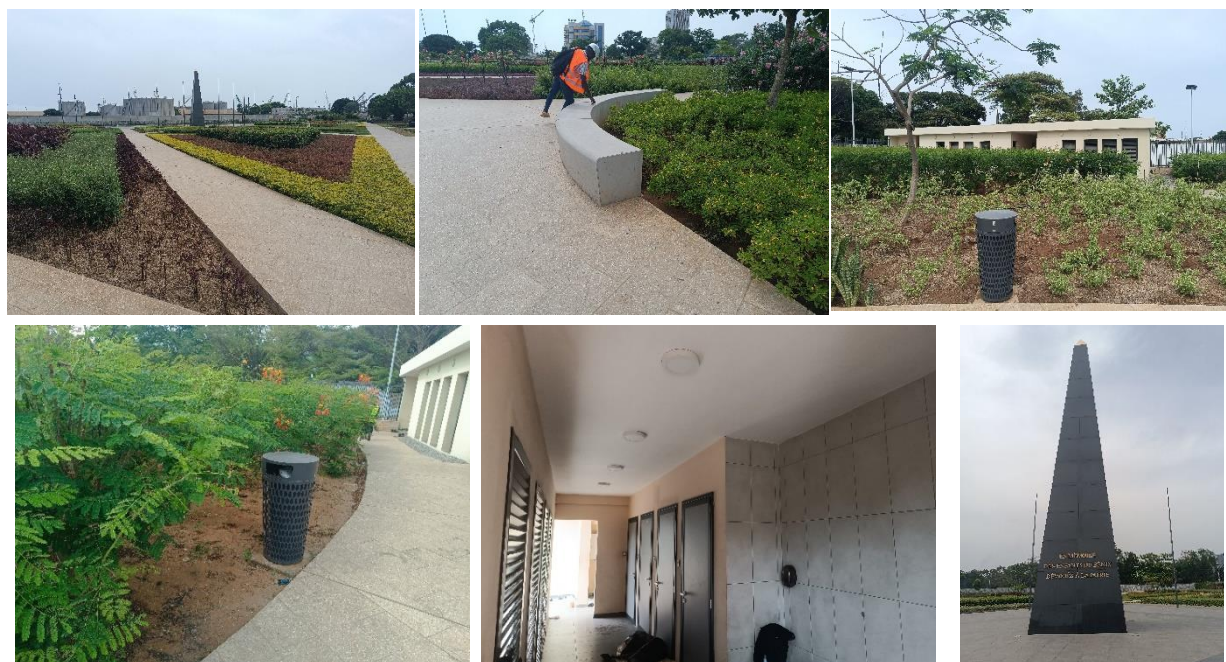


Photo 56_d : Montrant les ouvrages de Génie civil réalisés au jardin de Mathieu

Photo 77 : Montrant les ouvrages de Génie civil réalisés

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Tous les ouvrages réalisés sont conformés aux normes techniques.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères. Mais aucun PV de réception n'a été mis à notre disposition ainsi que le dernier rapport de suivi et de contrôle des travaux bien que les travaux soient déjà achevés.

e) Synthèse des constats et conclusion

Malgré les constats effectués, l'ensemble des ouvrages de génie civil réalisés sont déclarés conformes aux normes et aux spécifications techniques. Il faut cependant se dépêcher de corriger les défauts et anomalies relevées pour garantir le bon fonctionnement et la durabilité de ces différents ouvrages.

5.32.4. Marché N°4 : TRAVAUX

Référence du marché	N°0204/MEF/MCVDD/MIT/PAC/DNCMP/SP du 10/02/2021
Intitulé du marché	Travaux d'installation des dispositifs de sureté et de sécurité pour la mise en œuvre des recommandations sur code ISPS.
Autorité contractante	PAC
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	COSMOS ENGINEERING & TECHNOLOGIES
Délai d'exécution	03 mois
Montant et Source de financement	HT : 42 202 500 F CFA ; TTC : 49 798 950 F CFA, financement autonome.

Tableau 112 : Fiche d'identification du marché N°0204/MEF/MCVDD/MIT/PAC/DNCMP/SP du 10/02/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le Mardi 12 Mars 2024 et les constats faits sont résumés comme ci- dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses ont été analysées par la mission de revue et sont jugées conformes.

b) Etat des équipements et/ou matériels

Les différents travaux d'installation des dispositifs de sureté et de sécurité pour la mise en œuvre des recommandations sur code ISPS au Parc Autonome de Cotonou ont été bien réalisés dans le délai prévu. Ces ouvrages concernent essentiellement la pose des fils barbelés et des dispositifs anti-intrusion, l'application de la peinture sur tous les ouvrages métalliques, la réfection des panneaux de signalisation, des portails, des barrières de sécurité.

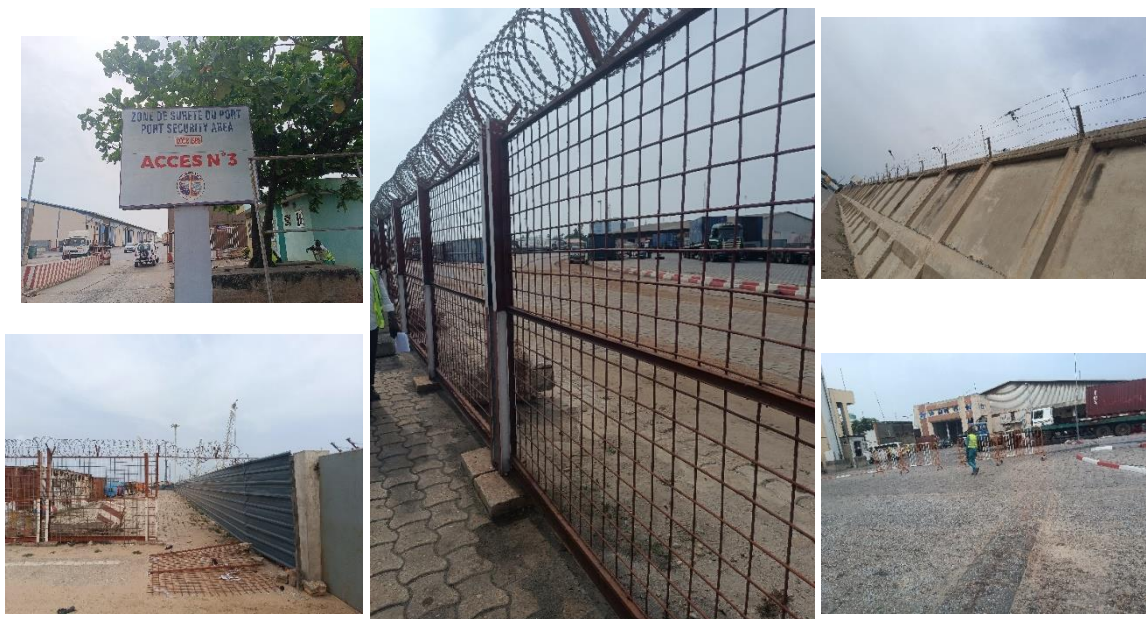


Photo 78 : Montrant les ouvrages de Génie civil réalisés

a) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Tous les ouvrages réalisés sont conformes aux normes techniques.

b) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

c) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux d'installation des dispositifs de sureté et de sécurité pour la mise en œuvre des recommandations sur code ISPS au Port Autonome de Cotonou ont été bel et bien réalisés conformément aux spécifications techniques préalablement définies dans le contrat.

5.33. Autorité contractante : Ministère de la Justice et de la Législation (MJL)

5.33.1. Marché N°1 : Fournitures

Référence du marché	N°5854/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 22/12/2021
Intitulé du marché	Acquisition de climatiseurs au profit du MJL.
Autorité contractante	MJL
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	ETS JESUS SAUVEUR
Délai d'exécution	20 Jours
Montant et Source de financement	33 898 305 F CFA HT ; 40 000 000 F CFA TTC, Budget national.

Tableau 113 : Fiche d'identification du marché N°5854/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 22/12/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des équipements et/ou matériels

L'équipe d'audit n'a pas pu vérifier physiquement les climatiseurs acquis car la PRMP du Ministère de la justice serait incapable d'identifier les lieux de la répartition de ces derniers a-t-elle déclarée.

Cependant nous avons saisis le Ministre de la Justice et de Législation par le courrier n° 044/NIMADEN L. EXPERTISES Sarl/DG/DT/SC/RH/AD du 14 mars 2024 (voir Annexe 3.3) pour que les responsables (la DAF ou DPAF) soient saisis sans suite favorable.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Aucun document fourni ne nous permet de nous prononcer sur la conformité des climatiseurs fournis.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché relatif à l'acquisition de climatiseurs au profit du MJL aurait été bien exécuté, mais nous ne disposons ni des documents de vérification ni des matériels acquis pour l'attester. Nous recommandons à cet effet que le Ministère de la justice soit saisi pour que la constatation physique des climatiseurs soit au moins faite.

5.33.2. Marché N°2 : Fournitures

Référence du marché	N°4144/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 27/10/2021
Intitulé du marché	Acquisition de matériels informatique au profit du MJL et pour le monitoring (lot 1 : acquisition de matériels informatique : ordinateurs, imprimantes et scanners au profit du MJL).
Autorité contractante	MJL
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	AGERO
Délai d'exécution	25 Jours
Montant et Source de financement	64 159 125 F CFA HT ; 75 707 768 F CFA TTC, financement intérieur.

Tableau 114 : Fiche d'identification du marché N°4144/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 27/10/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des équipements et/ou matériels

L'équipe d'audit n'a pas pu vérifier physiquement les matériels acquis car la PRMP du Ministère de la justice serait incapable d'identifier les lieux de la répartition de ces derniers a-t-elle déclarée.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Aucun document fourni ne nous permet de se prononcer sur la conformité des climatiseurs fournis.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché relatif à l'acquisition de matériels informatique au profit du MJL et pour le monitoring (lot 1 : acquisition de matériels informatique : ordinateurs, imprimantes et scanners au profit du MJL) aurait été bien exécuté, mais nous ne disposons ni des documents de vérification ni des matériels acquis pour l'attester. Nous recommandons à cet effet que le Ministère de la justice soit saisi pour que la constatation physique de ces matériels soit faite.

5.33.3. Marché N°3 : Fournitures

Référence du marché	N°1573/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 31/05/2021
Intitulé du marché	Fourniture et installation de deux (02) ascenseurs pour les ministres au niveau des tours administratives A et B à COTONOU.
Autorité contractante	MJL
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	AJC INTERNATIONAL SARL
Délai d'exécution	180 Jours
Montant et Source de financement	145 230 258 F CFA HT ; 171 371 704 F CFA TTC ; financement intérieur.

Tableau 115 : Fiche d'identification du marché N°1573/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 31/05/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des équipements et/ou matériels

L'équipe d'audit n'a pas pu vérifier physiquement les ascenseurs par défaut de moyen humain compétent du côté de l'autorité contractante pouvant l'accompagner pour la vérification.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Aucun document fourni ne nous permet de se prononcer sur la conformité des climatiseurs fournis.

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Le marché relatif à l'acquisition de matériels informatique au profit du MJL et pour le monitoring (lot 1 : acquisition de matériels informatique : ordinateurs, imprimantes et scanners au profit du MJL) aurait été bien exécuté, mais nous ne disposons ni des documents de vérification ni des matériels acquis pour l'attester. Nous recommandons à cet effet que le Ministère de la justice soit saisi pour que la constatation physique de ces matériels soit faite.

5.33.4. Marché N°4 : Fournitures

Référence du marché	N°1063/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 28/04/2021
Intitulé du marché	Acquisition de matériels et équipements et divers travaux pour la mise en fonction des nouvelles juridictions (lot1 : Acquisition de matériels et équipement de bureau au profit du tribunal de 1 ^{ère} instance de Malanville).
Autorité contractante	MJL
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre et de contrôle des travaux	Néant
Titulaire du marché	LES DEUX F
Délai d'exécution	-
Montant et Source de financement	171 371 704 F CFA TTC, financement intérieur.

Tableau 116 : Fiche d'identification du marché N°1063/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 28/04/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des équipements et/ou matériels

RAS

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

RAS

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Comme les marchés précédents, PRMP du MJL n'a pas permis à l'équipe d'audit de constater les matériels et équipements acquis. Nous recommandons à cet effet que le Ministère de la justice soit saisi pour que la constatation physique de ces matériels soit faite dans un bref délai car cela semble être une obstruction à l'audit physique.

5.33.5. Marché N°5 : Fournitures

Référence du marché	N°1061/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 28/04/2021
Intitulé du marché	Acquisition de matériels et équipements et divers travaux pour la mise en fonction des nouvelles juridictions (lot2 : Acquisition de matériels et équipement de bureau au profit du tribunal de 1 ^{ère} instance de Dassa-Zoumè).
Autorité contractante	MJL
Autorité contractante délégué	Néant
Maître d'œuvre	Néant
Titulaire du marché	ETS LE SALUT DU SEIGNEUR
Délai d'exécution	30 Jours
Montant et Source de financement	80 274 569 F CFA HT ; 94 723 992 F CFA TTC, financement intérieur.

Tableau 117 : Fiche d'identification du marché N°1061/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 28/04/2021

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le lieu le Mercredi 21 Février 2024 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées

Les preuves relatives à la matérialité des dépenses n'ont pas été mises à notre disposition.

b) Etat des équipements et/ou matériels

RAS

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

RAS

d) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur le site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'autorité contractante, sont vrais et sincères.

e) Synthèse des constats et conclusion

Comme les marchés précédents, PRMP du MJL n'a pas permis à l'équipe d'audit de constater les matériels et équipements acquis. Nous recommandons à cet effet que le Ministère de la justice soit saisi pour que la constatation physique de ces matériels soit faite dans un bref délai.

PARTIE III. ANALYSE DES DONNEES ET RECOMMANDATIONS

6. ANALYSE DES DONNEES

6.1. Analyse du taux de l'échantillon de l'audit de matérialité

Catégories de marchés audités	Nombre global	Nombre échantillonné	Taux échantillonné
Travaux	173	50	10%
Fournitures	255	47	9%
Prestation	80	18	4%
TOTAL	508	115	23%

Tableau 118: Montrant le taux de l'échantillon de l'audit de matérialité dans l'échantillon global

6.2. Analyse du taux d'exécution de la mission

N°	Autorités Contractantes	Catégories de marchés audités			Nombre total cumulé	Nombre total audité	TAUX AUDITE
		T	F	PI			
1	COMMUNE DE PARAKOU	1	0	1	2	2	100%
2	COMMUNE DE DASSA ZOUME	1	0	0	1	1	100%
3	COMMUNE DE TCHAOUROU	1	0	1	2	2	100%
4	COMMUNE DE BASSILA	2	0	0	2	2	100%
5	COMMUNE DE DJOUGOU	2	0	0	2	2	100%
6	COMMUNE DE BEMBEREKE	1	0	0	1	1	100%
7	ABERME	1	2	1	4	4	100%
8	SONEB	1	2	3	6	6	100%
9	Commune d'Abomey Calavi	10	4	0	14	14	100%
10	Commune de Toviklin	1	0	0	1	1	100%
11	Commune de Lalo	1	0	0	1	1	100%
12	Commune de Bohicon	2	1	0	3	3	100%
13	Commune de Djida	1	1	0	2	2	100%
14	Université Nationale d'Agriculture (UNA)	0	1	0	1	1	100%
15	Société Béninoise d'Energie Électrique	3	2	1	6	6	100%
16	MEF	1	4	1	6	6	100%
17	Centre National de Sécurité Sociale	2	1	0	3	3	100%
18	MEMP	0	3	0	3	3	100%
19	Ministère de la Santé (MS)	2	2	3	7	7	100%
20	Commune de Porto-Novo	0	2	0	2	2	100%
21	Caisse Autonome d'Amortissement	0	1	0	1	1	100%
22	Cour constitutionnelle	0	1	0	1	1	100%
23	CNSR	0	1	0	1	1	100%
24	SoBAPS S. A	0	3	0	3	3	100%
25	CNHU-HKM	1	1	0	2	2	100%
26	Société des Aéroports du Benin (SAB)	3	2	0	5	5	100%
27	Université Abomey Calavi (UAC)	0	1	1	2	2	100%
28	MCVTDD	3	0	0	3	3	100%
29	Commune de Cotonou	1	2	0	3	3	100%
30	CHU-MEL	1	4	0	5	5	100%

31	MAEP	4	2	5	11	11	100%
32	Port Autonome de Cotonou (PAC)	2	1	1	4	4	100%
33	Ministère de la Justice et de la Législation (MJL)	2	3	0	5	5	100%
TOTAL		50	47	18	115	115	100%

Tableau 119: Tableau récapitulatif des marchés audités au niveau de chaque autorité contractante

6.3. Analyse approfondie de la gestion des contrats audités

N°	Autorités Contractantes	Nombre de contrat audité	Nombre de contrat exécuté à 100%	Nombre de contrat démarré mais pas achevé	Nombre de contrat qui n'a pas connu de démarrage
1	COMMUNE DE PARAKOU	2	2	0	0
2	COMMUNE DE DASSA ZOUME	1	0	1	0
3	COMMUNE DE TCHAOUROU	2	2	0	0
4	COMMUNE DE BASSILA	2	1	1	0
5	COMMUNE DE DJOUGOU	2	2	0	0
6	COMMUNE DE BEMBEREKE	1	1	0	0
7	ABERME	4	4	0	0
8	SONEB	6	6	0	0
9	Commune d'Abomey Calavi	14	14	0	0
10	Commune de Toviklin	1	1	0	0
11	Commune de Lalo	1	1	0	0
12	Commune de Bohicon	3	3	0	0
13	Commune de Djida	2	2	0	0
14	Université Nationale d'Agriculture (UNA)	1	1	0	0
15	Société Béninoise d'Energie Électrique	6	6	0	0
16	MEF	6	6	0	0
17	Centre National de Sécurité Sociale (CNSS)	3	3	0	0
18	MEMP	3	3	0	0
19	Ministère de la Santé (MS)	7	5	1	1
20	Commune de Porto-Novo	2	2	0	0
21	Caisse Autonome d'Amortissement	1	1	0	0
22	Cour constitutionnelle	1	1	0	0
23	CNSR	1	1	0	0
24	SoBAPS S. A	3	3	0	0
25	CNHU-HKM	2	2	0	0
26	Société des Aéroports du Benin (SAB)	5	1	4	0
27	Université Abomey Calavi (UAC)	2	2	0	0
28	MCVTDD	3	3	0	0
29	Commune de Cotonou	3	3	0	0
30	CHU-MEL	5	5	0	0
31	MAEP	11	8	2	1
32	Port Autonome de Cotonou (PAC)	4	4	0	0
33	Ministère de la Justice et de la Législation (MJL)	5	5	0	0
SOMME TOTAL		115	104	9	2
POURCENTAGE		100%	90,4%	7,8%	1,7%

Tableau 120 : Tableau montrant l'exécution des contrats audités

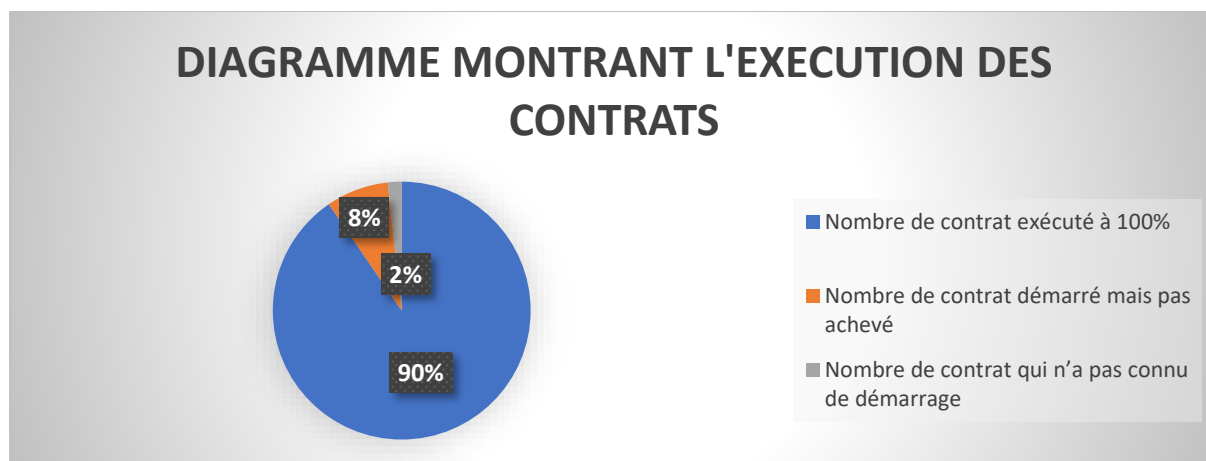


Figure 1 : DIAGRAMME MONTRANT L'EXECUTION DES CONTRATS

6.4. Analyse de la conformité des marchés réceptionnés de l'échantillon

N°	Autorités Contractantes	Nombre de contrat audité	Contrat exécuté conforme	Contrat exécuté non conforme
1	COMMUNE DE PARAKOU	2	2	0
2	COMMUNE DE DASSA ZOUME	1	0	1
3	COMMUNE DE TCHAUROU	2	1	1
4	COMMUNE DE BASSILA	2	1	0
5	COMMUNE DE DJOUGOU	2	1	1
6	COMMUNE DE BEMBEREKE	1	1	0
7	ABERME	4	4	0
8	SONEB	6	6	0
9	Commune d'Abomey Calavi	14	11	3
10	Commune de Toviklin	1	1	0
11	Commune de Lalo	1	1	0
12	Commune de Bohicon	3	3	0
13	Commune de Djida	2	2	0
14	Université Nationale d'Agriculture (UNA)	1	1	0
15	Société Béninoise d'Energie Électrique	6	6	0
16	MEF	6	6	0
17	Centre National de Sécurité Sociale	3	3	0
18	MEMP	3	3	0
19	Ministère de la Santé (MS)	7	6	0
20	Commune de Porto-Novo	2	1	0
21	Caisse Autonome d'Amortissement	1	1	0
22	Cour constitutionnelle	1	1	0
23	CNSR	1	1	0
24	SoBAPS S. A	3	3	0
25	CNHU-HKM	2	2	0
26	Société des Aéroports du Benin (SAB)	5	1	0
27	Université Abomey Calavi (UAC)	2	2	0
28	MCVTDD	3	2	1
29	Commune de Cotonou	3	3	0
30	CHU-MEL	5	5	0
31	MAEP	11	7	1
32	Port Autonome de Cotonou (PAC)	4	3	0
33	Ministère de la Justice et de la Législation (MJL)	5	0	0
SOMME TOTAL		115	91	8
POURCENTAGE		100%	79,1%	7,0%

Tableau 121 : Tableau illustrant le taux de conformité des marchés audités

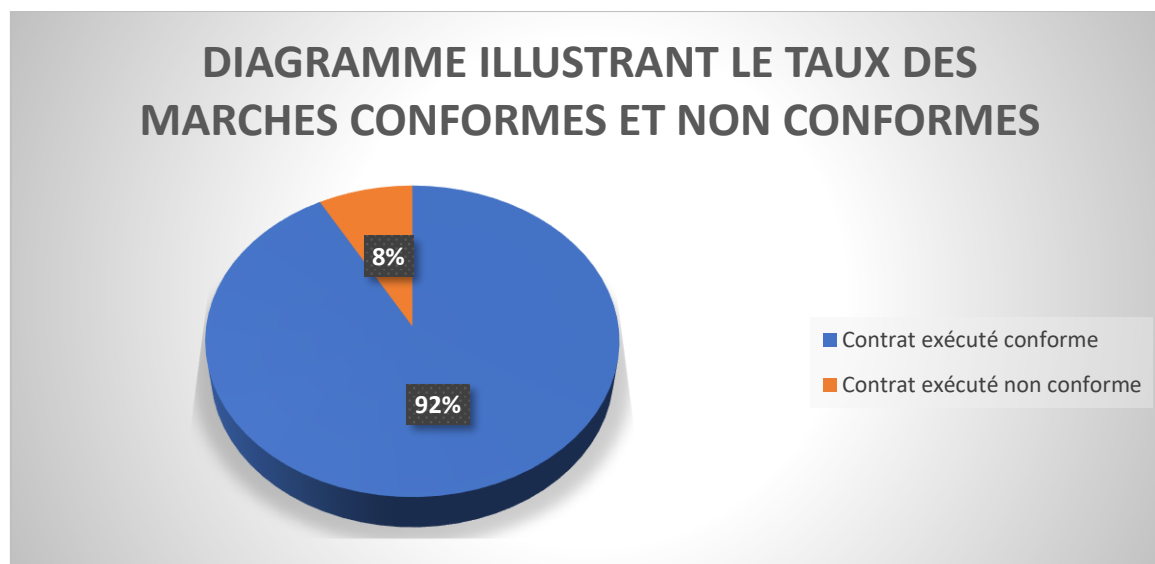


Figure 2 : Diagramme récapitulant le taux de marché conformes et non conformes

6.5. Point des marchés réceptionnés mais jamais mis en service

N°	MAITRE D'OUVRAGE	NUMERO DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	MONTANT
1	COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI	Contrat : N° 21/285/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 06/12/2021	Travaux de construction d'un hangar de douze (12) places chacun de dimensions (4mx24m) dans le marché moderne d'écoulement de produit agricoles de Zinvié, Commune d'Abomey-Calavi (bloc 3)	11 777 158 F CFA
2	COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI	Contrat : N° 21/209C-AC/PRMP/SP-PRMP du 11/10/2021	Travaux de construction d'un magasin de stockage de produits agricoles dans l'arrondissement de Zinvié, Commune d'Abomey-Calavi	40 464 287 FCFA
3	COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI	Contrat : N° 21/086/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/03/2021	Acquisition de deux (02) groupes électrogènes de marque FIRMAN EPG 1500 SE de 15 KVA, monophasé à démarrage automatique au profit des arrondissements de CALAVI et de OUEDO, commune d'Abomey-Calavi.	11 440 453 F CFA
4	COMMUNE DE COTONOU	Contrat : N°00142-00143-00144/2021/MCOT/PRMP/SP-PRMP DU 29/11/2021	Acquisition d'équipement de laboratoires, matériels socio collectif, construction de bâtiment sanitaires	976 780 582 FCFA TTC

Tableau 122 : Tableau récapitulatif des marchés réceptionnés mais jamais mis en services

6.6. Point des marchés en difficultés

N°	MAITRE D'OUVRAGE	NUMERO DU MARCHÉ	INTITULE DU MARCHÉ	MONTANT	TAUX D'EXECUTION
1	COMMUNE DE DASSA ZOUME	Contrat N°5F/03/CD-Z/PRMP/CCMP/ST du 01/07/2021	Travaux de construction d'un module de trois classes avec bureau magasin équipé de 75 tables-bancs, 03 bureaux maître, 01 bureau Directeur, 09 chaises et un module de latrines à quatre (04) cabines à l'école primaire publique de AYEDE dans la Commune de Dassa-Zoumé	30 025 954 F CFA TTC	43 %
2	SOCIETE DES AEROPORTS DU BENIN(SAB)	Contrat N°2182/MEF/MIT/SAB/COO/DNCMP/PRMP/SP DU 08/07/2021	Fourniture et installation de système de climatisation et de recyclage d'air dans l'aérogare de l'aéroport international de Cotonou	764 276 698 F CFATTC	40 %
3	SOCIETE DES AEROPORTS DU BENIN(SAB)	Contrat N°2531/MEF/MIT/SAB/COO/DNCMP/PRMP/SP DU 28/07/2021	Réaménagement du Hal accueil, de rénovation intérieure et de construction d'un salon ministériel et de construction d'un salon business class à l'aéroport international de Cotonou	692 736 210 F CFA TTC	60%
4	SOCIETE DES AEROPORTS DU BENIN(SAB)	Contrat : N°02/SAB/CCMP/PRMP/S-PRMP DU 20/01/2021	Travaux complémentaire nécessaire à l'aménagement extérieur du pavillon présidentiel et à la décoration du Hall départ de l'AEROPORT INTERNATIONAL DE COTONOU	490 431 150 F CFA TTC	60%
5	SOCIETE DES AEROPORTS DU BENIN(SAB)	Contrat : N°093/MEF/MIT/SAB/COO/DNCMP/PRMP/SP DU 23/12/2021	Travaux de reconfiguration et d'aménagement de la zone Sud de l'aéroport international de Cotonou	924 817 589 F CFA TTC	25%
6	Ministère de la Santé	Contrat : N°0192/MEF/MS/DNCMP/SP du 10/02/2021	Construction d'un logement infirmier au centre de santé d'Illikimou dans la commune de Kétou.	23 540 689 F CFA : TTC	45%

Tableau 123 : Tableau récapitulatif des marchés en difficultés

6.7. Point sur la documentation reçu par autorité contractante

N° d'ordre	Autorités Contractantes	Point des pièces d'audit de matérialité manquante
1	Commune de Parakou	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS
2	Commune de Dassa-Zoumè	Marché n°1 : Rapport d'étude géotechnique non reçu
3	Commune de Tchaourou	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS
4	Commune de Bassila	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS
5	Commune de Djougou	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS
6	Commune de Bembèrèkè	Marché n°1 : RAS
7	Commune d'Abomey-Calavi	Marché n°1 : seul le PV de réception a été fourni Marché n°2 : Aucun document fourni Marché n°3 : Aucun document fourni Marché n°4 : Aucun document fourni Marché n°5 : Aucun document fourni Marché n°6 : RAS Marché n°7 : seul le PV de réception définitif a été fourni Marché n°8 : seul le contrat du marché a été fourni Marché n°9 : seul le PV de réception définitif a été fourni Marché n°10 : seul le PV de provisoire définitif a été fourni Marché n°11 : seul contrat du marché et PV de réception provisoire fournis Marché n°12 : Aucun document fourni Marché n°13 : seul contrat du marché et PV de réception provisoire fournis Marché n°14 : mandats de paiement, ordre de service et les rapports de contrôle n'ont pas été fournis.
8	ABERME	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS Marché n°3 : RAS Marché n°4 : RAS
9	SONEB	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS Marché n°3 : RAS Marché n°4 : RAS Marché n°5 : RAS Marché n°6 : RAS
10	Commune de Toviklin	Marché n°1 : RAS
11	Commune de Lalo	Marché n°1 : Rapport d'étude géotechnique non reçu
12	Commune de Bohicon	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS Marché n°3 : Seul le contrat du marché a été fourni
13	Commune de Djida	Marché n°1 : RAS

		Marché n°2 : RAS
14	Université Nationale d'Agriculture (UNA)	Marché n°1 : RAS
15	Société Béninoise d'Energie Électrique	Marché n°1 : Avenant et la lettre de mise en demeure non reçu Marché n°2 : Avenant et la lettre de mise en demeure non reçu Marché n°3 : RAS Marché n°4 : RAS Marché n°5 : RAS Marché n°6 : RAS
16	MEF	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS Marché n°3 : RAS Marché n°4 : RAS Marché n°5 : RAS Marché n°6 : RAS
17	Centre National de Sécurité Sociale	Marché n°1 : Seul les fiches d'entrées, de sorties et de distribution ont été fournis Marché n°2 : RAS Marché n°3 : RAS
18	MEMP	Marché n°1 : Seul les fiches d'entrées, de sorties et de distribution ont été fournis Marché n°2 : RAS Marché n°3 : Seul les fiches d'entrées, de sorties et de distribution ont été fournis
19	Ministère de la Santé (MS)	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : Seul le contrat du marché a été fourni Marché n°3 : RAS Marché n°4 : RAS Marché n°5 : RAS Marché n°6 : RAS Marché n°7 : RAS
20	Commune de Porto-Novo	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS
21	Caisse Autonome d'Amortissement	Marché n°1 : RAS
22	Cour constitutionnelle	Marché n°1 : RAS
23	CNSR	Marché n°1 : RAS
24	SoBAPS S. A	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS Marché n°3 : RAS
25	CNHU-HKM	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS
26	Société des Aéroports du Benin (SAB)	Marché n°1 : Seul un ordre de service et un PV de prorogation ont été fournis Marché n°2 : RAS Marché n°3 : RAS Marché n°4 : RAS Marché n°5 : RAS

27	Université Abomey Calavi (UAC)	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS
28	MCVTDD	Marché n°1 : PV de constat d'achèvement, 1er et dernier rapport de suivi de chantier, Mandat de paiement et Avenants ont été fournis Marché n°2 : 1er et dernier rapport de suivi de chantier, Mandat de paiement, Avenants et PV de mise en demeure / PV de prorogation qui justifie les de 14 jours du retard commis par le prestataire ont été fournis Marché n°3 : 1er et dernier rapport de suivi de chantier, Mandat de paiement, Avenants et le PV de mise en demeure / PV de prorogation qui justifie les de 14 jours du retard commis par le prestataire ont été fournis
29	Commune de Cotonou	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS Marché n°3 : Procès-verbal de réception non reçu
30	CHU-MEL	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : Réception définitive non reçu Marché n°3 : RAS Marché n°4 : RAS Marché n°5 : RAS
31	MAEP	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS Marché n°3 : RAS Marché n°4 : RAS Marché n°5 : Seul le contrat du marché a été fourni Marché n°6 : Seul le contrat du marché et l'ordre de démarrage ont été fournis Marché n°7 : RAS Marché n°8 : RAS Marché n°9 : RAS Marché n°10 : RAS Marché n°11 : Rapport et conclusion final de l'étude non reçu
32	Port Autonome de Cotonou (PAC)	Marché n°1 : RAS Marché n°2 : RAS Marché n°3 : Aucun PV de réception et le dernier rapport de suivi et de contrôle n'ont pas été fournis Marché n°4 : RAS
33	Ministère de la Justice et de la Législation (MJL)	Marché n°1 : Documents de vérification des matériels acquis non reçu Marché n°2 : Documents de vérification des matériels acquis non reçu Marché n°3 : Documents de vérification des matériels acquis non reçu Marché n°4 : Documents de vérification des matériels acquis non reçu Marché n°5 : Documents de vérification des matériels acquis non reçu

Tableau 124 : Tableau récapitulatif des Pièces manquantes

6.8. RECOMMANDATIONS

Points de contrôle	Constats généraux	Principales recommandations	Échéances	Indicateurs de réalisation	Responsables de mise en œuvre
Adéquation des besoins	Ouvrages non mis en service	Associer les différents acteurs dans l'élaboration des projets	A court terme	Nombre d'ouvrage immédiatement mis en service après réception	-PRMP -Planificateur -Direction Technique
Suivi et contrôle des ouvrages	Insuffisance dans le suivi Longs délais de réalisation	Recruter des cabinets ou des consultants indépendants qualifiés pour le suivi et contrôle des travaux avec exigence de diffusion des PV de réunion hebdomadaire Faire des visites opinées comme inopinées sur les chantiers	A court terme	Taux d'ouvrages réceptionnés conforme aux prescriptions techniques d'écrites	-PRMP -Direction Technique
Application des pénalités	Non application des pénalités de retard	Veiller à une bonne collaboration entre l'organe de suivi et la PRMP	A court terme	Pourcentages des ouvrages réalisés/marchés exécutés dans le délai	-PRMP
Niveau d'avancement des marchés	Marchés en souffrance	Faire le point de tous les marchés en souffrance Relancer les entreprises concernées ou au besoin faire une séance de travail assortie des mesures d'accompagnement.	A court terme	Nombre de mesures prises pour l'accompagnement	-PRMP -Direction Technique
Bonne Réception des ouvrage	Ouvrage réalisé non conforme	Faire une pré-réception technique de l'ouvrage en se basant sur le DQE, les pièces graphiques et les spécifications techniques avant toute programmation de réception provisoire ou définitive	A court terme	Pourcentage des ouvrages conformes	-PRMP -Direction Technique
Étude d'impact en environnementale et sociale	Difficulté d'acceptation du projet par les bénéficiaires et la population environnante	Réaliser une étude d'impact environnementale et sociale en amont pour intégrer les besoins réels des bénéficiaires afin d'éviter des mécontentements durant la phase d'exécution	A court terme	Taux de projets réalisés sans opposition	- PRMP
Identification des ouvrages	Ouvrage non codifié	Prévoir dans les DQE la ligne pour l'inscription sur ouvrage (Codification systématique de l'ouvrage lors de la réalisation)	A court terme	Pourcentage des ouvrages réceptionnés et codifiés	-PRMP- Direction Technique
Archivage des documents des marchés	Carence dans l'archivage des documents des marchés	Veiller à la mise en place d'un système d'archivage physique et numérique de qualité	A court terme	Taux d'exhaustivité des documents de marchés	-PRMP -Archiviste

Tableau 125 : Tableau des recommandations

7. CONCLUSION

L'approche méthodologique utilisée pour l'exécution de cette mission d'audit de matérialité des marchés publics exécutés réalisées par la gestion budgétaire 2021 est l'approche usuelle de toute mission de contrôle qui consiste, pour chaque matière contrôlée, à comparer l'élément aux normes et standards reconnus en la matière. Les outils qui seront le plus utilisés sont la revue documentaire, la visite des ouvrages et les échanges avec les acteurs impliqués puis les restitutions sur place.

De façon spécifique, la présente mission respecte quatre phases principales à savoir :

1. Travaux préalables ;
2. Contrôle de matérialité, de fonctionnalité et d'entretien des ouvrages ;
3. Analyse et Synthèse des données ;
4. Restitution et Rapportage.

Au terme de nos travaux, nous avons contrôlé au titre de la gestion 2021, **cent quinze (115) marchés publics** dont cinquante (50) sont des marchés de travaux, quarante-sept (47) des marchés de fournitures et dix-huit (18) des marchés de services (marchés éligibles aux vérifications matérielles).

Il ressort de l'analyse de notre échantillon ; que cent-quatre (104) marchés sont réalisés à terme et six (06) marchés sont en difficultés. **Quatre (04) marchés des cent-quatre (104) réalisés ne sont pas mis en service jusqu'à ce jour.**

Il est important de signaler qu'un énorme travail de sensibilisation reste à faire pour montrer aux :

- ✓ Maîtres d'ouvrage la nécessité de veiller sur la qualité, le suivi contrôle des travaux mais aussi et surtout sur la conformité des livrables et
- ✓ Bénéficiaires l'importance de l'entretien des ouvrages réalisés et équipements acquis à coût de million pour leur bonheur et de toute la population.

8. ANNEXES

- 1.1. Listes des Personnes rencontrés au cours de la mission
- 1.2. Liste des documents requis pour l'audit de matérialité
- 1.3. Preuves des initiatives entreprises par le cabinet auprès des entreprises contractantes
- 1.4. Tables des matières

LISTES DES PERSONNES RENCONTRES AU COURS DE LA MISSION



NIMADEN L. Expertises Sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

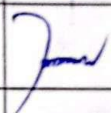
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey • TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**Audit technique indépendant des marchés publics au titre de l'année 2021
(Phase de l'audit de matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de DASSA-ZOUME

Date : 29/02/2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	AHOUANONOU Prosper	SP-PRNP	96364408	
02	HOUBEGIN Casimir	CA/KEINGNI	97533088	

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

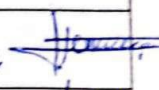
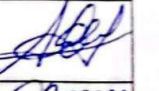
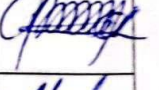
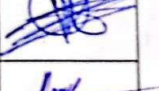
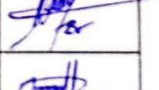
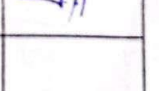
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**Audit technique indépendant des marchés publics au titre de l'année 2021
(Phase de l'audit de matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de Bassila

Date : 29/01/2024 - 30/01/2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	ANIGNIKIN François	PRTP	97588105 frankanignik@yahoo.fr	
02	AGOSSA A. Gabriel	RST	970940 80 agossa.gabriel@yahoo.fr	
03	ENIANLOKO Aristide	RABF	9722 19 21 arieniayloko@gmail.com	
04	KASSIFA A. Lucien	CPCMP	alamissikoulo90@gmail.com 96571075	
05	GOMINA Abou Bakari	1er Adjoint au Maire	6106 80 51 gaboubakari@gmail.com	
06	TOSSOU M. Brice	CM/Auditeur	97908769 bricetossou@hotmail.fr	
07	HOUNMENDOU Jemel	Membre équipe auditeurs	66 88 84 22 jemelhoumenout@gmail.com	
08	ATCHA Jasmine	Membre équipe auditeurs	66 828029 jasmineatcha@yahoo.fr	
09	GBENDZAN Wilfrid	Membre d'équipe auditeurs	69 65 27 17 wilfglenar@gmail.com	

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

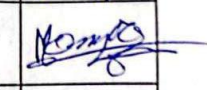
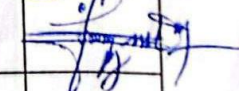
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**Audit technique indépendant des marchés publics au titre de l'année 2021
(Phase de l'audit de matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de Djougou

Date : 30... / 01... / 2024 - 31/01/2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	MOUSSA Yaya	Directeur CENTRE/C	97 5746 90	
02	CHABI A. Salou	Directeur Centre D	97138621	
03	THE DJOUKOU M. Mamane	Représentant DST	66116001	
04	SALIFOU Moussa	DST	66 2154 86	
05	ADJIGUI Houtou	PRMP	55277906	



NIMADEN L. Expertises Sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

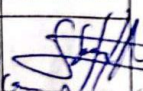
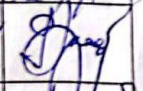
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**Audit technique indépendant des marchés publics au titre de l'année 2021
(Phase de l'audit de matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de Parakou

Date : 21 / 01 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	SINA GOURICOU Sanni Fidele	CSU	05712082/9784 8248 sina/2024@gmail.com	
02	LAFIA Philipo	ST-PAUP	6214 41 42	
03	SALIFOU Jhalilou	CSB	halilou salifou97 97290313 @gmail.com	

CS Scanné avec CamScanner



**Audit technique indépendant des marchés publics au titre de l'année 2021
(Phase de l'audit de matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : ABERME

Date : 13... / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	CHAREN RABON Architecte	Chef Paga Ministère de l'Énergie rich.chebreg	95 30 54 98 cachirat@gmail.com	
02	Kouagbo Rufine	CLSNL ABERME	97 50 28 62 ruffe.003@gmail.com	
03	FESSOURA Galois	Chef service Médias - Communication	97 51 84 56 fessouragalais@gmail.com	
04	do REGO Madjidi	Assitant PRIP	97 00 75 75 madjrouche@gmail.com	

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations

CS Scanné avec CamScanner



NIMADEN L. Expertises Sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**Audit technique indépendant des marchés publics au titre de l'année 2021
(Phase de l'audit de matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de TCHAOUROU

Date : 02... / 02... / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	ASSOUNA Yaya	clccnp	96 7554 64 Yassouma@gmail.com	

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations



NIMADEN L. Expertises Sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

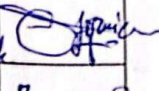
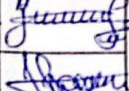
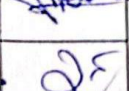
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**Audit technique indépendant des marchés publics au titre de l'année 2021
(Phase de l'audit de matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de BEMBEREKE

Date : 02 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	MANA SEIDOU Mohamed	Chef Pack	9419 0175 / 6369 5333	
02	GBAOURE Bio Marex	C/SET	64536030 gbamare@gmail.com	
03	TOGNON Christian	CO-AST	9765 36 85 tognon95@yahoo.fr	
04	HOUNAHO Aymane T.S.	PRMP	617 968 52 hounahoy@yahoo.fr	
05	AKPOU Y. F George	AST	3762 0891 akpouyfp@gmail.com	
06	KPLAI T. A. Prosper	ISI	9644 68 01 prosper.kplai@mairie.g	

CS Scanné avec CamScanner



NIMADEN L. Expertises Sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**Audit technique indépendant des marchés publics au titre de l'année 2021
(Phase de l'audit de matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : SONER

Date : 14 / 03 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
	GOMEZ Francisco	CSM	96014967 fgomez@soner.dj	
	SAMANI Wadoud	CSSEN	60 60 74 10 msamani@soner.dj	

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : *Mairie de Boko*

Date : *07/02/2024*

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	BIAOU Isaac	PRMP	97851680 ibiaou@mairie.bj biaouisaa@gmail.com	<i>[Signature]</i>
02	BONDY Catherine	SP-PRMP	96186021 catherinebondy@gmail.com	<i>[Signature]</i>
03	BLERIE Cyriaque	Gestionnaire SEIS	97123450	<i>[Signature]</i>
04	AGUI T. Narcos	e/SVOSRO	97045385	<i>[Signature]</i>
05	YEDOU José	Président Marché	95145505	<i>[Signature]</i>
06	KPATONON Paulin	C/SETT	67045518 95182277	<i>[Signature]</i>

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de DSDJA.

Date : 08 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	AKPOTROSSOU Blaise	SE/ DSDJA	90 90 56 09 akpotrossoublaise@yahoo.com	[Signature]
02	AKLE S.E. Raul	RSTI DSDJA	96 32 48 11 estairng2000@yahoo.fr	[Signature]
03	MOUSSA Imakou	PRNP DSDJA	97 45 57 25 mimikou@yahoo.fr	[Signature]
04	ALIE Gannu G?	CHIEF DSDJA	97 14 55 45	[Signature]
05	AGBOSSIN DSI S. Cornelle	C/DAG	96 81 28 44 Acornham@gmail.com	[Signature]
06	HOLINTON DSI Marceline	Le Liseur Nimaden	90 16 05 73 marceline.holinton@gmail.com	[Signature]
07	POSSY-BERRY Morthice	Spécialiste génie civil Nimaden	52 53 83 79 morthiceberry09@gmail.com	[Signature]
08	GBENONZAN Wilfried	Ingénieur CM	69 65 27 17 wilgbenanbelmay@gmail.com	[Signature]
09	IMOROU Zoulkifou	Ingénieur Topographie	96 99 16 26 imamoden@gmail.com	[Signature]

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : LINA - KETOU

Date : 09/02/2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	DOSSEU Djamiyatan	SP-ASS-PR MP	96 21 82 75 djamigatadosseu@gmail.com	
02	KOTCHONI Hemi	Comptable ESTERPA	h.kotchoni@yahoo.fr	
03	KOUNDOU Albert	Agent sécurité	67 81 33 86	
04	BOSSEDE Emile	Agent sécurité	96 57 46 89	
05	OBALÉ Maurice	Technicien Agricole	67 39 20 97	
06	KOUYAYA Thierry	Technicien Agricole	96 06 86 20	



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de LALO

Date : 06. / 02. / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	KPANOU J. <i>Professeur</i>	PRMP	97773934 jespanba@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
02	OGBEA Faou	RST	96084808 abdul.ogbe@mairie.la	<i>[Signature]</i>
03	IMOROU Zoukifou	Ing Topo Nimaden	96992626 zoukifouimorou@gmail.com	<i>[Signature]</i>
04	POSSY-BERRY Marthice	SP génie civil Nimaden	52538379 marthiceberry40@gmail.com	<i>[Signature]</i>
05	HOLINTON DJI Kenele	Architecte Nimaden	90160973 marcelinehountondji@gmail.com	<i>[Signature]</i>
06	GBENDZAN Wilfried	Ing électrique CM	69652717 wilgbend@gmail.com	<i>[Signature]</i>
07	TOMAHIN H. <i>Président</i>	CDMA	66202582	<i>[Signature]</i>
08	KATCHESSE Claude	Maire	97251199	<i>[Signature]</i>
09	TOHOUNIN C. Hypothèse	SP PRMP	95936457	<i>[Signature]</i>
10	DIKPE S. <i>Adjoint</i>	Rembours PRMP	96038992	<i>[Signature]</i>

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

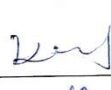
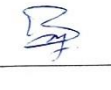
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de Porto-Novo

Date : 09 / 07 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	ESSOU Isabelle	SE	97372821	
02	DANIEL HOUNKPEVI	chef projet	98064610	
03	HIO LINTONDSI Kenneth	Architecte	marcelinehountondji@gmail.com 90160973	
04	GBENONZAN Wilfried	Ingénieur CM	wilgbenunbdm@gmail.com 69652717	
05	POSSY-BERRY Marthice	Spécialiste génie civil	marthiceberry09@gmail.com 52538379	



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de CALAVI

Date : 16 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
1	YESSOUF A. Akim	PRMP	96223968	
2	TONATO Arsène	DST	95959837	
3	Dossavi Armande	Maître	56-20-56-05	
04	AGBAROU Charlotte	P.S.A	97956503	
05	DIGE AVALL Samuel	SA Gblo	95694711	
06	TA BOWA IENI constance	Agent d'entretien	94874447	
07	ACCROMBESSI Jerry	CDEC	68202632	
08	GBENONZAN Wilfried	délégation ARMP/CM	69652717 wilgbenonbelmax@gmail	
09	ALASSANE Mounirou	DIARMP	97566301 Nimadenexpertises@gmail.com	
10	ADJIVON Nelly	C/OTC	97-10-99-47	

11



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Ministère de la santé

Date : 28 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	GBWEZOUN Charles	Hogarié	97 11 37 33	
02	AENOURA, Romuald	SI/MP	99 22 50 21	



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

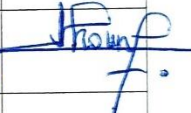
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : SBEE

Date : 21 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	HOUAGA Nestor	PRMPpi	95 42 97 32 nhouaga@sb.ee.bj	
02	MEHISSOU G. Zita	Archiviste	94 01 11 13 zmeheissou@sb.ee.bj	
03	HOUNDI Fortune	CHESPI	95 36 02 52 fhoundji@sb.ee.bj	



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Ministère de la Justice et de la Législation

Date : 21 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	ADECHINA Gaole A. G.	Coll/PRMP N.S.L	97-58-72-76 moducasole@gmail.com	
02	BOLJENOU Estelle	Coll/PRMP/N.S.L	97060219 estelleboljenou@g.mali	



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : MAEP

Date : 27 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	ALABO DBOO Thierry	SR-PRMP	96 88 68 34	
02	SAMBA KRONHENTO Fabien	Membre PRMP	96 54 16 53	
03	KOUZOGNI Claude	cell/PRMP	67 95 87 11	
04	GBENONZAN Ixilfried	CM/Audit	69 65 27 17	
05	POSSY-BERRY Marthice	Membre de l'équipe d'audit	52 53 83 79	
06	IMOROU Zoukifoul	Membre de l'équipe	96 99 16 26	
07	HOUSBOU Elvire	CP/AGE TUA	97 83 18 54	
08	ADJEBINSIN Samir	CP/ AGETP	6 74 58 39	
09	GRAGUIM E. Hippolyte	CM/CAFLY PI/B2C HYDRO-TE	97 81 82 85	
10	ATTIKPA J. Alexis	Chef de Mission	97 88 78 63	
11	MONTCHU Adolphe	SR/PRMP	96 69 22 42	

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

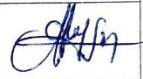
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de TOVIKLIN

Date : 06 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
1	SEMOUNOU Léonard	Directeur	96359964	
2	TOZO Sylvanus	DRP PRMP	97054711	
3	ADJALLA Eustache	PRMP	96716396	
04	OSSENI DJIBRI A. I. 3	RST	97319970	



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : CHU - MEL

Date : 22 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	YETIN Emmanuel	PRMP	97-03-21-76 eyetin@gmail.com	
	LAFIA K. Mouniraton	C./PRMP	97210674 mounlafor@gmail.com	

	FICHE DE PRESENCE	Réf : 04/IDI/PO/FP
		Version : 03 Page 3 sur 1

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET A L'ACCES AU MARCHÉ (PADAAM)

Date : 12/04/2024
Objet : Mission d'audit de Matérialité par le cabinet NIMADEN EXPERTISES SARL (LALD CI) (Grand Pô)

N°	Noms et Prénoms	Sexe	Organisme/Poste occupé	Téléphone	E-mail	Emargement
01	GBENDNZAN Wilfried	M	Auditeur ICM	69 65 2717	wilfrenden@gmail.com	
02	MONTEAU Alefou	M	SIR / PADAAM	96692242	monfoumonte@gmail.com	
03	AVOCAN Deo - Dad	M	Technicien AGETIP-BENIN	57218151	avocanloz@gmail.com	
04	AGBAHOUNGBA Isaac	M	Groupement Hydraulique/Contrôleur	67591479	agbahoungba@gmail.com	
05	ENAHIA A - SOEL	M	Contrôle Hydraulique - TPE	97035368	enahiaunne@gmail.com	
06	HOUNHOU Jean	M	Auditeur membre	66 88 84 22	jeanhounhou@gmail.com	
07	HOUNGIZAN Jérémie	M	Auditeur membre	96543687	hounquigan90@gmail.com	
08	DOSSOUMI Narcisse	M	Auditeur membre	66748402	Pigodoss@gmail.com	
09	TSALLY Thibaut	M	Auditeur membre	91092894	tsallythibaut@gmail.com	
10	AGBAHOUN Edgard	M	Chef chantier PCB-Ménin	67355590	edgardagbahoun@gmail.com	
11	Sayfoullah A. Bousa	M	Auditeur membre	50 083790	sayfoullah.bousa@gmail.com	
12	Mamane A. Kadiri	M	Auditeur	57-55-2179	Mamane.bimago@gmail.com	
13	IMOROU Zoukroul	M	Auditeur	96991226	imorimou@gmail.com	



**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : SOBAPS

Date : 13 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	ATTEJOU C. Léopold	PRMP	aleopold@sobaps.bj 9746 06 35	
02	MEVO Kouassi	C/CCMP	mekouassi@sobaps.bj 9731 54 09	
03	AGBADO Guillaume	CBI-PRMP	aguilawme@gmail.com 9636 77 05	
04	DJERINXO Hlabalallah	Comptable	dhlabalallah@sobaps.bj 9620 80 28	
05	POSSY-BERRY Marthice	Spécialiste génie civil	52538379 marthiceberry09@gmail.com	
06	INOROU Zoukifou	Ref. L. 111 ARM P	0690 26 26 zoukifouinorou@gmail.com	
07	HOUNHOU JORGE	Membre Equipe Audit Bureau	66 88 84 22 johounhoumeine1@gmail.com	

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations

Scanné avec CamScanner



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)

Liste de présence

Autorité Contractante : Cour Constitutionnelle

Date : 16. / 02. / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	N'ATCHA Capin	CISTI	97233768 natcha@courconstitutionnelle.bj	
02	AGONVINON S. Christian	DDSE	36843946 cagonvinon@courconstitutionnelle.bj	
03	AHOUISSOUSSI Kolade Gildas	PRMP	66205930 kahouissoussi@courconstitutionnelle.bj	



**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : C.N.S.R

Date : 13. / 02. / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	Jobaki Romuald	CEMP	91-88-50-42 jobakiromuald@yahoo.fr	
02	Dossou Edgoua	PRMP	76280039 edgouadossou@gmail.com	
03	HLATHOU Romani	CSAF	94004415 romanihlathou@gmail.com	
04	POSSY-BERRY Marthia	Spécialiste génie civil	52538379 marthiaberry09@gmail.com	
05	HOUNHENOU Joné	Membre équipe Auditeurs	66 88 84 22 jonelhounhenu1@gmail.com	
06	IMOROU Zoukifoul	chef de mission Audit	9699 1626 zoukifoulmorou@gmail.com	

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

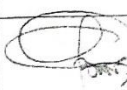
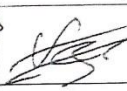
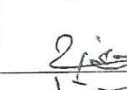
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : **SAB**

Date : 14/02/2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	BODJI BAO Thomas	PRIMP	97 68 05 46 mbonukio@sab.bj	
02	SOUMANOU DSARA Sankirou	CI/CCAP	98 92 55 24 somanou@dsara.bj	
03	Zied MEJRI	Directeur de projet GASIN	55 19 92 92 zied.mejri@gasin.tn	
04	ASSOUM Issiaka	AG/ICB	95 95 59 74 issiaka@icbsarl.com	
05	IMOROU Zoulikfour	chef de mission Nimaden	96 99 16 26 monimaden@gmail.com	
06	POSSY-BERRY Marthice	Membre de l'équipe d'audit	52 53 83 79 marthice.berry09@gmail.com	
07	HOUNMENOU Ioué	Membre de l'équipe d'Audit		



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

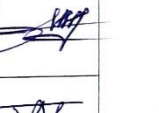
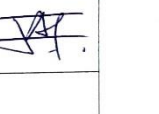
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : **UAC**

Date : **28/02/2024**

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	ADJOU YOUNICK	PRMP	97 88 89 00 djouyounick@gmail.com	
02	FASSINOU JULIO	JSZ	96 06 32 87 jassinou@gouv.bj	
03	DAN LEMONST Luc	APH/PRMP	95 85 69 80 phanguldas@gmail.com	
04	AGLOBOE Episthème J.	SA/PR-PRMP UAC	66 38 85 M agloboe@yahoo.fr	



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

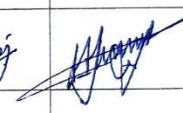
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : MCNTD

Date : 28 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
	YACOBI K. Michel	PRMP	97718083 myacobi@gouv.bj	



NIMADEN L. Expertises Sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : *Mairie de Cotonou*

Date : *15. / 02. / 2024*

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	ADASSA Antoine	CM	97896724 marcantunizaa@gmail.com	<i>[Signature]</i>
02	SEDOU Placide	R/MR littoral	97692585 sedouplacide@gmail.com	<i>[Signature]</i>
03	SOGNIGBE Stanislas	Rpt/DAAF	97581663 sognigbe.stanislas@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
04	KAYO BAKNA S. Rodrigo	MC25 COT 6 A COT 5 A	97123255 kayorod@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
05	HOSSOU-ADJANCHO A. Virginie D	MC25 COT 2-3	97416103 virginiadjachod@hotmail.fr	<i>[Signature]</i>
06	AZE Josiane	ASS	95928249	<i>[Signature]</i>

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : Mairie de Cotonou

Date : 21 / 02 / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	ORON BORO Aboubakari	AMF	66 95 67 87 aorobow@maine.bj	
02	GAZARD Manel	PRMP	97 88 11 14	
03	AKOHA Alexis C/CHAMP		65 75 78 68 alexis.akhadmaine.bj	
04	TALON Amaia	CSP-PRMP	95-20-72-26	
05	AKITIKPA Jean-Charles C/STV		97 88 43 37 jeancharlesakitika@gmail.com	
06	ADASSA Antoine	C/SMCH	97 89 67 24 marcantoniz.aa@gmail.com	
07	AÏNA Edaya	Rep/PSI	97 11 99 66	
08	IMOROU Zoukrou	Chief de l'équipe Nimaden	96 99 16 26	



NIMADEN L. Expertises sarl

RCCM : RB/ABC/22 B 5755 - IFU : 3202252313266

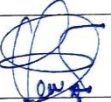
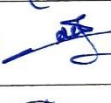
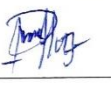
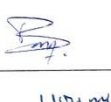
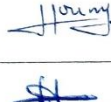
Siège : Abomey-Calavi, Quartier PK 14 Godomey - TEL : 61 35 17 88
E-mail : nimadenexpertises22@yahoo.com

**AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS AU
TITRE DE L'ANNEE 2021 (Phase de l'Audit de Matérialité)**

Liste de présence

Autorité Contractante : CNHV-HKM

Date : 14. / 02. / 2024

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	QUALITE	CONTACTS (Numéro de téléphone et Adresse mail)	EMARGEMENT
01	DEGLA S. Gluslain	C/SNBH/ DEM CNHV-HKM	94018806 gluslain.dekla@gmail.com	
02	AGBOJELU Charbel T.	CSP-DRAP	69638464 teranceagbojelu@gmail.com	
03	AVAJENE Charles	C/SIT CNHV	67599949 ingcharles479@gmail.com	
04	AMONON Ene	C/ISGE	57284145 enachimon7@gmail.com	
05	HOUMENOU Fome	Membre de l'équipe d'auditeurs	66888422 fomehounmenou@gmail.com	
06	BOSSI-BERRY Marthice	Membre de l'équipe d'auditeurs	52538379 marthiceberry09@gmail.com	
07	HOUMETIN Iwanga	C/BCM	97986605 lwanga.houmetin@yahoo.com	
08	IMOROU Zoulikfou	CM de l'équipe d'audit	96991626 imorouiden@gmail.com	

Formation - Recrutement - Audits des Marchés Publics - Audits Techniques - Assistance Technique
Etudes et Contrôles en Génie Civil - Droit et Protection de l'Enfant, Gestion des Programmes et Opérations

Les documents requis pour l'audit de matérialité

En fonction du type de marché (travaux, services, fournitures ou prestation intellectuelle) certaines pièces sont demandées. La liste globale des pièces généralement demandées se présentent comme suit :

1. Contrat du marché
2. Dossier d'exécution
3. Ordre de service de démarrer
4. PV du constat d'achèvement
5. PV de la levée des réserves
6. PV de réception provisoire et définitive
7. Résultat d'étude géotechnique (s'il y a)
8. Mandats de paiement.
9. 1^{er} et dernier rapport de chantier
10. Le cahier de chantier

Preuves des initiatives entreprises par le cabinet auprès des entreprises contractantes



Godomey, le 14 MARS 2024

Ref. : 014 / NIMADEN L. EXPERTISES Sarl/DG/DT/SC/RH/AD

REPUBLIQUE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
Secrétariat Administratif
COURRIER ARRIVÉE

Sous le N°
Le 15 Mars 2024
Heure 15h31

Monsieur le Ministre de la Justice et de
Legislation (MJL)
Cotonou

Objet : Difficulté d'accès aux ouvrages dans le cadre de la mission d'audit indépendant des marchés publics passés au titre de la gestion budgétaire 2021 : Phase de l'audit de matérialité.

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la poursuite de la mission d'audit indépendant des marchés publics passés au titre de la gestion budgétaire 2021 commanditée par l'ARMP, le cabinet NIMADEN L. EXPERTISES Sarl a saisi votre ministère par courrier N° 025/NIMADEN L. EXPERTISES Sarl/DG/DT/SC/RH/AD du 11 janvier 2024 afin de procéder au contrôle physique de cinq (05) marchés ayant précédemment subi l'audit de conformité.

En effet, notre équipe accueillie par la PRMP de votre Ministère le mercredi 21 Février 2024 dernier a pu réaliser la phase de la documentation des marchés sélectionnés. Cependant, elle rencontre beaucoup de difficultés quant au point focal pouvant lui servir de guide pour la constatation physique des matériels et ouvrages.

Face à cette situation, nous venons par la présente solliciter votre appui afin que des mesures nécessaires soient prises pour faciliter l'accès des sites à l'équipe d'auditeur au plus tard le mercredi 20 mars 2024 vu la contrainte du délai auquel nous faisons face pour le dépôt de nos conclusions.

Assurés de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre profonde gratitude.



Eliezer Dossou AHOHOUKOUN
Réviseur-Comptable, Gérant

PI :

✓ Copie Courrier N° 025/NIMADEN L. EXPERTISES Sarl/DG/DT/SC/RH/AD du 11 janvier 2024.

Ampliation : ARMP


PRMP (Mairie CALAVI)





22/02/2024

 Les messages et les appels sont chiffrés de bout en bout. Personne en dehors de cette discussion, pas même WhatsApp, ne peut les lire ou les écouter. Sélectionnez pour en savoir plus.

Bonjour M. La PRMP.

C'est Wilfried GBENONZAN, Audit de materialité.

Trouvez ci dessous le bilan des pièces manquantes concernant l'audit en cours.

Nous vous donnons jusqu'au lundi, prochain (26/02/2024) à 12h au plus tard pour nous revenir faute de quoi le rapport tiendra compte uniquement de ce que vous nous avez fourni.

Je vous remercie M. la PRMP pour votre compréhension.

Modifié 10:30 ✓✓

Bilan des pièces manquantes

1_Seul PV_Reception trouvé.

2_Aucun document retrouvé à part le doc de soumission.

3_Aucun document à part facture proforma.

4_Aucun document retrouvé


PRMP (Mairie CALAVI)





5_Aucun document retrouvé.

6_ Toutes les pièces sont à jour.

7_Seul le PV_Reception retrouvé.

8_Seul le contrat retrouvé.

9_Seul PV_Reception,definitive retrouvé.

10_Seul PV-Réception provisoire retrouvé.

11_seul le contrat et PV de réception provisoire retrouvés.

12_Aucun document retrouvé.

13_seul le contrat et PV de réception provisoire retrouvés.

14_Pièces manquantes

- Lettre de rappel de délais
- lettre de mise en demeure
- les pièces comptable des paiements de l'entrepreneur
- la preuve de contrôle des travaux
- Date de remise (OS)

10:33 ↓



Taper un message



SP PRMP CHU-MEL





Les messages et les appels sont chiffrés de bout en bout. Personne en dehors de cette discussion, pas même WhatsApp, ne peut les lire ou les écouter. Sélectionnez pour en savoir plus.

Bonjour

10:33 ✓

wilgbenonbelmag@gmail.com

10:34 ✓

Merci

10:52

Jvp

11:03 ✓

18/03/2024

Bonjour.

J'espère que vous allez bien.

10:46 ✓

Nous n'avons plus reçu le reste des documents, pouvons nous conclure qu'ils n'existent pas ??

Nos conclusions seront déposés d'ici demain matin donc si dans cet intervalle ne n'avons pas de nouvelle, nous traiterons le dossier comme tels

10:48 ✓

Bonjour Mr

Ok noté.

Je vous reviens.

12:22


MAEP





25/02/2024

Vous

Bonsoir PRMP.

Je viens d'avoir confirmation de mon chef pour venir vers vous....

Bonjour Expert ! Laisse moi aller au bureau demain d'abord

23:38

26/02/2024

MAEP

Bonjour Expert ! Laisse moi aller au bureau demain d'abord

Pas de soucis.

04:31 ✓

Vous

Pas de soucis.

Bonjour ! Un incendie dans le bâtiment nous a renvoyé hors du bâtiment !

13:26

MAEP

Bonjour ! Un incendie dans le bâtiment nous a renvoyé hors du bâtiment !

Olala!

J'espère rien de grave hien

13:31 ✓

On retient finalement demain ou quand exactement

Modifié 13:31 ✓






Rapport Définitif

241

TABLE DES MATIERES

Table des photos

Photo 1: Montrant le niveau d'avancement des travaux de construction d'un module de 3 salles de classe avec bureau + magasin + bloc de latrine à 4 cabines	19
Photo 2 : Montrant les travaux d'extension de l'hôtel de ville de Bassila.	21
Photo 3 : Montrant l'état de l'ouvrage : Module de 3 salles de classe avec Bureau magasin + bloc de latrine.	23
Photo 4 : Montrant l'ouvrage dalot 3*400*300à Taifa kofa - Déwa.	25
Photo 5: Montrant l'état de l'ouvrage : Construction de clôture de l'école urbaine centre de Djougou	27
Photo 6: Montrant le modèle de véhicule acquit	30
Photo 7 : Montrant les travaux de réhabilitation du réseau électrique de Tori-Cada.....	41
Photo 8 : Montrant les quelques Kits endommagés mais aussi le modèle du compteur.....	42
Photo 9: Montrant les rangements.	44
Photo 10 : Montrant les matériels de bureau déplacés du bureau de la SGA	47
Photo 11 : Montrant les matériels de bureau déplacés du bureau de la SGA	48
Photo 12 : Montrant les constructions Alu-Vitre et les climatiseurs	50
Photo 13 : Montrant les composants des travaux de la réfection.....	51
Photo 14 : Montrant les hangars construits dans le marché de Womey	55
Photo 15 : Montrant le magasin de stockage des produits agricole.	56
Photo 16 : Montrant les matériels de bureau acquis par l'arrondissement de GOLO-DJIGBE.....	58
Photo 17 : Montrant les blocs de toilettes et de douches construits.....	60
Photo 18: Montrant les ouvrages de la réfection de l'arrondissement de Calavi.	62
Photo 19 : Montrant la réalisation d'un module de deux (02) salles de classe avec bureau et magasin plus équipement à l'école maternelle de Kpanroun	63
Photo 20 : Montrant le groupe électrogène installé à la Commune de Calavi	65
Photo 21 : Montrant la Construction d'une (01) maternité isolée plus un bloc de deux (02) latrines et deux (02) douches à Kpassa (Lot 1)	68
Photo 22 : Montrant des travaux et ouvrages concernés par le contrat de construction d'un module de trois classes simples.....	71
Photo 23 : Montrant des travaux et ouvrages concernés par le contrat de reconstruction de des bureaux de l'arrondissement de TOHOU	72
Photo 24 : Montrant des travaux et ouvrages concernés par le contrat de construction de trois modules de trois classes dans trois écoles.....	74
Photo 25 : Montrant des travaux et ouvrages concernés par le contrat de construction de cinq modules de trois classes dans trois écoles.....	75
Photo 26 : Montrant les équipements et accessoires informatiques et bureautiques.	78
Photo 27 : Montrant les ouvrages et travaux de construction des clôtures.....	79
Photo 28 : Montrant l'état des lampadaires solaires acquis et installés.	81
Photo 29 : Montrant les agents de sécurité recrutés	82
Photo 30 : Montrant l'interface du logiciel DAP acquis par la SBEE.....	84
Photo 31 : Montrant les fournitures pour le suivi des véhicules roulants	91
Photo 32 : Montrant les fournitures distributeurs moderne de gel hydroalcoolique.....	94
Photo 33 : Montrant les travaux d'aménagement à la direction général du financement du développement.	95
Photo 34 : Montrant les composants du système anti-incendie installés.....	96
Photo 35 : Montrant l'ascenseur monté et celui démonté au MAEC.....	98
Photo 36 : Montrant les climatiseurs acquis au profit du Centre National de Sécurité Social	100
Photo 37. : Montrant le hall de la direction générale de la CNSS reconfigurée et aménagée	101
Photo 38 : Montrant le serveur d'interconnexion des six agences à la direction générale de la CNSS	102
Photo 39 : Montrant les matériels et mobiliers de bureau acquis dans le contexte du projet japon 6.....	106
Photo 40 : Montrant les travaux de réfection du bâtiment R+2 au MS	109
Photo 41 : Montrant l'attestation du service fait du docteur recruté.....	112

Photo 42 : Montrant l'état actuel des travaux de construction de logement infirmier	114
Photo 43 : Montrant la réfection et l'aménagement des places traditionnelles de Porto-Novo	118
Photo 44 : Montrant le logiciel de comptabilité acquis par la CAA.	121
Photo 45 : Montrant la présence physique des matériels informatiques	122
Photo 46 : Fiche d'identification du marché N°2196 /MEF/MIT/CNSR/CCMP/SAF/PRMP du	123
Photo 47 : Montrant la présence physique des matériels mobiliers	124
Photo 48 : Montrant les fiches de prélèvement d'échantillon et de certificat d'analyse	126
Photo 49 : Montrant le groupe électrogène acquis.....	128
Photo 50 : Montrant les équipements médicaux techniques au profit du CNHU-HKM.....	129
Photo 51 : Montrant les travaux de reprise de la couverture du bâtiment d'urologie, du dallage du local oxygène et d'aménagement du bureau du RESHAOC	131
Photo 52 : montrant l'installation de système de climatisation et de recyclage d'aire.....	132
Photo 53 : Montrant ls travaux de réaménagement du Hall accueil de l'aéroport de Cotonou	134
Photo 54 : Montrant portail web	138
Photo 55 : Montrant construction du bâtiment de L'INE : Rez-de-chaussée des deux ailes.	140
Photo 56 : Montrant la réfection et d'entretien de piste rurales LOT 13	141
Photo 57 : Montrant réfection et d'entretien de piste rurales LOT 12	145
Photo 58 : Montrant des dégradations sur les rues réfectionnées	147
Photo 59 : Montrant les appareils médicaux et équipements visités dans les centres de santés	148
Photo 60 : Montrant les lits de la salle de réanimation de SURU-LERE	149
Photo 61 : Montrant des équipements fournis dans le cadre des travaux d'aménagement du centre hospitalier et universitaire de la mère et de l'enfant de la ville de Cotonou	149
Photo 62 : Montrant le matériel informatique acquis au CHU-MEL	151
Photo 63 : Montrant la guérite réalisée à l'entrée de CHU-MEL	154
Photo 64 : : Montrant les équipements biomédicaux	155
Photo 65 : Montrant les kits de maintenance pour le générateur d'oxygène du CHU-MEL	156
Photo 66 : Montrant les forages et abreuvoir réalisés par la Société HYDRO BIO CONSULTING	159
Photo 67 : Montrant les forages et abreuvoir réalisés par la Société HYDRO ENGEERING JOB	161
Photo 68: Vue du canal d'amenée du site de MATEKPO.....	165
Photo 69: Vue sur le canal d'irrigation du site de MATEKPO	166
Photo 70 : Vue sur une diguette de cloisonnement du site de MATEKPO	167
Photo 71: Apport latéritique sur le site de Linsadji	167
Photo 72: Canal d'irrigation en cours (sans compactage) sur le site de Linsadji	168
Photo 73: Montrant l'état des pistes de Matékpo à Grand PoPo	170
Photo 74 : Montrant l'état des pistes de Coyou-Coffouto à LALO.....	171
Photo 75 : Montrant l'état d'avancement du centre d'affaire maritime de Cotonou	179
Photo 76 : Montrant les équipements sanitaires de toilette et de grillage de clôture.....	181
Photo 77 : Montrant les ouvrages de Génie civil réalisés.....	184
Photo 78 : Montrant les ouvrages de Génie civil réalisés.....	185

Table des Tableaux

Tableau 1: récapitulatif des marchés et autorités contractantes objet du contrôle d'exécution physique (audit de matérialité) des marchés de 2021	10
Tableau 2: Fiche d'identification du marché N° 5F/03/CD-Z/PRMP/CCMP/ST du 01/07/2021.....	18
Tableau 3 : Fiche d'identification du marché 67/30/2021/MB/SG/ST/SA DU 08/10/2021.....	20
Tableau 4 : Fiche d'identification du marché N°67/35/2021/MB/SG/ST/SA du 21/04/2022	22
Tableau 5 : Fiche d'identification du marché N° 089/CD/SG/PRMP/DGU/DST-SCI/SP-PRMP/ASP du 06/04/2021	24
Tableau 6: Fiche d'identification du marché N°3555/MEF/FNDA/DNCMP/PRMP/SP du 04/11/2020	26
Tableau 7: Fiche d'identification du marché 139/20/SONEB/DG/PRMP/DF/DAAG/CCMP/S-PRMP DU 13/10/2020	28
Tableau 8: Fiche d'identification du marché N°55 /20/SONEB/DG/PRMP/DF/DCMQ/CCMP/ S-PRMP du 24 Avril 2020	29
Tableau 9: Fiche d'identification du marché N°128/SONEB/DG/DF/DECR/ CCMP/PRMP/S-PRMP DU 07 OCTOBRE 2020	31
Tableau 10: Fiche d'identification du marché N°048/20/SONEB/DG/PRMP/DF/DAAG /CCMP/S-PRMP	32
Tableau 11: Fiche d'identification du marché 5056/21/MEF/MEM/DNCMP/SONEB/SP DU 26/11/2021	33
Tableau 12: Fiche d'identification du marché N°39 /20/SONEB/DG/PRMP/DF/DCMQ/ CCMP/S-PRMP du 18 Février 2020	35
Tableau 13: Fiche d'identification du marché N°50/92/MPKOU/SG/DAF/DST-SIG/DPPDRE/VSI/SP-PRMP DU 23/06/2021.....	36
Tableau 14: Fiche d'identification du marché N°50/13/MPKOU/SG/DAJC/DAF/DST-SUACEBPP/SP-PRMP	37
Tableau 15: Fiche d'identification du marché N°53/032/MC-BKE/FADNAF/SG/SP-PRMP/PRMP/20 du 28/10/2020	38
Tableau 16: Montrant la réalisation de 296 mètres linéaires (ml) de clôture plus construction d'un (01) bloc de latrines a quatre cabines de deux (02) baraques a kossou-fifa Bembèrèkè.....	39
Tableau 17: Fiche d'identification du marché N°0024/ABERME/PRMP/AC/DERU/S-PRMP DU 29/04/2021	40
Tableau 19: Fiche d'identification du marché N°2013/MEF/ME/ABERME/DNCMP/PRMP/DME/AC/S-PRMP DU 06/09/2021.....	41
Tableau 20: Fiche d'identification du marché N°066/2021/ABERME/PRMP/AC/DERU/S-PRMP DU 24/09/2021 ..	43
Tableau 21 : Fiche d'identification du marché N°0064/ABERME/PRMP/AC/CE/S-PRMP du 30 août 2021	44
Tableau 22 : Fiche d'identification du marché 21/140/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 05/08/2021	46
Tableau 23 : Fiche d'identification du marché 21/086/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/03/2021	47
Tableau 24 : Fiche d'identification du marché 21/086/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/03/2021	49
Tableau 25 : Fiche d'identification du marché 023/C-AC/C-CAB/SG/SP-PRMP du 29/03/2021	50
Tableau 26 : Fiche d'identification du marché 21/121/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 05/07/2021	52
Tableau 27: Fiche d'identification du marché N°21/285/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 06/12/2021	53
Tableau 28: Montrant les hangars réalisés et abandonnés dans la brousse.....	54
Tableau 29 : Fiche d'identification du marché 21/119/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 05/07/2021.	54
Tableau 30: Fiche d'identification du marché N°21/209C-AC/PRMP/SP-PRMP du 11/10/2021.....	56
Tableau 31 : Fiche d'identification du marché 21/105/C-AC/PRMP/SP-PRMP.	57
Tableau 32 : Fiche d'identification du marché 265/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 24/11/2021.	59
Tableau 33 : Fiche d'identification du marché 21/316/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/12/2021.	61
Tableau 34 : Fiche d'identification du marché N°21/164/C-AC/PRMP/SP-PRMP	63
Tableau 35 : Fiche d'identification du marché 21/599/C-AC/C-CAB/PRMP/SP-PRMP du 29/06/2021.....	64
Tableau 36: Fiche d'identification du marché N° 21/599/C-AC/C-CAB/PRMP/SP-PRMP	66
Tableau 37: Fiche d'identification du marché N°51/023-2021/MC-TCH/PRMP/SP-PRMP/FADNAF DU 25/10/2021	67
Tableau 38 : Fiche d'identification du marché 51/041-2020/ MC-TCH/PRMP/SAG/SPRMP-SAF/FADAF	69

Tableau 39 : Fiche d'identification du marché 66/05/CT/PRMP/SAEF/ ST/SP-PRMP du 13/09/2021	70
Tableau 40 : Fiche d'identification du marché 65/001/2021/CL/PRMP/SPPRMP/CCMP du 10/02/2021	72
Tableau 41 : Fiche d'identification du marché 12C/013/MCB/PRMP/CCMP/ ST du 10/05/2021	73
Tableau 42 : Fiche d'identification du marché 12C/014/MCB/PRMP/SAF/ SP du 17/05/2021	75
Tableau 43 : Fiche d'identification du marché 12C/010/MCB/PRMP/ SP du 28/04/2021	76
Tableau 44 : Fiche d'identification du marché 12E/4/SG/C-DJ/PRMP/ ST/SAF du 11/01/2021	79
Tableau 45 : Fiche d'identification du marché 12E/4/SG/C-DJ/PRMP/ ST/SAF du 11/01/2021	80
Tableau 46 : Fiche d'identification du marché 21/UNA/PRMP/ SP-PRMP du 28/05/2021	82
Tableau 47 : Fiche d'identification du marché 2594/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 08/03/2021	83
Tableau 48 : Fiche d'identification du marché	85
Tableau 49 : Fiche d'identification du marché 2641/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/08/2021	86
Tableau 50: Fiche d'identification du marché 0873/MEF/ME/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/DRH/ SP du 15/04/2021	87
Tableau 51: Fiche d'identification du marché 2593/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/08/2021	88
Tableau 52 : Fiche d'identification du marché 3015/MEF/SBEE/PRMP/DNCMP/CCMP/SP du 03/09/2021	89
Tableau 53: Fiche d'identification du marché 2167/MEF/MEF/DNCMP/SP du 09/07/2021	90
Tableau 54 : Fiche d'identification du marché 1157/MEF/MEF/DNCMP/SP du 03/05/2021	92
Tableau 55 : Fiche d'identification du marché 2522/MEF/MEF/DNCMP/SP du 30/07/2021	93
Tableau 56 : Fiche d'identification du marché 6235/MEF/MEF/DNCMP/SP du 31/12/2021	94
Tableau 57 : Fiche d'identification du marché 3116/MEF/MEF/DNCMP/SP du 07/09/2021	96
Tableau 58 : Fiche d'identification du marché 0279/MEF/MEF/DNCMP/SP du 01/03/2021	97
Tableau 59 : : Fiche d'identification du marché n°4519/21/MEF/MTFP/CNSS/DNCMP/SP du 12/11/2021	99
Tableau 60 : Fiche d'identification du marché n°0459/22/MEF/MTFP/CNSS/DNCMP/SP du 10/03/2022	100
Tableau 61 : Fiche d'identification du marché n°1131/21/MEF/MTFP/CNSS/DNCMP/SP du 30/04/2022	102
Tableau 62 : Fiche d'identification du marché n°3325/MEF/MEF/DNCMP/SP du 22/09/2021	103
Tableau 63 : Fiche d'identification du marché n°4626/MEF/MEF/DNCMP/SP du 12/11/2021	104
Tableau 64 : Fiche d'identification du marché n°3326/MEF/MEF/DNCMP/SP du 22/09/2021	107
Tableau 65 : Fiche d'identification du marché 0143/MEF/MS/DNCMP/SP du 02/02/2021	108
Tableau 66 : Fiche d'identification du marché n°3004/MEF/MS/DNCMP/SP du 02/09/2021	110
Tableau 67 : Fiche d'identification du marché 4028/MEF/MS/DNCMP/SP du 08/10/2021	110
Tableau 68 : Fiche d'identification du marché n°6302/MEF/MS/DNCMP/SP du 24/12/2021	111
Tableau 69 : Fiche d'identification du marché n°0192/MEF/MS/DNCMP/SP du 10/02/2021	113
Tableau 70 : Fiche d'identification du marché n°2169/MEF/MS/DNCMP/SP du 09/07/2021	115
Tableau 71 : Fiche d'identification du marché n°5059/MEF/MS/DNCMP/SP du 12/11/2021	116
Tableau 72 : Fiche d'identification du marché 10H/013/M-PN/SG/DNCMP/C-UGP/SC-UGP/SPRMP du 14/12/2021	117
Tableau 73: Fiche d'identification du marché n°10H/007/M-PN/SG/DNCMP/C-UGP/SC-UGP/SPRMP du 25/05/2021	119
Tableau 74 : Fiche d'identification du marché n°3039/MEF/CAA/DNCMP/SP du 06/06/2021	120
Tableau 75 : Fiche d'identification du marché N°5363/MEF/CC/PRMP/DNCMP/SP du 25/12/2021	121
Tableau 76 : Fiche N°1364/MEF /MS/SoBAPS/DNCMP/DAF/CAQMI/CCMP/PRMP/SPRMP DU 05/05/2021	125
Tableau 77 : Fiche d'identification du marché n°1832/MS/SoBAPS/DNCMP/DAF/CSI/PRMP/SPRMP du 18/06/2021	126
Tableau 78 : Fiche d'identification du marché n°0413/MEF/MS/SoBAPS/DNCMP/DAF/PRMP/SPRMP/SP du 04/03/2021	127
Tableau 79 : Fiche d'identification du marché n° n°1272/MEF/MS/CNHU-HKM/PRMP/DNCMP du 08/06/2022	129
Tableau 80 : Fiche d'identification du marché N°358/MEF/MS/CNHU-HKM/PRMP/DNCMP DU 15/10/2021	130
Tableau 81 : Fiche d'identification du marché N°2182/MEF/MIT/SAB/COO/DNCMP/PRMP/SP du 08/07/2021	131
Tableau 82 : Fiche d'identification du marché N°000066/SAB/COO/CCMP/PRMP/S-PRMP du 30/11/2021	133
Tableau 83 : Fiche d'identification du marché N°2531/MEF/MIT/COO/DNCMP/PRMP/SP DU 28/07/2021	134

Tableau 84 : Fiche d'identification du marché n°02/SAB/CCMP/PRMP/S-PRMP DU 20/01/2021	135
Tableau 85 : Fiche d'identification du marché n°093/MEF/MIT/SAB/COO/DNCMP/PRMP/SP du 23/12/202	136
Tableau 86 : Fiche d'identification du marché n°007-2021/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP	138
Tableau 87 : Fiche d'identification du marché n°55 040-2021/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 24/12/2021	139
Tableau 88 : Fiche d'identification du marché 5F/038/PRMP-CD-Z/CCMP/SPRMP DU 03/07/2020	140
Tableau 89 : Fiche d'identification du marché 6180/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 31/12/2021	142
Tableau 90: Fiche d'identification du marché 6189/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 31/12/2021	144
Tableau 91 : Fiche d'identification du marché n°0126/2021/MCOT/PRMP/SP-RMP du 29/10/2021	146
Tableau 92 : Fiche d'identification du marché n°00142-00143-00144/2021/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 29/11/2021 du 12/10/2020.....	147
Tableau 93 : Fiche d'identification du marché n°00141/2021/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 29/11/21	150
Tableau 94 : Fiche d'identification du marché N°3830/MEF/CHU-MEL/DNCMP/SP DU 08/10/2021	151
Tableau 95 : Fiche d'identification du marché n°0037/2021/CHU-MEL/PRMP/DAF/FP du 17/12/2021.....	152
Tableau 96 : Fiche d'identification du marché N°3444/MEF/CHU-MEL/DNCMP/SP DU 20/09/2021.....	153
Tableau 97 : Fiche d'identification du marché n°0023/2021/CHU-MEL/PRMP/FP du 23/09/2021	154
Tableau 98 : Fiche d'identification du marché N°2937/MEF/CHU-MEL/DNCMP/SP DU 27/08/2021	156
Tableau 99 : Fiche d'identification du marché n°0432/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/03/2021	157
Tableau 100 : Fiche d'identification du marché n°0431/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/09/2021	160
Tableau 101 : Fiche d'identification du marché n°2915/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021	162
Tableau 102 : Fiche d'identification du marché N°2745/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021.....	169
Tableau 103 : Fiche d'identification du marché N°0433/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/03/2021.....	172
Tableau 104 : Fiche d'identification du marché N°0446/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 15/03/2021.....	172
Tableau 105 : Fiche d'identification du marché N°2693/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021.....	173
Tableau 106 : Fiche d'identification du marché N°2700/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021.....	174
Tableau 107 : Fiche d'identification du marché N°3515/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 01/10/2021.....	175
Tableau 108: Fiche d'identification du marché N°2696/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021.....	177
Tableau 109 : Fiche d'identification du marché N°2697/MEF/MAEP/DNCMP/DCMP/SP du 12/08/2021.....	178
Tableau 110 : Fiche d'identification du marché N°0030/2020/PAC/MIT/MEF/DNCMP/SP du 14/01/2021	179
Tableau 111 : Fiche d'identification du marché N°2242/MEF/MCVDD/MIT/PAC/DNCMP/SP du 12/07/2021.....	180
Tableau 112 : Fiche d'identification du marché N°5193/MEF/MCVDD/MIT/PAC/DNCMP/SP du 01/12/2021.....	182
Tableau 113 : Fiche d'identification du marché N°0204/MEF/MCVDD/MIT/PAC/DNCMP/SP du 10/02/2021.....	185
Tableau 114 : Fiche d'identification du marché N°5854/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 22/12/2021	186
Tableau 115 : Fiche d'identification du marché N°4144/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 27/10/2021	187
Tableau 116 : Fiche d'identification du marché N°1573/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 31/05/2021	188
Tableau 117 : Fiche d'identification du marché N°1063/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 28/04/2021	189
Tableau 118 : Fiche d'identification du marché N°1061/MEF/MJL/DNCMP/DCMP/SP du 28/04/2021	190
Tableau 119: Montrant le taux de l'échantillon de l'audit de matérialité dans l'échantillon global	193
Tableau 120: Tableau récapitulatif des marchés audités au niveau de chaque autorité contractante	194
Tableau 121 : Tableau montrant l'exécution des contrats audités	194
Tableau 122 : Tableau illustrant le taux de conformité des marchés audités.....	195
Tableau 123 : Tableau récapitulatif des marchés réceptionnés mais jamais mis en services	196
Tableau 124 : Tableau récapitulatif des marchés en difficultés.....	197
Tableau 125 : Tableau récapitulatif des Pièces manquantes.....	200
Tableau 126 : Tableau des recommandations.....	201